ALCOOLIQUES ANONYMES

UNION ALCOOLIQUES ANONYMES
29, rue de Campo Formio
75013 PARIS

01 48 06 43 68
bsg@aafrance.fr

Rapport de la 47ème conférence des services généraux

et de l'assemblée générale ordinaire de l'association Union Alcooliques anonymes

20, 21 et 22 avril 2018

La Clarté Dieu – 95 rue de Paris
91400 Orsay

La conférence souhaite que les structures régionales et les groupes partagent au cours de l'année précédant la conférence sur le thème choisi. *Souhait agenda 2007*

Thème choisi :

« La Transmission du message : l'affaire de tous »

Modérateurs : Alain M et Daniel A

Le rapport final de la conférence est publié au cours de l'été et on y trouve un dossier complet des rapports, discussions, ateliers et résolutions. Ce n'est pas un compte rendu mot à mot, mais aucun aspect important de la conférence n'y est omis.
Manuel du service chez les AA – Chapitre 7

Site officiel : www.alcooliques-anonymes.fr

Table des matières - Sommaire

Introduction à la conférence....3
Textes lus en ouverture de la conférence....4
Evitons le bris d'anonymat....5
Ordre du jour....6
Liste des participants....7
Condensé des résolutions et souhaits adoptés....9
Sommaire des questions des régions....13
Questions des régions posées à la conférence....15
Rapport des commissions – Vote des résolutions et souhaits....26
Commission finances (vote du quitus et du budget)....28
Commission structure et politique générale....33
Commission publications & archives – international....40
Commission pôle communication....47
Commission pôle collaboration avec les milieux professionnels....55
Plénière agenda – Thème de la conférence 2019....58
Ateliers....58
Carrefour européen francophone d'échanges (CEFE)....59
Approbation du rapport de la conférence 2017....60
Allocution du président de l'association Union Alcooliques anonymes....61
Rapport du conseil des services généraux (rapport moral de l'association UAA)....61
Rapport de la déléguée à l'international....63
Présentation et élections des candidats....68
Présentation du congrès 2018....72
Parole aux invités....73
Parole aux serviteurs sortants du conseil des services généraux....75
Election des modérateurs et des membres du comité de préparation de la conférence 2019....78
Présentation de la conférence 2019....78
Annexes 1 Finances....79
Comparaison du compte de résultat avec le budget 2017....79
Contributions par région au 31 décembre 2017....80
Ventes de littérature par région au 31 décembre 2017....81
Utilisation des dollars de sobriété – année 2017....82
Règles et méthodes comptables....83
Bilans actif et passif 2017....85
Compte de résultat 2017....87
Budget simplifié pour l'exercice 2018....88
Annexes 2 Rapport annuel et communication Editions AA....89
Annexe 3 Choix du thème de la conférence 2019....93
Annexes 4 Rapport des ateliers....94
Annexe 5 PV de l'assemblée générale ordinaire de l'association Union Alcooliques anonymes....101

Introduction à la conférence

Résolution

Proposée par Bill W. et adoptée au congrès du 20ème anniversaire des AA en 1955

(*Cette résolution autorise la conférence des services généraux à agir au nom des Alcooliques anonymes et à prendre la succession de ses cofondateurs*)

Nous, les membres du congrès du vingtième anniversaire des Alcooliques anonymes, rassemblés ici à St. Louis en ce mois de juillet de l'année 1955, nous nous déclarons convaincus que notre association est maintenant parvenue à l'âge adulte et qu'elle est entièrement prête à prendre pleine et permanente propriété du triple héritage qui nous a été légué par les AA, à savoir l'héritage du rétablissement, de l'unité et du service.

Nous croyons que la conférence des services généraux des Alcooliques anonymes, telle que créée par nos cofondateurs, le docteur Bob S. et Bill W., et conformément à l'autorisation que lui ont donnée les administrateurs de la Fondation alcoolique, est devenue pleinement capable d'assumer la garde des douze traditions des AA et de prendre en charge l'orientation et la surveillance du service offert dans le monde entier par notre association, ainsi qu'il est prévu dans le *Third Legacy Manual of World Service* (Manuel du troisième héritage des services mondiaux)*(maintenant appelé le Manuel du service chez les AA)* récemment révisé par Bill W., cofondateur encore vivant *(Bill est décédé le 24 janvier 1971)*, de même que l'organisation et la surveillance du conseil des services généraux des Alcooliques anonymes.

Nous avons aussi entendu et dûment appuyé la proposition de Bill W., voulant que la conférence des services généraux des AA prenne maintenant la succession permanente des fondateurs du mouvement, et en hérite toutes les charges et responsabilités particulières qu'ils assumaient, afin d'éviter ainsi pour l'avenir toute éventuelle course au prestige individuel ou au pouvoir personnel et d'assurer aussi à notre association le moyen de fonctionner de façon permanente.

QU'IL SOIT DONC RESOLU que la conférence des services généraux des Alcooliques anonymes devienne, à compter de ce jour du 3 juillet 1955, la gardienne des traditions des Alcooliques anonymes, l'agent de perpétuation des services mondiaux de notre association, la voix de la conscience de groupe de notre association toute entière, et le seul successeur de nos cofondateurs, Bill et le docteur Bob.

ET IL EST ENTENDU que la conférence des services généraux ne pourra changer ou amender ni les douze traditions des Alcooliques anonymes ni les garanties décrites à l'article XII des statuts de la conférence sans avoir d'abord obtenu le consentement des groupes dûment inscrits du monde entier. *(On inclut ainsi tous les groupes connus des bureaux des services généraux dans le monde)*. Un avis sera valablement signifié à tous ces groupes pour les informer de toute proposition de changement, et les groupes auront un délai d'au moins six mois pour étudier cette proposition. De plus, avant que la conférence puisse prendre position, elle aura dû recevoir dans les délais prévus l'assentiment écrit d'au moins les trois quarts de tous les groupes inscrits qui répondront à cette proposition.

NOUS RETENONS EN PLUS que, conformément à l'article XII des statuts de la conférence, la conférence s'engage envers l'association des Alcooliques anonymes selon les termes qui suivent :
Dans toutes ses délibérations, la conférence des services généraux se conformera à l'esprit de la tradition AA, en prenant soin de ne jamais devenir le siège d'une trop grande concentration de richesse ou de pouvoir ; elle aura, en saine administration, la prudence de s'assurer d'un fond de roulement suffisant et une réserve appropriée ; aucun de ses membres ne devra jamais se retrouver en position d'autorité absolue par rapport à un autre ; elle prendra toutes ses décisions importantes par vote après discussion, en recherchant la plus grande unanimité chaque fois que cela est possible ; elle ne prendra jamais de mesures punitives personnelles et ne posera aucun geste qui puisse provoquer de controverse publique ; elle ne fera jamais acte de gouvernement, bien qu'elle soit au service des Alcooliques anonymes, et demeurera toujours, à l'image de l'association qu'elle sert, démocratique en pensée et en acte. *(Cette résolution est adoptée par acclamation par le congrès et, à la conférence, par une résolution dûment soumise au vote).*

St Louis, Missouri, le 3 juillet 1955.

La conférence peut-elle engager l'ensemble du mouvement ?

A moins de dispositions contraires à ses statuts, la conférence devrait toujours pouvoir décider de quelles affaires elle disposera entièrement elle-même, sous sa propre responsabilité, et des sujets pour lesquels elle consultera les groupes AA (ou plutôt, habituellement, les responsables de comités ou les RSG), pour avoir leur opinion ou des conseils précis.
Il devrait donc être clairement entendu et accepté que nos délégués à la conférence sont d'abord les serviteurs mondiaux de l'ensemble des AA, que c'est seulement en deuxième lieu qu'ils représentent leurs régions respectives. Par conséquent, ils devraient avoir le droit, pour les décisions finales, de voter à la conférence des services généraux au meilleur de leur jugement et selon la voix de leur conscience à ce moment-là.
De la même manière, les administrateurs du conseil des services généraux (bien sûr dans les limites de leurs propres statuts et règlements) devraient pouvoir à tout moment décider quand ils agiront pleinement selon leur propre responsabilité ou quand ils demanderont à la conférence conseils, approbation d'une résolution, ou décision effective et orientation.
Dans le cadre de leurs responsabilités clairement définies ou implicites, toutes les sociétés de service domiciliées au siège social, tous les comités, le personnel cadre ou les directeurs devraient être également investis du droit de décider quand ils agiront entièrement de leur propre autorité ou quand ils s'en remettent à l'autorité supérieure immédiate.

Extrait du 3ème concept des services mondiaux

Textes lus en ouverture de la conférence

Prière de la sérénité

Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je peux et la sagesse d'en connaître la différence.

Préambule

Les Alcooliques anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.
Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation, ni droit d'entrée ; nous nous finançons par nos propres contributions. Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause. Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.
Copyright © by The AA Grapevine, Inc. - Reproduit avec la permission

Pourquoi avons-nous besoin d'une conférence ?

Le regretté Bernard B. SMITH, un ami non alcoolique alors président du conseil d'administration et l'un des architectes de la structure de la conférence, a répondu de façon superbe à cette question dans son allocution d'ouverture de la réunion de 1954 :

« Nous n'avons peut-être pas besoin d'une conférence des services généraux pour assurer notre rétablissement. Nous en avons sûrement besoin pour assurer le rétablissement de l'alcoolique qui titube dans le noir à moins d'un coin de rue d'ici. Nous en avons besoin pour assurer le rétablissement de l'enfant qui naît ce soir et dont le destin en fera un alcoolique. Nous en avons besoin pour offrir, en accord avec notre douzième Étape, un refuge permanent aux alcooliques qui, dans un lointain avenir, pourront trouver chez les AA cette même renaissance qui nous a permis de recommencer à vivre.

Nous en avons besoin, parce que, plus que tous les autres, nous sommes conscients des ravages engendrés par cet appétit humain de pouvoir et de prestige dont nous devons tous nous assurer qu'il ne pourra jamais envahir notre Mouvement. Nous en avons besoin pour protéger les AA de toute forme excessive de gouvernement, tout en les protégeant contre l'anarchie. Nous en avons besoin pour épargner au mouvement la désintégration tout en le préservant de la sur structuration. Nous en avons besoin pour que le mouvement des Alcooliques anonymes, et lui seul, soit l'ultime dépositaire de ses douze étapes, de ses douze traditions et de tous ses services.

Nous en avons besoin pour assurer que tous les changements effectués dans le mouvement ne répondent qu'aux besoins et aspirations de tous les membres et non pas de quelque groupuscule. Nous en avons besoin pour assurer que les portes des AA soient toujours ouvertes, de sorte qu'en tout temps, toute personne qui souffre d'alcoolisme puisse librement franchir ces portes, être bien accueillie et se sentir bienvenue. Nous en avons besoin pour assurer que les Alcooliques anonymes ne demandent jamais aux gens qui comptent sur nous de quelle race ils sont, de quelle confession ou de quel rang social »

Manuel du service chez les AA – Chapitre 1 – Reproduit avec la permission d'AA World Services, Inc.

Lecture d'un texte du Chanoine RAVEN décrivant les conditions d'une véritable fraternité. Bernard SMITH a considéré que ce texte représentait pour AA une force créatrice et dynamique, apte à libérer notre énergie latente pour permettre de vivre et d'agir d'une façon constructive.

« Trois conditions sont nécessaires pour la création d'une véritable fraternité. La possession d'un idéal commun dépourvu d'égoïsme et de rivalité. L'établissement d'un but commun assez élevé pour éclairer l'imagination et susciter la loyauté. La fraternité et l'unité impliquant la joie et l'enthousiasme d'appartenir à une association organisée et engagée dans un travail à plein temps.

Cette fraternité atteint son apogée lorsque l'idéal est très élevé et très exaltant ; lorsque la tâche captive chaque once de notre force et chaque élément de notre être, lorsque l'unité est tellement forte et profonde que nous nous comprenons les uns les autres sans effort conscient, que nous devinons les besoins non avoués et que nous y remédions immédiatement et spontanément. Dans de telles conditions, toute l'énergie que nous gaspillons souvent à satisfaire nos jalousies et nos vanités, à sauvegarder les apparences et à réprimander les autres, devient disponible pour un travail créateur ».

Le mouvement des AA devient adulte, p. 282 – Reproduit avec la permission d'AA World Services, Inc.
Par Bernard Smith, Président des services généraux 1951-1956

Les douze traditions (version intégrale)

Confère manuel du service chez les AA Edition 2015-2016 – Page S13

Les douze concepts (version abrégée)

Confère manuel du service chez les AA Edition 2015-2016 – Page IV

Evitons le bris d'anonymat

Par respect pour les autres, nous vous demandons de ne pas prendre de photos pendant les réunions de la conférence. N'oubliez pas que les images prises lors des réunions Alcooliques anonymes peuvent mettre des membres mal à l'aise quant à la confidentialité de la réunion.

De plus, soyez prévenants quand vous prenez des photos sur les lieux de la conférence. Prenez soin de ne pas photographier des membres Alcooliques anonymes qui ne vous ont pas donné l'autorisation de le faire et qui ne souhaiteraient peut-être pas apparaitre sur vos photos.

La version intégrale de la onzième tradition des Alcooliques anonymes dit que « Nos noms et nos photos nous identifiant comme membres Alcooliques anonymes ne devraient jamais être diffusés sur les ondes ou dans des films ou des écrits publics. »

En vertu de ce principe, n'affichez pas de photos où l'on peut reconnaitre des membres Alcooliques anonymes sur des sites Web accessibles au grand public, incluant les pages librement accessibles sur les sites des réseaux sociaux.
Enfin, quel que soit le support, la divulgation de l'appartenance d'un membre aux Alcooliques anonymes ne peut légitimement être faite que par la personne elle-même.

Ordre du jour

Vendredi

12h45 – 14h30	Réunion plénière Présentation des invités Présentation des secrétaires techniques / scrutateurs pour les votes Appel des membres votants et des délégués adjoints Approbation du rapport de la conférence 2017 Présentation des candidates classe B Allocution du président de l'Union AA Rapport du conseil des services généraux Distribution de la liste des thèmes à choisir pour la conférence 2019 Tirage au sort de deux scrutateurs parmi les délégués 3ème année pour l'élection de l'administrateur territorial sud-est
15h00 - 19h00	Travail en commissions
20h15 – 20h30	Réunion modérateurs conférence, comité de préparation et modérateurs et secrétaires des ateliers
20h30 – 22h15	Ateliers : « AA France se regarde en face »
20h30 – 22h15	Carrefour européen francophone d'échanges
22h30	Tirage au sort des collèges électoraux

Samedi

8h30 – 12h30	Travail en commissions
13h30 – 15h00	Travail en commissions
15h30 - 17h00	Réunion plénière Présentation de la candidate classe A Appel des membres votants Rapport de la déléguée à l'international Vote de confirmation d'un administrateur des services généraux classe A Vote de confirmation d'un administrateur des services généraux classe B Election d'un administrateur territorial sud-est
17h15 – 18h30	Rencontre des délégués avec leur administrateur territorial
18h45 – 19h00	Rencontre entre les modérateurs de l'atelier plénier et les rapporteurs des ateliers
20h15 – 20h45	Plénière agenda Vote du thème de la conférence 2019
20h45 - 21h00	Présentation de La Baule 2018
21h00 – 22h15	Atelier plénier : synthèse des ateliers

Dimanche

9h00 – 12h15	Réunion plénière Parole aux invités Parole aux sortants Appel des membres votants pour la journée Rapports des commissions et vote des souhaits et résolutions
13h15 – 16h30	Réunion plénière Rapports des commissions et vote des souhaits et résolutions 48ème conférence des services généraux en 2019 : Présentation du modérateur élu par le conseil des services généraux Election du modérateur parmi les délégués 3ème année Election des délégués membres du comité de préparation

Liste des participants

Invités Europe francophone

MICHELE A.	BELGIQUE	Trésorière des Editions AA francophones européennes
PATRICK B.	BELGIQUE	Administrateur régional Brabant Bruxelles
DIDIER L.	BELGIQUE	Administrateur régional Liège
MONIKA S.	SUISSE	Administratrice territoriale
HENRI L.	SUISSE	Vice-président AASRI

Candidates

SANDRINE CHARNIER		Administratrice des services généraux classe A
MARYLINE D.	AQUITAINE	Administratrice des services généraux classe B
MARTINE B.	PACA	Administratrice territoriale sud-est

Délégués adjoints non-votants

PIERRE R.	AQUITAINE	PAULE C.	LORRAINE
PIERRE T.	AUVERGNE	BERNARD D.	MIDI-PYRENEES
JEAN-LOUIS M.	BOURGOGNE	MARIE M.	NORMANDIE
ANNE-MARIE C.	LANGUEDOC-ROUSSILLON	NORREDINE L.	PICARDIE
	PIM	CLEMENT C.	

Serviteurs techniques

Pour les votes en assemblée plénière, 5 scrutateurs sont désignés parmi les secrétaires techniques

SYLVIE ROUGIER	Salariée	Responsable des secrétaires techniques et de la mise à disposition des rapports des commissions

MARIE-DOMINIQUE M.	CENTRE	Secrétariat commission finances	Scrutateur
JEAN D.	PARIS INTRA-MUROS	Secrétariat commission structure et politique générale	Scrutateur
MARTINE B.	PARIS INTRA-MUROS	Secrétariat commission Pôle Communication	Scrutateur
LAURENT Q.	BRETAGNE	Secrétariat commission Pôle Communication	Tableau votes
GEORGES L.	AQUITAINE	Secrétariat commission Publications & Archives / International	Scrutateur
NATHALIE L.	AQUITAINE	Secrétariat commission Pôle collaboration avec les milieux professionnels	Scrutateur
MARYLINE D.	AQUITAINE	Secrétariat CEFE	

ELISABETH G.	NORD-PAS DE CALAIS	Secrétariat des réunions plénières
DOMINIQUE M.	PACA	Secrétariat des réunions plénières

GWENDOLINE H.	BRETAGNE	Stand littérature
MARTINE V.	ILE-DE-FRANCE	Stand littérature

Membres Votants

SERVICES GENERAUX

1	PAUL BELVEZE	Administrateur classe A	6	Président UAA
2	MARION ACQUIER-BACHELART	Administrateur classe A	2	
3	DIDIER B.	Administrateur classe B	1	Services généraux - Vice-président UAA
4	REGIS M.	Administrateur classe B	2	Services généraux - Trésorier national
5	ANNE-MARIE O.	Administrateur classe B	4	Services généraux
6	CLAUDIE P.	Administrateur classe B	3	Territoire Centre - Paris - Ile -de-France
7	ANNIE S.	Administrateur classe B	3	Territoire nord-est
8	DOMINIQUE B.	Administrateur classe B	1	Territoire nord-ouest
9	BERNARD H.	Administrateur classe B	4	Territoire sud-est
10	ELISABETH S.	Administrateur classe B	2	Territoire sud-ouest
11	CATHERINE G.	Responsable national	2	Permanences et internet
12	JEAN FRANÇOIS L.	Responsable national	1	Publications & archives
13	JEAN-CHRISTOPHE P.	Responsable national	1	Justice
14	JEANNOT R.	Responsable national	2	Santé
15	LOTUS A.	Déléguée	1	International

Comptant parmi le premier tiers votant SG

16	SYLVIE ROUGIER	Responsable BSG	Salariée

DELEGUES

1	AQUITAINE	KARIM F.	3	Finances
2		ODETTE L.	2	Publications & Archives / International
3	AUVERGNE	MICHEL R.	2	Pôle Communication
4	BOURGOGNE	DANIEL L.	1	Publications & Archives / International
5		SYLVIANE G.	3	Pôle Communication
6	BRETAGNE	DAISY C.	1	Structure et Politique générale
7		PHILIPPE L.	2	Pôle Communication
8		JACQUES V.	3	Pôle Collaboration avec les milieux professionnels
9	CENTRE	PASCAL H.	2	Publications & Archives / International
10	CHAMPAGNE-ARDENNE	ALAIN F.	1	Pôle Collaboration avec les milieux professionnels
11	CORSE	DEBBIE L.	Adj.	Publications & Archives / International
12	FRANCHE-COMTE	CLAUDE D.	2	Pôle Collaboration avec les milieux professionnels
13	IDF	ANNE F.	1	Pôle Communication
14		JEAN-PIERRE R.	1	Finances
15		DOMINIQUE V.	3	Pôle Collaboration avec les milieux professionnels
16		FRANÇOIS D.	3	Structure et Politique générale
17	LANGUEDOC ROUSSILLON	DOMINIQUE R.	2	Pôle Collaboration avec les milieux professionnels
18		CHRISTOPHE R.	3	Finances
19	LIMOUSIN	ANNE-CORINNE L.	1	Pôle Communication
20	LORRAINE	BERNARD C.	1	Structure et Politique générale
21		JEAN ALAIN S.	2	Finances
22	MIDI-PYRENEES	CATHY D.	3	Publications & Archives / International
23		GÉRARD M.	3	Finances
24	NORD-PAS-DE-CALAIS	CAROLINE P.	1	Structure et Politique générale
25		ALAIN D.	2	Publications & Archives / International
26		ROGER C.	Adj.	Pôle Collaboration avec les milieux professionnels
27	NORMANDIE	MARIE-JEANNE C.	2	Pôle Communication
28		YVES D.	3	Finances
29	PACA	CORINNE T.	2	Pôle Communication
30	PAYS DE LA LOIRE	MICHEL L.	1	Finances
31		MARC V.	2	Pôle Collaboration avec les milieux professionnels
32	PICARDIE	CLAUDIE C.	1	Finances
33	PIM	LIONEL D.	1	Publications & Archives / International
34		BERNARD D.	3	Pôle Collaboration avec les milieux professionnels
35		LAURENT S.	3	Pôle Communication
36		SUZY B.	3	Finances
37	POITOU-CHARENTES	ALAIN BK.	1	Structure et Politique générale
38		ALAIN BE.	Adj.	Pôle collaboration avec les milieux professionnels
39	RHONE-ALPES	JEAN-CLAUDE P.	3	Publications & Archives / International
40		CHRISTIAN G.	Adj.	Structure et Politique générale

Condensé des résolutions et souhaits adoptés

Finances

Résolution n°1
La conférence approuve les comptes de l'année 2017 et donne quitus au trésorier national.

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux que le résultat de 6449,57€ de l'exercice 2017 soit affecté au fonds associatif de réserve.
Après cette opération, la prudente réserve s'élève à 304.190,15€ et la réserve spéciale pour 5ème Tradition à 21.959,19€.

Résolution n°3
La conférence approuve un budget 2018 en équilibre arrêté à la somme globale de 264.130€.

Résolution n° 4
La conférence recommande au conseil des services généraux, l'élaboration d'un document synthétique sur le circuit de l'argent d'AA France.

Structure et politique générale

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que le délégué adjoint, représentant sa région, puisse assister à chaque conférence pendant toute la durée du mandat défini par cette dernière.

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier, suite à une demande émanant d'une région, la possibilité de réviser le nombre de délégués octroyé à celle-ci (cf. résolution n°1 de 2012) selon les critères suivants :
- Superficie de la région
- Eloignement et situation géographique des groupes
- Infrastructure et conditions climatiques hivernales

Résolution n°3
La conférence recommande au conseil des services généraux d'engager une réflexion sur les critères d'éligibilité des administrateurs de classe B (administrateurs des services généraux et territoriaux) et des responsables des comités nationaux.

Résolution n°4
La conférence recommande au conseil des services généraux de modifier les statuts de l'UAA et la charte de manière à ne plus faire référence aux associations de service locales.

Souhait n°1
Dans l'esprit de notre littérature de service, la conférence souhaite que les règlements injonctifs régionaux ou locaux soient remplacés par des pratiques de fonctionnement limitées uniquement à des suggestions.

Souhait n°2
La conférence souhaite que, par souci d'humilité (fondement essentiel de notre rétablissement), les termes de « responsable » et de « responsable adjoint » se substituent aux termes de « président » et de « vice-président », excepté pour ce qui concerne l'UAA et les associations de services, où le terme de président est obligatoire.

Souhait n°3
La conférence souhaite que dans les groupes ne pratiquant que des réunions ouvertes, la conscience de groupe soit saisie sur la pertinence de cette pratique.

Souhait n°4
La conférence souhaite que les régions du territoire organisateur du congrès national se dispensent de mettre en place toute forme de manifestation cette année-là.

Souhait n°5
La conférence souhaite que toutes les manifestations AA aient leur sens et leur raison d'être en donnant principalement la priorité à l'ouverture vers l'extérieur par des actions d'information publique (avant et/ou pendant la manifestation) et ainsi à la transmission du message.

Souhait n°6
La conférence souhaite que les régions organisatrices d'un congrès national recherchent tous les moyens d'en réduire le coût par la recherche et le choix
- de toutes formes de structures d'accueil moins prestigieuses et donc moins onéreuses,
- d'une période de l'année plus adaptée aux possibilités des structures autres qu'un palais des congrès.

Publications & archives - international

Publications & archives

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que la mise au catalogue littérature du jeton « Appelle avant » tel qu'il est dans son état actuel : charte graphique AA non respectée et absence de numéro de téléphone, ne soit pas renouvelée.

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux d'effectuer une étude pour la réalisation d'un nouveau jeton « Appelle avant » respectant la charte graphique AA et comportant un n° de téléphone.

Résolution n°3
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Accueillir un nouveau dans le groupe » soit mis sur le site AA France, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution n°4
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Le mot dieu » soit inscrit dans le catalogue littérature, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution n°5
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Réunion de travail AA, la conscience du groupe » soit inséré dans le colis littérature destiné à l'ouverture d'un groupe, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution n°6
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Réunion de travail AA, la conscience du groupe » soit mis sur le site AA France, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution n°7
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Une réunion dans la poche » soit inscrit au catalogue littérature AA France, sous réserve que les services du GSO I (General Service Office of Ireland) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution n°8
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Violence et comportement personnel » soit mis sur le site AA France, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution n°9
La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier la réalisation d'un document s'inspirant du modèle : « Votre bureau des services généraux des AA » publié par AA.org sous la référence FF-6.

Résolution n°10
La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier la réalisation d'un document s'inspirant du modèle : « Y-a-t-il un alcoolique dans votre milieu de travail ? » publié par AA.org sous la référence FP-54.

Pôle communication

Permanences et internet

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que les adresses mail de groupe figurant sur le site www.alcooliques-anonymes.fr soient enlevées et remplacées par le formulaire de contact de la page « Alcool : Besoin d'aide ? ».

Souhait n°1
La conférence souhaite que le comité CNPI étudie la faisabilité technique et budgétaire de l'ajout de la fonction « Recherche par nom de groupe » dans le module « Recherche de réunion » du site www.alcooliques-anonymes.fr.

Souhait n°2
La conférence souhaite que le comité CNPI étudie la faisabilité technique et budgétaire de l'ajout de la fonction de géolocalisation pour la recherche de réunion, lorsque l'utilisateur se connecte à partir d'un smartphone.

Relations publiques

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux de lancer pour une durée d'un an des campagnes de communication nationale Facebook, en alternant les canaux ordinateur et mobile. Le budget à allouer serait de 800 €.

Résolution n°3
La conférence recommande au conseil des services généraux de ne pas réactualiser le film « AA pour les jeunes » avec le n° Cristal.

Pôle collaboration avec les milieux professionnels

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que soit établi par nos Administrateurs de classe A un questionnaire adressé à un grand nombre de médecins nous permettant d'avoir une meilleure connaissance de leur perception de notre mouvement pour pouvoir réfléchir à une communication qui leur soit plus adaptée.

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux que soit établi, afin qu'il soit présenté à la conférence 2019, le guide de 5ème Tradition commun à tous les comités.

Sommaire des questions des régions

Alsace

Question 1 : question rejetée par le comité de préparation 15
Question 2 : question rejetée par le comité de préparation 15
Question 3 : question rejetée par le comité de préparation 15
Question 4 : question rejetée par le comité de préparation 15

Auvergne

Question 1 : Commission finances ..... 15 - 32

Bretagne

Question 1 : commission pôle communication ..... 15 - 51
Question 2 : commission pôle communication ..... 15 - 51

Ile de France

Question 1 : commission structure et politique générale ..... 16 - 34
Question 2 : commission structure et politique générale ..... 16 - 36
Question 3 : conseil des services généraux 17
Question 4 : commission structure et politique générale ..... 17 - 36
Question 5 : commission structure et politique générale ..... 17 - 36

Languedoc-Roussillon

Question 1 : commission pôle communication ..... 18 - 53
Question 2 : commission pôle communication ..... 18 - 53

Limousin

Question 1 : commission pôle communication ..... 18 - 52

Lorraine

Question 1 : question rejetée par le comité de préparation 19
Question 2 : question rejetée par le comité de préparation 19

Midi-Pyrénées

Question 1 : commission publications & archives - international ..... 19 - 40
Question 2 : commission publications & archives - international ..... 19 - 41

Nord-Pas-de-Calais

Question 1 : commission structure et politique générale ..... 20 - 36
Question 2 : commission structure et politique générale ..... 20 - 37
Question 3 : commission pôle communication ..... 20 - 52

Normandie

Question 1 : commission publications & archives - international ..... 20 - 41
Question 2 : commission publications & archives - international ..... 20 - 42
Question 3 : commission publications & archives - international ..... 20 - 42
Question 4 : commission structure et politique générale ..... 21 - 34
Question 5 : commission structure et politique générale ..... 21 - 35
Question 6 : commission structure et politique générale ..... 21 - 35
Question 7 : commission structure et politique générale ..... 21 - 35
Question 8 : commission structure et politique générale ..... 21 - 35

Question 9 : conseil des services généraux.....21

Paris intra-muros

Question 1 : commission structure et politique générale .....22 - 37
Question 2 : commission finances .....22 - 31
Question 3 : commission finances .....22 - 31
Question 4 : commission finances .....22 - 31
Question 5 : commission structure et politique générale .....22 - 36
Question 6 : conseil des services généraux.....23
Question 7 : commission pôle communication.....23 - 53
Question 8 : commission pôle communication.....23 - 53
Question 9 : commission pôle communication.....23 - 53
Question 10 : commission pôle collaboration avec les milieux professionnels.....23 - 56
Question 11 : commission pôle collaboration avec les milieux professionnels.....24 - 56

Pays de la Loire

Question 1 : commission structure et politique générale .....24 - 34
Question 2 : commission structure et politique générale .....24 - 35

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Question 1 : commission pôle communication.....24 - 52

Correspondants régionaux justice

Question 1 : commission publications & archives - international .....25 - 42

Questions des régions posées à la conférence

ALSACE

Question 1

Serait-il possible de créer et de mettre facilement à disposition une banque de photos AA pour nos relations avec la presse ?

Question rejetée par le comité de préparation qui suggère une reformulation claire avec un argumentaire plus explicite.

Question 2

Compte-tenu de l'importance du Congrès AA, comment faire pour pérenniser l'annualité de l'évènement ?

Question rejetée par le comité de préparation qui suggère une reformulation claire avec un argumentaire plus explicite.

Question 3

Il existe un historique AA mondial sur le site AA.org.

Ne serait-il pas important d'avoir l'équivalent pour la France sur le site national afin de mieux promouvoir le mouvement ?

Question rejetée par le comité de préparation qui suggère une reformulation claire avec un argumentaire plus explicite.

Question 4

Les groupes AA n'ont pas tous un RSG.

Pourquoi AA France exige alors qu'un groupe en centre pénitentiaire ait obligatoirement un RSG pour être un groupe et plus une antenne ?

Question rejetée par le comité de préparation qui suggère une reformulation claire avec un argumentaire plus explicite.

AUVERGNE

Question 1

De la littérature, des documents sur nos sites alcooliques-anonymes.fr et aa.org parlent de "à quoi sert l'argent en AA". Mais concrètement, biens des membres et trésoriers de groupes, lorsque la question leur est posée, n'arrivent pas clairement à expliquer ce que sont, où vont et à quoi servent : les contributions ordinaires, les $$ de sobriété, les chapeaux de la reconnaissance, les participations à la conférence... Les réponses demandent souvent des recherches dans une foule de documents. Il suffit de parler un peu d'argent en AA (7ème tradition...) dans une réunion de rétablissement pour constater quelquefois que le montant du chapeau a sensiblement augmenté par rapport au montant moyen, ceci sans remettre en question bien sûr la liberté traditionnelle de chaque membre face à ses propres contributions.

Serait-il possible d'élaborer un petit document expliquant ce que sont ces différentes contributions, leur rôle dans nos actions et fonctionnement, à quoi elles contribuent ?

BRETAGNE

Argumentaire commun aux questions 1 et 2 :

Le site www.alcooliques-anonymes.fr a une double vocation :

1. Rendre accessible l'aide que proposent les Alcooliques anonymes : les réunions, les évènements, les ressources, nos relations avec la presse et avec les professionnels, ce qui se passe dans les régions.

2. Fournir aux membres un accès à divers outils et documents afin d'aider les groupes AA dans la poursuite de leur objectif primordial : transmettre le message à l'alcoolique qui souffre.

Ce deuxième volet du site constitue une bibliothèque d'outils et une zone d'archivage (dans une limite raisonnable). A l'intérieur de cet espace réservé aux membres, il serait intéressant de pouvoir trouver des documents produits par les régions. L'intérêt serait à la fois :

→ de permettre un accès centralisé à l'information, ce qui pourrait aider à rendre le service plus attrayant, notamment pour de jeunes serviteurs (ou même de moins jeunes), et d'éviter la multiplicité des outils informatiques à maîtriser.

Il suffirait alors aux amis d'apprendre à connaître l'espace membres du site pour avoir accès à la plupart des informations utiles dans le cadre du service.

→ de permettre aux serviteurs de pouvoir consulter les outils développés par des amis d'une autre région et de s'en inspirer éventuellement.

La condition en serait une conformité rigoureuse à La ligne de conduite des AA sur l'internet (respect scrupuleux de l'anonymat, éviter les liens pouvant laisser supposer une affiliation, recommandations concernant l'affichage de comptes rendus de service...).

Afin d'éviter la surcharge de cet espace, il serait possible de convenir d'une liste limitative du type de documents concernés et d'une double validation (par le comité régional responsable et par le BSG).

A titre d'exemple, notre région Bretagne, par l'intermédiaire de son comité, pourrait mettre à disposition, dans un onglet régional réservé aux membres :

- le "P'tit Bob", bulletin régional à destination des groupes bretons,
- les comptes rendus des assemblées régionales, des réunions du comité régional, des réunions de districts.

Question 1

La conférence pourrait-elle recommander la création d'un onglet archivage régional sur l'espace "pour les membres" du site national internet ?

Question 2

La conférence pourrait-elle confier au conseil des services généraux et à son comité national de service "permanences internet" la mise en place d'un onglet *archivage régional* sur l'espace "pour les membres" du site national internet ?

ILE DE FRANCE

Question 1

En se référant au souhait n°1 de la conférence de l'année 2000. Afin de laisser aux groupes la responsabilité finale des affaires de AA (1er concept), de susciter des vocations de serviteurs dans les structures et de respecter l'esprit de rotation des services, la commission suggère une carence de 2 ans entre les mandats nationaux (administrateurs, bureaux nationaux, délégués mondiaux). Considérant que l'on rencontre encore régulièrement des amis qui s'accrochent à des services au-delà d'un délai raisonnable ; d'autres qui persistent à rester dans la même sphère, même s'ils changent de poste. Ce point a déjà été abordé l'an passé par la question n° 24 de la conférence 2017 répondu par le conseil des services généraux.

Il nous semble qu'on a affaire à un oubli de la signification de la rotation de service :

- Protection de notre égo,
- Lâcher prise sur le groupe ou la structure où nous évoluons c'est-à-dire abandonner le contrôle.
- Laisser la relève se lancer et enrichir le mouvement au fil de ses essais, erreurs et motivations.
- Savoir s'éloigner pour faire place aux autres afin de susciter de nouveaux serviteurs

La conférence pourrait-elle adopter des règles claires d'élection aux postes de services nationaux en référence au souhait n°1 de la conférence de l'année 2000 ?

Question 2

Dans le guide de préparation du congrès national (version juin 2017 sur le site national), il est précisé en page 8 : « Il est demandé aux régions du territoire concerné de ne pas organiser de convention territoriale ou régionale l'année où il organise le congrès AA France. Cela laisse plus de disponibilité aux serviteurs. »

Force est de constater que cette précaution n'est pas toujours observée. A titre d'exemple, deux conventions régionales ont été organisées parmi les cinq régions du territoire Nord-Est au cours de l'année

2016 et du congrès national à Nancy. Le Conseil des Services Généraux ayant confié au comité SPG « une étude sur la politique (périmètre, fréquence et financement) des manifestations en AA France (congrès, conventions, forums) dans l'objectif d'instruire un dossier à présenter à la prochaine conférence ». (JSG n°147, pages 6 et 7)

L**a conférence pourrait-elle envisager de confirmer la non organisation d'une convention régionale ou territoriale l'année où le territoire organise le congrès national ?**

Question 3

Les médias (télévision, radio, presse, etc.) sont notre lien le plus précieux pour nous faire connaître et faire connaître notre méthode vers l'extérieur. Lors de certaines interviews nous ne retrouvons pas toujours les valeurs de notre programme qui nous ont amenées vers une abstinence heureuse et durable ce qui est bien dommage dans une période où la fréquentation de nos groupes décline de jour en jour.

Dans un but d'une communication claire et reflétant bien notre programme de rétablissement ne faudrait-il pas envisager une coordination des propos à tenir avec ceux qui nous représentent avec dévouement vers l'extérieur à savoir nos administrateurs de classe A ? Cette coordination pourrait se faire pour l'unité du mouvement avec notre comité national en charge du pôle communication.

Réponse du conseil des services généraux

Nos administrateurs de classe A sont parfaitement conscients de l'importance des termes qu'ils utilisent à l'occasion de leurs interventions dans les média. Ils sont eux aussi demandeurs d'une ligne de conduite qui les aiderait à aller à l'essentiel dans la présentation du mouvement vers l'extérieur (ex: présentation du programme de rétablissement et spiritualité). Le conseil des services généraux a choisi de mettre en place un groupe de travail de 3 administrateurs (classe A et B) pour élaborer un aide-mémoire.

Argumentaire commun aux questions 4 et 5 :

1. La conférence 2017 a adopté la résolution suivante : Littérature & archives – international - Résolution n° 4 « La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier la réalisation de deux documents du type : «A lire en réunion ouverte» - «A lire en réunion fermée» s'inspirant des documents joints en annexe 5 et adaptés au français européen.» En adoptant cette résolution à une large majorité (54 oui et 1 non), la conférence a affirmé son consentement à distinguer clairement une réunion ouverte [à tout public] et une réunion fermée. La réunion fermée est définie comme suit dans cette annexe 5 : « Conformément à notre objectif premier, seules les personnes qui ont le désir d'arrêter de boire y sont admises. Si vous croyez avoir un problème d'alcool, vous êtes les bienvenus. »

2. Il est écrit dans la brochure FP-16, La vie du groupe, là où tout commence, page 13 : « Toute réunion d'un groupe des AA, comme le dit notre « préambule », doit permettre aux membres des AA de partager «entre eux leur expérience, leur force et leur espoir, dans le but de résoudre leur problème commun et d'en aider d'autres à se rétablir de l'alcoolisme». Pour atteindre ce but, certains groupes tiennent à la fois des réunions ouvertes et des réunions fermées.»

3. En parcourant le Carnet des réunions en France sur le site www.alcooliques-anonymes.fr, on constate que certains groupes en France ont choisi de ne tenir que des réunions ouvertes.

Si le choix de ces groupes pourrait ne pas poser problème dans une zone géographique où plusieurs groupes existent, dont des groupes tenant des réunions fermées, il semble légitime de s'interroger sur la pertinence de ce choix concernant un groupe géographiquement isolé. Un nouveau venu va-t-il franchir la porte de la même manière et se sentir autant en confiance, s'il sait qu'il pourrait être mis en présence de personnes étrangères à son problème ? N'est-ce pas un potentiel obstacle supplémentaire [ou bien prétexte] mis sur le chemin d'un passage à l'acte que nous savons difficile ? Un membre AA, nouveau venu ou non, n'a-t-il pas potentiellement besoin de réunions «fermées» pour se rétablir ? (N.B. : les questions ci-dessus ne sont évidemment pas des questions à la conférence mais une simple figure de style)

Question 4

Dans le respect de la quatrième tradition, la conférence peut-elle suggérer aux groupes concernés une réflexion allant dans le sens de ces questionnements ?

Question 5

Afin de l'aider à choisir, la conférence peut-elle envisager des moyens pour mettre d'avantage l'accent sur ce sujet au moment de la création d'un nouveau groupe ?

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Question 1

Chez les AA, le respect de la dignité des autres est la base de nos efforts pour transmettre le message aux alcooliques ayant des besoins spéciaux. En 2012, le Baromètre Santé Sourds et Malentendants (BSSM) réalisé sous l'autorité de L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) révélait une consommation d'alcool à risque (chronique ou de dépendance) chez les personnes sourdes ou malentendantes semblable à celle de la population entendante. Or chez ces personnes, les difficultés de communication et l'isolement les amènent à demander très tardivement de l'aide.

Pourquoi ne pas intégrer sur notre site une vidéo de bienvenue en langue des signes française (LSF), permettant ainsi à un public doublement isolé (surdité/alcoolisme) de se sentir accueilli et accompagné face à la maladie alcoolique ?

Question 2

Les supports de communication et d'information ont beaucoup évolué ces dernières années. Lors de campagnes d'affichage, nous avons vu apparaître des écrans publicitaires dans les pharmacies. A l'instar de certaines campagnes TV, film à destination des prisons, ou autres communications AA réalisés par le passé, notre message pourrait, aujourd'hui, apparaître sur ces écrans TV.

Dans le but de transmettre le message et d'avoir une plus grande visibilité, la conférence pourrait-elle se prononcer favorablement sur le principe de l'attribution d'un budget en vue d'être utilisé pour ce type de diffusion média sur les écrans de pharmacie ?

LIMOUSIN

Question 1

Depuis la création d'une permanence téléphonique nationale (numéros 0820… puis 0969…), certains groupes et régions ont abandonné leur numéro de téléphone propre pour s'en remettre aux moyens nationaux.

D'autres groupes ont choisi de conserver leurs moyens de communications locaux plutôt que de délocaliser et s'en remettre exclusivement à une "plateforme" nationale, parfois suite à de mauvaises expériences dans ce sens. Et ces groupes souhaitent généralement l'aide des services nationaux pour transmettre au maximum leurs coordonnées locales.

Cependant, sur le site internet officiel AAFrance, lors d'une recherche de coordonnées de groupe, le numéro de la permanence 0969 est donné, et même en priorité sur le numéro du groupe - et le fait que ce soit un numéro en 09 entretient l'ambiguïté : l 'alcoolique ou l'allié naturel qui appelle un numéro fixe pense tomber sur le groupe AA de sa ville, alors qu'il contacte quelqu'un à l'autre bout de la France, qui retransmettra aux groupes en passant par plusieurs intermédiaires.

De même, sur la « chemise de nuit », ou de jour, du permanent, la consigne est de retransmettre les demandes au BSG, correspondants permanence, responsables comités… – mais pas de donner en priorité aux appelants le numéro de téléphone du groupe lorsqu'il existe.

Ainsi les numéros de téléphone des groupes sont peu transmis par les services généraux, le souhait du comité permanence étant « qu'il n'y ait plus à terme de numéros publiés autres que le numéro Cristal » (Conférence 2016, réponse à la question 1 de l'Alsace par la commission pôle communication).

En considérant que les groupes sont la base des AA, que les services généraux sont au service des groupes, mais non « au-dessus » des groupes, et que ce n'est pas aux services généraux ou à la conférence de décider de la communication de chaque groupe ou de complètement le remplacer dans ses actions lorsqu'il ne le souhaite pas, la conférence peut-elle recommander au comité communication, lorsqu'un groupe possède un numéro de téléphone propre, de transmettre en priorité ce numéro ?

C'est-à-dire :

- sur le site internet, de l'indiquer systématiquement et exclusivement comme coordonnées du groupe, et non couplé avec celui de la permanence ou autre.

- sur les consignes aux permanents, de leur demander clairement de transmettre en priorité les coordonnées du groupe de leur ville aux appelants.

LORRAINE

Question 1

La fréquence des appels téléphoniques sur le numéro cristal laisse à penser que les groupes Aa sont inexistants dans certains DOM TOM.

Pourrait-on mettre en œuvre des mesures spécifiques, calquées sur celles réalisées en Afrique, pour favoriser l'émergence de notre mouvement dans ces DOM-TOM ?

Question rejetée par le comité de préparation qui suggère une reformulation claire avec un argumentaire plus explicite.

Question 2

Les Aa ne peuvent-ils pas faire l'économie d'une structure, soit en calquant les régions Aa sur les cinq territoires Aa actuels, soit en créant 13 territoires ?

Question rejetée par le comité de préparation qui suggère une reformulation claire avec un argumentaire plus explicite.

MIDI-PYRENEES

Question 1

Lors de la conférence 2017, nous avons demandé s'il serait possible d'intégrer au catalogue Littérature un slogan existant dans le catalogue anglophone « This too shall pass ! » traduit par « Cela aussi passera ».

Le Comité Littérature et Archives nous a précisé que cette même question avait obtenu une réponse en 2013.

Or, la réponse apportée (rapport de la conférence 2013, page 22) est « le Bureau Littérature et Archives va effectuer des recherches sur ce slogan et s'assurer de son approbation à une autre conférence, puis vous tiendra informé du résultat ».

N'ayant pas eu d'information quant au résultat, nous réitérons la question.

« Au catalogue Littérature anglophone, il existe le slogan « This too shall pass ! ». Pourrions-nous l'intégrer au catalogue Littérature francophone sous la traduction « Cela aussi passera ! » ?

Question 2

En 1980, sous la référence n° 24, et en 1986, sous la référence n° 26, il existait dans notre catalogue Littérature un petit texte appelé « Ma nouvelle règle d'or ».

Je penserai de vous ce que j'aimerais que vous pensiez de moi
Je parlerai de vous comme j'aimerais que vous parliez de moi
J'agirai envers vous comme j'aimerais que vous agissiez envers moi.
****
Avant de raconter une histoire sur quiconque,
je me poserai les questions suivantes :
est-ce vrai ?
est-ce gentil ?
est-ce nécessaire ?
****
L'homme récolte ce qu'il a semé

Ce document n'ayant été approuvé par aucune conférence, il a été retiré de notre catalogue.

« La conférence pourrait-elle se prononcer sur l'édition de « Ma nouvelle règle d'or » sous format de notre carte de visite, ou de notre Prière de la Sérénité ?

NORD-PAS-DE-CALAIS

Question 1
La possibilité pour les groupes de créer une association de service de groupe aboutit dans notre cas à fragiliser l'unité du mouvement et son appartenance territoriale.
Serait-il possible de préciser, à la suite des décisions de la conférence 2015 au sujet de la nouvelle charte, qu'une association de service de groupe n'a pas de raison d'être dans une région dotée elle-même d'une association de service sauf cas particulier et notamment précisés par certains critères ?

Question 2
Compte-tenu des déficits successifs enregistrés ces quatre dernières années par notre congrès annuel et de la désaffection croissante des amis pour ces manifestations, à savoir également les forums et les conventions, **la conférence pourrait-elle réfléchir à une pratique plus modeste, voire moins fréquente, de ces manifestations afin de la rendre accessible au plus grand nombre ?**

Question 3
Sur le site national AA, pour des raisons de lisibilité nous dit-on, les informations données sont déjà présentées selon les nouveaux découpages régionaux. Or le souci de proximité est bien présent dans les groupes et ne saurait être ignoré : les difficultés que connaissent certains districts à se détacher de leur association de services témoignent en ce sens. Il nous semble dangereux pour l'unité de notre mouvement d'éloigner encore les comités régionaux de leur base : les groupes.
La conférence pourrait-elle se pencher sur cette question du redécoupage des régions AA en gardant présent à l'esprit que cette question n'émane aucunement des groupes ?

NORMANDIE

Argumentaire commun aux questions 1 à 3 : le jeton « appelle avant » figurant au catalogue littérature depuis peu, présente à nos yeux deux erreurs : l'écriture AA ne respecte pas la charte graphique et aucun numéro de téléphone AA n'y figure.

Question 1
Ce jeton a-t-il été validé par l'une des 3 conférences francophones pour figurer en l'état sur notre catalogue de littérature ?

Question 2
En cas de renouvellement, la conférence pourrait-elle recommander que l'écriture de AA apposée sur cet objet respecte la charte graphique ?

Question 3
En cas de renouvellement, la conférence pourrait-elle recommander qu'y figure le numéro national, à savoir 09.69.39.40.20 ?

Argumentaire commun aux questions 4 à 7 : depuis très longtemps, on peut entendre, souvent et partout sur notre territoire français, les mêmes phrases : « on manque de serviteurs » et « le service est un outil de rétablissement ». Or, il est à regretter que, dans bon nombre de régions, voire de groupes, l'accès au service, tant de 5ème tradition que de structure, soit réglementé de manière drastique par des injonctions strictes contenues dans des « règlements intérieurs régionaux » (voire locaux) imposant un nombre, parfois fort élevé, d'années d'abstinence, une élection ou encore d'autres critères sélectifs pour aller transmettre notre message lors d'actions de 5ème tradition ou pour candidater à un service de structure. Ces pratiques semblent en forte contradiction avec l'esprit de notre littérature de service qui, tout d'abord, n'émet aucune injonction, mais se limite à proposer des suggestions. De même, elle n'en présente aucune, tant dans le fascicule « La vie du groupe, là où tout commence » que dans le « Manuel du Service chez les AA » ainsi que dans son complément concernant les services de transmission du message dans les actions de 5ème tradition.

La seule mention à un règlement concerne, dans le manuel du service, l'assemblée régionale et ce concernant seulement les modalités d'élection des serviteurs du comité régional.

Question 4

La conférence pourrait-elle se prononcer sur le bien-fondé et la nécessité de ces règlements intérieurs régionaux et locaux ?

Question 5

La conférence pourrait-elle recommander, dans l'esprit de notre 4ème tradition, que ces dits règlements ne constituent que des « pratiques de fonctionnement » et soient renommés en ces termes ?

Question 6

La conférence pourrait-elle recommander que, tout comme dans notre littérature de service, ces pratiques de fonctionnement ne comportent que des suggestions de types : *devrait, souhaitable que, etc.* Et excluent toutes injonctions de types : *doit, devra, et toute autre formulation constituant un ordre.*

Question 7

La conférence pourrait-elle recommander que le contenu de ces pratiques de fonctionnement soit limité, conformément au principe d'autonomie de notre 4ème tradition, à la durée des différents mandats (différente selon les régions) et au mode d'élection des serviteurs de notre structure de service (lui aussi différent selon les régions : élection par le groupe ou l'assemblée régionale ou cooptation par le comité de groupe ou le comité régional) en excluant la désignation par un comité restreint issu du comité de groupe ou du comité régional qui constitue un acte de gouvernement contraire, à la fois, à notre 2ème tradition et au 12ème concept ?

Question 8

Les services de président et vice-président sont présents à quasiment tous les étages de notre pyramide de service : président de groupe, d'intergroupe (bien que cette entité ne fasse pas partie de la pyramide de notre structure de service), de comité régional (appelé très souvent, à tort d'ailleurs, président de région) et celui de l'Union Alcooliques Anonymes. S'y ajoutent également des présidents de comités temporaires de service : président de comités de préparation de : congrès, de convention régionale et de conférence. Seuls les comités nationaux de service n'ont pas de président : ils ont un **responsable.**

Dans le manuel du service américain dans sa dernière version, l'appellation "président" n'est jamais utilisée : on y trouve le terme *chairman* ou *chairperson* dont la seule traduction française est celle de président. Or ces deux appellations recouvrent des réalités bien différentes dans le domaine du service. De plus, le terme de président a, le plus souvent, une consonance et une appréciation à la fois honorifique et hiérarchique qui induit les notions de légalité, de pouvoir, de gouvernement, voire de toute puissance.

Ce terme a donc, chez les candidats à ce service, deux résonnances très opposées : l'une qui flatte notre faiblesse liée à l'égo encore présent chez bon nombre d'entre nous, malgré un programme qui nous incite à une recherche d'humilité ; l'autre qui renforce notre propension à une mésestime de soi et qui nous amène à ne pas candidater à ce service par peur de mal ou ne pas savoir faire.

Pour éviter de tomber dans ces deux écueils et pour harmoniser avec les comités nationaux de service, la conférence pourrait-elle recommander de remplacer le terme président par celui de responsable et celui de vice-président par celui de responsable adjoint, à l'exception de ce qui concerne l'UAA et les associations de services, parties légales de notre association, pour lesquelles les termes de président et vice-président sont les seuls reconnus par l'administration française pour les associations de type Loi 1901 ?

Question 9

Un certain nombre de recueils de notre littérature, comme les "Réflexions quotidiennes" par exemple, sont d'une lecture peu aisée, car utilisant un vocabulaire et une syntaxe assez désuets, (dus souvent à une traduction trop "mot à mot") et mal adaptés au langage courant actuel.

La conférence pourrait-elle recommander au CSG de demander aux services mondiaux, via le délégué à l'international lors de la prochaine RMS, de doter notre littérature d'un langage plus adapté à notre époque ?

Réponse du conseil des services généraux

Le conseil des services généraux prend acte de la proposition de la région Normandie et va la transmettre à la prochaine Réunion mondiale des services.

PARIS INTRA-MUROS

Argumentaire commun aux questions 1 à 4 : Nous observons que les comptes des congrès nationaux ont été déficitaires trois années consécutives (2014, 2015, 2016). Le prix du badge est resté à un niveau bas et pratiquement inchangé depuis de nombreuses années. Cependant, nous constatons une explosion du prix des sites, une forte augmentation du coût des heures de travail et que d'importants frais de sécurité se sont ajoutés.
Citation guide Congrès :
« …pour assurer une continuité de fréquentation de la part d'amis habitués à participer aux congrès, nous estimons que les frais d'inscription (formule que nous préférerons désormais utiliser à la place de « badge ») devraient rester dans une fourchette de 25€ à 30€. ». Enfin, nous savons qu'aux Etats-Unis, le congrès a lieu tous les 5 ans et que le financement est en partie assuré par les services généraux.

Question 1
La conférence peut-elle réfléchir à la périodicité des congrès nationaux, voire envisager leur suspension ?

Question 2
La conférence peut-elle décider d'établir un prix des frais d'inscription aux congrès nationaux plus réaliste ?

Question 3
La conférence peut-elle décider qu'une partie de la dépense - à définir - des congrès nationaux serait prise en charge par le budget global de AA France ?

Question 4
La conférence peut-t-elle envisager le principe d'une souscription nationale des membres et/ou des groupes, pour aider au financement des congrès nationaux ?

Question 5
Rappel de la question n°20 de la Région Paris Intra-Muros en 2017, et sa réponse : *« AA France a opté il y a quelques années pour l'affectation au tirage au sort des commissions auxquelles siègeraient les délégués, ceci conformément au Manuel des services mondiaux. Cette pratique prive la Conférence de compétences, de savoir-faire et de motivation.*
QUESTION 20
La Conférence peut-elle réfléchir à un mode d'affectation plus conforme aux désirs des délégués et plus propice à l'efficacité des travaux en commission.
Réponse
La réduction du nombre de délégués (résolution SPG n° 1 adoptée par la conférence 2012) a eu pour conséquence directe la réduction du nombre de délégués par commission. Le comité de préparation de la conférence a constaté alors qu'il n'était plus en mesure de satisfaire les souhaits d'affectation des délégués, ni leur souhait de restriction d'affectation. Cette situation a engendré quelques frustrations, allant jusqu'à la démission d'un délégué 1ère année n'ayant pas eu « son choix ». Le conseil des services généraux a alors décidé de revenir à la simplicité de la formule du tirage au sort, en demandant toutefois au comité de préparation de la conférence de privilégier la représentativité des cinq territoires dans chaque commission.
Nous rappelons que la compétence première demandée à un délégué lors du travail en commission de la conférence est d'apporter son expertise de terrain et sa connaissance du vécu des groupes de sa région. Il n'est pas nécessaire qu'il soit un spécialiste des sujets traités. »
Il y a une contradiction dans la réponse, puisqu'il s'agirait d'un tirage au sort orienté, mais dont les règles ne sont pas précisées. Nous rappelons que par le passé les délégués affichaient un premier et un deuxième choix. Il était parfois impossible de satisfaire ces choix mais cela n'a jamais semblé poser de réels problèmes. Les « postes » en commission se libérant d'année en année sont connus. Les régions pourraient

avoir connaissance dans le rapport de la conférence des postes qui leur reviennent pour l'année suivante, à charge pour elles de les pourvoir au mieux selon les compétences/intérêts des candidats à la délégation.
La conférence peut-elle réfléchir à un mode d'affectation des délégués aux commissions plus propice à l'intérêt des délibérations en commission ?

Question 6
De nombreuses questions ne sont pas délibérées en conférence mais reçoivent des réponses directes du CSG ou des comités concernés. La question 5 est un exemple d'une réponse qui mérite d'être rediscutée sans attendre l'année suivante.
La conférence peut-elle décider que les réponses directes aux questions à la conférence par le CSG ou les comités soient relues et validées en commission ?

Réponse du conseil des services généraux

Anticipant la proposition de la région Paris intra-muros ; le conseil des services généraux a choisi cette année de ne pas insérer les réponses aux questions dans le dossier de préparation, laissant ainsi le soin aux délégués en commissions d'échanger sur les meilleures réponses à apporter aux questions. Les propositions de réponse émises par les déléguées seront rapprochées de celles envisagées par les comités nationaux afin d'en faire la synthèse. Le conseil se réserve toutefois le soin de répondre aux questions qui relèvent de sa propre responsabilité conformément aux concepts six, sept, huit, dix et onze. Un texte d'explication a été inséré dans le dossier de préparation de la conférence.

Question 7
Le site Internet AA France devrait permettre à chacun, membre AA existant ou potentiel, de trouver facilement un groupe pour pouvoir s'y rendre. Le moteur de recherche des groupes se révèle à l'usage peu performant. Les réponses aux requêtes sont aléatoires. De plus, les temps de réponse sont trop longs sur l'ensemble du site. Enfin, les noms des groupes AA ne sont pas référencés ni reconnus par le système.
La conférence peut-elle demander aux services généraux de prendre toute mesure pour améliorer le système de recherche des réunions sur le site Internet AA France ?

Question 8
Un grand nombre de documents utiles au service se trouve sur l'espace « membre » du site Internet AA France. La fonction de recherche ne répond qu'à l'orthographe exacte, et uniquement aux noms des répertoires de l'arborescence. De plus, la fonction ne permet pas une recherche dans les fichiers PDF. Il serait souhaitable que le filtre réponde à des mots partiels ou incomplets et que les contenus soient intégrés au site.
La conférence peut-elle demander aux services généraux de prendre toute mesure pour que la recherche de documents sur l'espace « membre » soit plus fonctionnelle ?

Question 9
Le smartphone devient l'outil le plus utilisé pour accéder à Internet. Les outils de géolocalisation sont d'un usage courant. Elle serait importante pour la recherche de réunions.
La conférence peut-elle demander aux services généraux de faire ajouter une fonction de géolocalisation sur le site Internet AA France lorsque les utilisateurs se connectent depuis leur smartphone ?

Question 10
Peu de médecins connaissent réellement notre mouvement. Au mieux, ils ont lu notre brochure « AA pour la santé » qui n'évoque ni le programme, ni le rôle que nous accordons à la spiritualité dans le rétablissement. Les retours de certains de leurs patients peuvent leur faire penser que AA est un mouvement confessionnel. De nouveaux efforts de communication vers les médecins pourraient être tentés mais auparavant il serait utile de mieux appréhender leur connaissance de notre mouvement et leurs réticences.
La conférence pourrait-elle suggérer d'établir un questionnaire qui serait adressé à un grand nombre de médecins par nos administrateurs classe A nous permettant d'avoir une meilleure connaissance de leur perception de notre mouvement, et de pouvoir ensuite réfléchir à une communication qui leur soit plus adaptée ?

Question 11

Lorsque des membres AA en prison retrouvent la liberté, même s'ils ont compris à quel point l'alcool avait créé ou aggravé les causes de leur condamnation, ils peuvent se retrouver en forte tentation de ré-alcoolisation à la sortie. Plusieurs expriment leur peur de rechuter.

Un « kit de sortie » pourrait leur être offert, contenant par exemple :

- le « Vivre sans alcool »
- le carton jaune
- la carte de 5e Tradition
- la liste de réunions de leur région de détention
- la liste de réunions de leur région
- des numéros de téléphone d'amis du bureau justice de leur région.

Le coût serait d'environ 6 € et pourrait être financé par les dollars de sobriété dont c'est la fonction.

La conférence peut-elle se prononcer sur la pertinence, la composition et le financement d'un « kit de sortie » à l'usage des détenus prochainement libérables ?

PAYS DE LA LOIRE

Question 1

Actuellement, un responsable de bureau national ou un administrateur aux services généraux peut être élu sans avoir été délégué.

Nous avons vu plusieurs exemples ces dernières années, responsable de bureau national en 2008, au service d'administrateur aux services généraux en 2013.

Cela nous semble être une lacune dans le déroulement du service en A.A. puisque même pour le service d'administrateur territorial il faut avoir été délégué, manuel du service chez les A.A. : *«En 1977, la Conférence a recommandé qu'un délégué ne soit pas éligible pour poser sa candidature comme administrateur avant un an après sa dernière conférence. »* (Page S67, édition 2008-2009).

Nous demandons à la conférence d'unifier les critères pour ces services, c'est-à-dire :

La conférence peut-elle recommander d'avoir été délégué pour être responsable d'un bureau national ou administrateur aux services généraux comme le sont les administrateurs territoriaux, en référence au manuel du service chez les A.A. (page S67, édition 2008-2009) ?

Question 2

Aujourd'hui un délégué doit avoir la capacité d'être affecté à n'importe quelle commission à la conférence, comme cela a été décrété il y a quelques années (3 – 4 ans).

Nous pensons qu'il serait mieux que cela se fasse comme par le passé, c'est-à-dire : Qu'un membre A.A. élu au service de délégué puisse avoir la possibilité d'émettre un souhait quant à l'affectation à une commission.

La conférence peut-elle recommander qu'un Membre A.A. élu au service de délégué puisse avoir la possibilité d'émettre un souhait quant à son affectation à une commission ?

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Question 1

L'UAA France, possédant déjà un nom de domaine, pourrait-elle prendre en charge la mise en place d'un service de messagerie pour l'ensemble des adresses mail des groupes, afin de préserver l'anonymat, et l'unité ?

Cette mise en place permettrait une gestion plus simple, plus cohérente des adresses (face notamment à une perte éventuelle du mot de passe, au changement de serviteur, aux adresses anarchiques, etc.), et la préservation de l'anonymat.

CORRESPONDANTS REGIONAUX JUSTICE

Question 1

Question émanant de plusieurs correspondants régionaux justice, lors de leur réunion du 14 octobre 2017 :
Depuis plusieurs années dans de nombreux établissements pénitenciers nous distribuons la brochure « Ça vaut mieux que de poireauter en prison » (référence FP33 à 0,50€ au catalogue littérature).
Si le contenu (des témoignages) est apprécié, son titre déclenche moqueries et/ou incompréhension.
Serait-il possible de le changer (par/pour exemple : « Ça vaut mieux que de perdre son temps en prison ») ?

Rapports des commissions – Vote des résolutions et souhaits

Décompte des votants

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Délégués	40	40	40
Conseil des services généraux Responsables comités nationaux Déléguée mondiale Représentante salariées BSG*	15	15	15
Total	55	55	56

Ceci est le décompte des votants au moment de l'appel sur chaque journée
Il peut y avoir des variations au moment d'un vote précis en fonction notamment des abstentions
L'abstention n'est pas considérée comme l'expression d'un vote

** La représentante des salariées du BSG ne prend pas part aux votes des candidatures et des résolutions et souhaits des commissions Finances et SPG*

Le déroulement du travail en commission et les modalités de vote des résolutions et souhaits sont détaillés dans le complément au manuel du service dans sa dernière édition.

Les commissions

COMMISSION FINANCES
Salle Saint-Antoine
Durée : 6 heures
Modérateur : Yves D
Co-modérateur : Karim F
Rapporteur : Jean-Alain S
Administrateur / Trésorier national : Régis M
Secrétaire technique : Marie-Dominique M

Délégués titulaires membres de la commission							
NORMANDIE	NO	3	Yves D	LORRAINE	NE	2	Jean-Alain S
AQUITAINE	SO	3	Karim F	ILE DE FRANCE	CPI	1	Jean-Pierre R
MIDI PYRENEES	SO	3	Gérard M	PAYS DE LA LOIRE	NO	1	Michel L
LANGUEDOC ROUSSILLON	SE	3	Christophe R	PICARDIE	NO	1	Claudie C
PARIS INTRAMUROS	CPI	3	Suzy B				

COMMISSION STRUCTURE et POLITIQUE GENERALE
Salle Saint-Thomas
Durée : 6 heures
Modérateur : François D
Co-modérateur : Caroline P
Rapporteur : Daisy C
Administrateurs : Dominique B /Anne-Marie O
Secrétaire technique : Jean D

Délégués titulaires membres de la commission							
ILE DE FRANCE	CPI	3	François D	BRETAGNE	NO	1	Daisy C
RHONE-ALPES	SE	Adj.	Christian G	LORRAINE	NE	1	Bernard C
NORD-PAS-DE-CALAIS	NO	1	Caroline P	POITOU-CHARENTES	SO	1	Alain B

COMMISSION POLE COLLABORATION AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS
(SANTE – JUSTICE – ENTREPRISES – SERVICES SOCIAUX - COLLECTIVITES)
Salle Saint-Bonaventure - Durée : 6 heures
Modérateurs : Bernard D – Jacques V
Rapporteur : Claude D
Administrateur : Annie S
Responsables comités nationaux : justice Jean-Christophe P – santé Jeannot R
Secrétaire technique : Nathalie L

Délégués titulaires membres de la commission							
ILE DE FRANCE	CPI	3	Dominique V	LANGUEDOC ROUSSILLON	SE	2	Dominique R
PARIS INTRAMUROS	CPI	3	Bernard D	FRANCHE COMTE	NE	2	Claude D
BRETAGNE	NO	3	Jacques V	POITOU CHARENTES	SO	Adj.	Alain BE
PAYS DE LA LOIRE	NO	2	Marc V	CHAMPAGNE-ARDENNE	NE	1	Alain F
NORD PAS DE CALAIS	NO	Adj.	Roger C				

COMMISSION PUBLICATIONS & ARCHIVES / INTERNATIONAL
Salle Bienheureux Pacifique - Durée : 6 heures
Modérateurs : Cathy D – Jean-Claude P
Rapporteur : Odette L
Administrateur : Bernard H
Responsable comité national publications & archives : Jean-François L
Délégation à l'international : Lotus A
Secrétaire technique : Georges L

Délégués titulaires membres de la commission							
CORSE	SE	Adj.	Debbie L	CENTRE	CPI	2	Pascal H
RHONE-ALPES	SE	3	Jean-Claude P	NORD PAS DE CALAIS	NO	2	Alain D
MIDI PYRENEES	SO	3	Cathy D	BOURGOGNE	NE	1	Daniel L
AQUITAINE	SO	2	Odette L	PARIS INTRAMUROS	CPI	1	Lionel D

COMMISSION POLE COMMUNICATION
(RELATIONS PUBLIQUES – PERMANENCES – INTERNET)
Salle Sainte-Claire - Durée : 9 heures
Modérateurs : Corinne T - Philippe L
Rapporteur : Marie-Jeanne C
Administrateurs : Didier B - Claudie P
Responsable comité national permanences & internet : Catherine GM
Responsable comité national des relations publiques : Didier B
Secrétaires techniques : Martine B – Laurent Q

Délégués titulaires membres de la commission							
PARIS INTRAMUROS	CPI	3	Laurent S	PACA	SE	2	Corinne T
BOURGOGNE	NE	3	Sylviane G	AUVERGNE	SE	2	Michel R
BRETAGNE	NO	2	Philippe L	LIMOUSIN	SO	1	Anne-Corinne L
NORMANDIE	NO	2	Marie-Jeanne C	ILE DE FRANCE	CPI	1	Anne F

Rapport de la commission FINANCES

Auditeurs libres :

Vendredi 20 : Norredine L. délégué adjoint Picardie, Daniel A. modérateur conférence, PACA

Samedi 21 : Jean Louis M. délégué adjoint Bourgogne ; Martine V. PACA

Ouverture de la réunion par la déclaration d'unité, du serment de Toronto et lecture de la page 25 du dossier de préparation par Yves D., modérateur.

1-APPEL DES PARTICIPANTS, TOUR DE TABLE & TRAVAIL EN COMMISSION

Présentation des participants. Le nombre de votants est de 9

Régis adresse un message de bienvenue aux invités et délégués 1ère année.

2-COMPTE RENDU DE L'ADMINISTRATEUR / TRESORIER NATIONAL

Le comité national Finances 2018 est composé de 6 membres (administrateur compris) et ne souhaite pas s'élargir.

EXAMEN DES COMPTES 2017

Informations générales

Les tableaux statistiques des contributions des régions et des achats de littérature effectués par les régions ont été transmis mensuellement aux serviteurs concernés. Le bilan à mi-année a lui aussi été transmis aux mêmes serviteurs. Des rappels concernant l'état de nos recettes (contributions) ont été adressés lorsque la situation le justifiait. En 2017, la fréquence des versements s'est améliorée mais le montant des contributions versé mois après mois a toujours été inférieur aux prévisions budgétaires. Les retards sur le budget atteignant 46% en mai et encore 29% en août. La faiblesse de nos recettes tout au long de l'année, nous a contraints à recourir régulièrement à la prudente réserve pour honorer nos dépenses. La situation s'est heureusement redressée au cours des trois derniers mois de l'année.

Au regard du compte de résultat intermédiaire (à 6 mois) négatif d'un montant de -22747€, le CSG, sur proposition du trésorier national a, par mesure de prudence et conformément au souhait n°1 de la conférence 2013, réduit le montant des versements aux 2 fonds internationaux et solidaires, pour l'organisation de la réunion européenne des services (RES) et pour l'organisation de la réunion mondiale des services (RMS). Ces versements ont été effectués pour un montant de 350€ par fonds au lieu des 500€ prévus au budget.

ANALYSES FINANCIERES

Produits

Les contributions reversées par les groupes hors excédent du congrès de Toulouse, sont très légèrement inférieures à celles prévues au budget avec un montant de 176804€ contre 178500€ voté.

Les ventes de littérature, y compris abonnements au J.S.G. et à Partage, affichent globalement un résultat de 10% inférieur au budget (82596€ contre 91950€ prévus). A noter que les abonnements au JSG sont en recul de 23% (2907€ contre 3730€ en 2016).

Cependant, le coefficient de marge sur les ventes de littérature (1,76) est revenu à un niveau conforme à notre politique des marges avec un coefficient de 1,96.

Ainsi, les recettes sont, tous produits confondus mais hors résultat du congrès divers et produits exceptionnels et financiers, inférieures aux prévisions de 11049€.

Charges

Les charges totales sont supérieures aux prévisions de 6691€. Afin de rapprocher le compte de résultat de nos dépenses et produit d'exploitation, nous avons, en accord avec notre cabinet comptable, décidé de ne pas amortir les travaux de remise en état des locaux qui ont fait suite aux dégâts des eaux d'août 2016. D'autant que l'intérêt fiscal est inexistant. Ce montant s'élève à 8262€. Il en est de même pour une partie

de la charge (5000€) concernant la réalisation du film ‘’justice’’ pour lequel nous avons reçu une participation (5000€) de la DAP pour que nous prenions en charge les supports de diffusion.
A noter que les frais pour la gestion du site internet sont réduits du fait de l'absence de prestataire depuis juin 2017 ; ce qui a pour conséquence de réduire les frais du poste « frais postaux, téléphone, internet ».

Compte de résultat
L'année 2017 se termine par un résultat excédentaire de 6449,57€.

Hors éléments exceptionnels, excédent du congrès de Toulouse (8009€), produits exceptionnels (1971€) et produits financiers (741€), le résultat courant d'exploitation aurait généré un déficit de 4271€.

Au 31/12, en se basant sur les charges et produits prévisionnels 2018, la prudente réserve représente 1,41 année de fonctionnement contre 1,33 en 2017.

Compte de réserve dollars de sobriété
La dotation annuelle à la réserve de dollars de sobriété est de 23.385€, stable par rapport à l'année précédente. Elle s'élève en fin d'année à 21.959€ pour 21.187€ l'année dernière. La stabilité est donc de nouveau retrouvée malgré le financement de la réalisation du film justice. (6.302€). La réserve de dollars de sobriété est donc, hors cette dépense exceptionnelle, de nouveau en progression. Nous pouvons donc envisager de réaffecter pour 2018 les 50% de charges du n° cristal sur le compte de réserve dollars de sobriété stricte action de 5ème tradition. Cette disposition sera proposée au comité finances lors de l'étude du budget 2018.

Les dépenses pour fourniture de matériel de 5ème tradition (brochures, affiches, cartes) sont d'un montant d'environ 1401€ contre 4260€ en 2016 ; celles des comités 1643€ contre 4900€ en 2016. Le versement au fonds international de littérature a été versé pour un montant de 500€.

Après avoir étudié et posé quelques questions sur les différents postes de dépenses, pris acte du résultat du congrès de Toulouse, le comité finances valide le bilan et le compte de résultat 2017 ainsi que la trésorerie du compte de réserve du dollar de sobriété lors de sa réunion du 23/02/2018 à l'unanimité.

Ces résultats seront soumis au quitus de l'assemblée générale de l'Union AA au cours de la conférence 2018.

Proposition Budget pour l'exercice 2018
Deux budgets pour l'exercice 2018, sont proposés au comité finances. Un budget en déséquilibre intégrant 50% des charges du numéro national « cristal » et générant un déficit de 8000€. Un second budget présenté à l'équilibre ne prenant plus en compte cette charge qui serait entièrement financée sur le compte de réserve dollars de sobriété. Après discussion et rappel du souhait n° 1 de la conférence 2009, le comité finance valide à l'unanimité, le budget ne présentant pas de déficit. (Annexes 1)

Ce budget présenté en équilibre est en diminution de 3,37 % par rapport à 2017 (-9.220€).

Charges
Le montant des charges externes (125.830€) est en diminution de 5,34% (7.392€) par rapport à 2017 si, la charge de 5.000€ dédiée à la réalisation du film ‘’justice’’, est exclue. Cette diminution est essentiellement due au basculement des 50% de charge du n° national « cristal » et à la réduction de la charge concernant le site internet (-50%). Les frais des comités nationaux sont stables. Les frais de participation et de déplacement de notre déléguée à l'international à la réunion mondiale de service (RMS) s'élèvent à environ 3000€, et conformément à la résolution n° 4 de la conférence 2017 seront financés pour 1/3 par chaque pays francophone européen (Belgique, Suisse romande et italienne ainsi que la France). Les frais du CSG sont en augmentation de 9,93% (+1410€)
Concernant les charges de personnel, elles évoluent au rythme des augmentations légales régies par la convention des acteurs du lien social et familial.

Ce budget est un budget de fonctionnement, il ne prend pas en compte les dépenses supplémentaires qui pourraient être engagées suite aux décisions de la conférence 2018.
Le budget a été examiné et voté à l'unanimité par les membres du comité finances lors de sa réunion du 23/02/18. Il sera soumis à l'assemblée générale de l'union AA.

Suite à la proposition du comité finances de reprendre la totalité du coût du numéro cristal sur le compte de réserve du dollar de sobriété, le CSG après avoir vérifié l'impact de cette mesure sur le compte de réserve du dollar et sur le compte d'exploitation, a voté à l'unanimité cette proposition.

Questions affectées à la commission finances
Le comité finances a procédé à l'examen des questions des régions et émis des propositions de réponses qui n'apparaîtront pas dans le dossier de préparation afin de laisser toute latitude aux délégués de la commission finances d'en faire leur propre analyse et d'y apporter leurs réponses.

Je reste à votre disposition pour répondre à toutes questions éventuelles.
En dernier lieu, je remercie les serviteurs des structures locales et régionales, les membres du comité national finances, ainsi que le personnel du B.S.G. pour leur bienveillante et aimable collaboration.
Régis, Trésorier national

3-ANALYSE DES RESULTATS 2017

Concernant l'analyse des dépenses et des recettes, le trésorier national donne les explications nécessaires, en réponse aux questions posées par les membres de la commission sur :

- État des dépenses
- Etat des recettes

La commission finances a voté, à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants), et propose à la conférence la résolution suivante :

Résolution n°1
La conférence approuve les comptes de l'année 2017 et donne quitus au trésorier national.

La commission finances a voté, à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants), et propose à la conférence la résolution suivante :

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux que le résultat de 6449,57€ de l'exercice 2017 soit affecté au fonds associatif de réserve.
Après cette opération, la prudente réserve s'élève à 304.190,15€ et la réserve spéciale pour 5ème Tradition à 21.959,19€.

4-EXAMEN DE LA PROPOSITION DU BUDGET 2018 (ANNEXES 1)

Après débat et précisions communiquées par le trésorier national, la commission finances a voté, à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants), et propose à la conférence la résolution suivante :

Résolution n°3
La conférence approuve un budget 2018 en équilibre arrêté à la somme globale de 264.130€.

5-ANALYSE DE L'UTILISATION DES DOLLARS DE SOBRIETE EN 2017, ETAT DE LA RESERVE ET PERSPECTIVES

Le trésorier national commente le tableau « Utilisation des Dollars de Sobriété-Année 2017 » et répond aux questions posées par les délégués de la commission.

6-POINT SUR LES SOUHAITS ET RESOLUTIONS COMMISSION FINANCES VOTES PAR LA CONFERENCE 2017

Résolution n°4 : la conférence recommande au conseil des services généraux que le mode de financement de la délégation mondiale de service soit réparti à parts égales entre la France, la Belgique et la Suisse.

Actuellement seule la France envoie notre déléguée à l'international à la RMS 2018 qui aura lieu à Durban en Afrique du sud. Les frais engagés pour cette participation seront d'abord réglés par la France et remboursés au 2/3 tiers par la Belgique et la Suisse sur présentation de factures.

Souhait n°1 : la conférence souhaite que les contributions versées au BSG soient régulières et tendent vers une cadence mensuelle, et ce, quel qu'en soit le montant.

La situation s'est légèrement améliorée en 2017, 6 régions ont versé leurs contributions quasi-mensuellement, 4 régions tous les deux mois et 7 régions trimestriellement. Les autres régions ont versé à de façon irrégulière.

7-REPONSE AUX QUESTIONS POSEES A LA CONFERENCE AFFECTEES A LA COMMISSION FINANCES (argumentaires à lire page 26 et suivantes de ce dossier)

PARIS INTRA-MUROS

Question n°2 : la conférence peut-elle décider d'établir un prix des frais d'inscription aux congrès nationaux plus réaliste ?

Réponse de la commission finances votée à l'unanimité des présents (9 non pour 9 votants).

Le prix des frais d'inscription aux congrès nationaux est réaliste, dès lors que la recette prend en charge environ 75% du coût de la structure ; les 25% restants se répartissant entre l'argent des chapeaux, la marge sur la soirée festive, la cafétéria, ainsi que de la compensation financière des frais de la réunion avec les professionnels pris sur le compte de réserve du dollar. Ce qui doit en revanche être réaliste c'est l'estimation du nombre de participants. En 2016, suite au déficit du congrès de Nancy (congrès déficitaire en raison, entre autre, d'un nombre trop faible de participants), le CSG a décidé sur un principe de réalité, de revoir à la baisse le nombre des participants, dans la construction du budget d'un congrès (600 participants pour un congrès en province et 1000 pour un congrès en territoire CPI (centre-Paris-Ile-de-France).
Aujourd'hui les tarifs de location de certaines structures notamment à Paris et en Ile de France nous amènent à proposer un prix de participation avoisinant les 100€ et peut-être plus demain si ces tarifs poursuivaient leur progression.
Le prix des frais de participation continuera certainement à progresser au cours des années à venir, dans des proportions qui doivent permettre au plus grand nombre de participer à cet événement.

Question n°3 : la conférence peut-elle décider qu'une partie de la dépense - à définir - des congrès nationaux serait prise en charge par le budget global d'AA France ?

Réponse de la commission finances votée à l'unanimité des présents (9 non pour 9 votants).

Le budget d'un congrès, placé sous l'autorité déléguée du comité de préparation, doit être présenté en équilibre dans un principe d'autofinancement. Aucun recours à des fonds provenant de l'argent des contributions volontaires des groupes ne devrait être utilisé. Pour autant, en cas de déficit, une partie de la dépense des congrès est prise en charge par le budget global d'UAA France. De plus, la partie concernant les frais occasionnés par la rencontre avec les professionnels est financée sur le compte de réserve du dollar.

Question n°4 : la conférence peut-elle envisager le principe d'une souscription nationale des membres et/ou des groupes, pour aider au financement des congrès nationaux ?

Réponse de la commission finances 8 non et un oui.

Une souscription ne garantit en rien l'équilibre financier d'un congrès, elle pourrait même compliquer l'élaboration d'un budget n'ayant à priori aucune lisibilité sur le résultat financier de cette souscription. Elle rendrait, pour les mêmes raisons, plus difficile le choix d'une structure. Elle risquerait, en cas de souscription des groupes, d'affecter le montant des contributions normales.

Suzy B. déléguée 3ème année, région Paris intra-muros : certains amis seraient disposés à participer au financement d'un congrès même sans y assister.
Ce oui ne modifie pas le vote.

AUVERGNE
Question n°1 : serait-il possible d'élaborer un petit document expliquant ce que sont ces différentes contributions, leur rôle dans nos actions et fonctionnement, à quoi elles contribuent ?

Réponse de la commission finances votée à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants).

La commission finances a voté, à l'unanimité des présents (9 oui pour 9 votants), et propose à la conférence la résolution suivante :

Résolution n°4
La conférence recommande au conseil des services généraux, l'élaboration d'un document synthétique sur le circuit de l'argent d'AA France.

8-REDACTION DE SOUHAITS ET/OU RESOLUTIONS EVENTUELS DE LA COMMISSION FINANCES A SOUMETTRE AU VOTE DE LA CONFERENCE 2018
La commission finances n'a ni de souhait ni de résolution autre.

9-RELECTURE & APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES PAR LES DELEGUES

La commission finances approuve à l'unanimité la relecture de ce compte rendu.

10-ÉLECTION DU MODERATEUR, DU CO-MODERATEUR ET DU RAPPORTEUR DE LA COMMISSION FINANCES POUR LA CONFERENCE 2019
Sont élus :
Modérateur : Jean Alain S., délégué 3ème année région Lorraine : huit oui, un non
Co-modérateur : Claudie C., déléguée 1ère année région Picardie : huit oui, un non
Rapporteur : Jean Pierre R., délégué 1ère année, région Ile-de-France : huit oui, un non

11-POINT DIVERS

Au vu du niveau de la prudente réserve qui atteint 1,41 année de fonctionnement, la commission Finances suggère, à l'unanimité de réactiver certaines réunions nationales de service, restreintes depuis plusieurs années pour raison budgétaire, et d'encourager les actions.

Questions ou remarques après la lecture du rapport

Question de Bernard D., délégué Paris intra-muros : A la lecture du rapport finances, le coût total du film justice n'est pas clairement indiqué.
Réponse de Régis M., trésorier national : Le coût total du film est de 11 302, 68 €. Son financement est le suivant : 5 000 € en charge d'exploitation - compensé par la participation de la DAP - et 6 302.68 € financés par la réserve de dollars de sobriété.

Résultats des votes en assemblée plénière – 55 votants

Résolution n°1 La conférence approuve les comptes de l'année 2017 et donne quitus au trésorier national.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui

Résolution n°2 La conférence recommande au conseil des services généraux que le résultat de 6449,57€ de l'exercice 2017 soit affecté au fonds associatif de réserve. Après cette opération, la prudente réserve s'élève à 304.190,15€ et la réserve spéciale pour 5ème Tradition à 21.959,19€.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui

Résolution n°3 La conférence approuve un budget 2018 en équilibre arrêté à la somme globale de 264.130€.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui

Résolution n°4 La conférence recommande au conseil des services généraux, l'élaboration d'un document synthétique sur le circuit de l'argent d'AA France.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui

Rapport de la commission STRUCTURE ET POLITIQUE GENERALE

Auditeurs libres (tout ou partie de la commission) :

Elisabeth S (Administratrice territoriale Sud-Ouest), Henri L (Vice-président AA Suisse Romande Italienne), Maryline D (Aquitaine), Didier L (Administrateur régional AA Belgique), Pierre T (Auvergne), Bernard D (Midi- Pyrénées), Marie M (Normandie), Pierre R (Aquitaine), Alain M (Normandie), Paul Belvèze (Administrateur classe A), Marion Acquier-Bachelart (Administratrice classe A), Martine B (PACA), Claudie P (Administratrice territoriale CPI), Anne-Marie C (Languedoc-Roussillon), Gwendoline H (Bretagne).

RAPPORT DE LA COMMISSION STRUCTURE ET POLITIQUE GENERALE

1. **Prière de la Sérénité et lecture par le modérateur du texte « travail en commission »**

2. **Appel des participants - Comptage des votants**
   6 votants, majorité simple : 4, majorité au 2/3 : 4.
   Administrateurs : Anne-Marie O, excusée, est remplacée par Dominique B.
   Election du rapporteur : Daisy C est élue à l'unanimité.
   Election du co-modérateur : Caroline P est élue à l'unanimité.

3. **Rapport d'activité du comité entre les conférences 2017 et 2018 (pages 38 à 40 du dossier de préparation)**
   Lecture du rapport d'activité par Dominique B, portant sur les points suivants :
   - Etude de la politique des manifestations AA en France (congrès nationaux, conventions régionales, forums)
   - Réflexion sur le nombre de délégués
   - Synthèse des questionnaires

4. Suivi de la résolution n°2 SPG de la conférence 2017

Résolution n°2 de la conférence 2017 : « la conférence recommande au conseil des services généraux le réexamen de la représentation d'une région par un délégué titulaire unique » répondant à la question de la Franche-Comté : « **Pour les régions n'ayant qu'un seul délégué (7 régions sur 21) et qu'un seul suppléant (cas de la Franche-Comté, faute de serviteur) serait-il possible que celui-ci puisse assurer l'intégralité de son mandat en participant à plus d'une conférence ?** ».

Pour redonner tout son sens au rôle du délégué adjoint et pour répondre plus précisément à la question posée, la commission propose la résolution suivante :

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que le délégué adjoint, représentant sa région, puisse assister à chaque conférence pendant toute la durée du mandat défini par cette dernière.

Votée à l'unanimité

De plus, suite au travail et aux suggestions du comité SPG, la commission propose la résolution suivante :

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier, suite à une demande émanant d'une région, la possibilité de réviser le nombre de délégués octroyé à celle-ci (cf. résolution n°1 de 2012) selon les critères suivants :
- Superficie de la région
- Eloignement et situation géographique des groupes
- Infrastructure et conditions climatiques hivernales.

Votée à l'unanimité

5. Questions à la conférence 2018

Question 1 Ile-de-France
La conférence pourrait-elle adopter des règles claires d'élection aux postes de services nationaux en référence au souhait n°1 de la conférence de l'année 2000 ?

Question 1 Pays de la Loire
La conférence peut-elle recommander d'avoir été délégué pour être responsable d'un bureau national ou administrateur aux services généraux comme le sont les administrateurs territoriaux, en référence au manuel du service chez les A.A. (page S67, édition 2008-2009) ?

La commission souligne les points suivants :
- Les modes d'élection des administrateurs des services généraux et des administrateurs territoriaux sont différents.
- Il n'est écrit nulle part dans le manuel des services ou son complément qu'il faut avoir fait un mandat de délégué avant de candidater au service d'administrateur territorial.
- La suggestion de carence de service entre mandat de délégué et mandat national ou entre mandats nationaux devrait être interprétée avec bon sens.

Résolution n°3
La conférence recommande au conseil des services généraux d'engager une réflexion sur les critères d'éligibilité des administrateurs de classe B (administrateurs des services généraux et territoriaux) et des responsables des comités nationaux.

Votée à l'unanimité

Question 4 Normandie
La conférence pourrait-elle se prononcer sur le bien-fondé et la nécessité de ces règlements intérieurs régionaux et locaux ?

Question 5 Normandie
La conférence pourrait-elle recommander, dans l'esprit de notre 4ème tradition, que ces dits règlements ne constituent que des « pratiques de fonctionnement » et soient renommés en ces termes ?

Question 6 Normandie
La conférence pourrait-elle recommander que, tout comme dans notre littérature de service, ces pratiques de fonctionnement ne comportent que des suggestions de types : devrait, souhaitable que, etc. Et excluent toutes injonctions de types : doit, devra, et toute autre formulation constituant un ordre.

Question 7 Normandie
La conférence pourrait-elle recommander que le contenu de ces pratiques de fonctionnement soit limité, conformément au principe d'autonomie de notre 4ème tradition, à la durée des différents mandats (différente selon les régions) et au mode d'élection des serviteurs de notre structure de service (lui aussi différent selon les régions : élection par le groupe ou l'assemblée régionale ou cooptation par le comité de groupe ou le comité régional) en excluant la désignation par un comité restreint issu du comité de groupe ou du comité régional qui constitue un acte de gouvernement contraire, à la fois, à notre 2ème tradition et au 12ème concept ?

Ces questions mettent en évidence certaines pratiques qui se sont installées au cours du temps, souvent du fait de certaines personnalités.
Le manuel des services et son complément ne comportant que des suggestions et non des règlements, la commission propose le souhait suivant :

Souhait n°1
Dans l'esprit de notre littérature de service, la conférence souhaite que les règlements injonctifs régionaux ou locaux soient remplacés par des pratiques de fonctionnement limitées uniquement à des suggestions.

Voté à l'unanimité

Question 8 Normandie
Pour éviter de tomber dans ces deux écueils et pour harmoniser avec les comités nationaux de service, la conférence pourrait-elle recommander de remplacer le terme président par celui de responsable et celui de vice-président par celui de responsable adjoint, à l'exception de ce qui concerne l'UAA et les associations de services, parties légales de notre association, pour lesquelles les termes de président et vice-président sont les seuls reconnus par l'administration française pour les associations de type Loi 1901 ?

Pour compréhension, les deux écueils, développés dans l'argumentaire font référence à l'égo et la mésestime de soi (page 29 du dossier de préparation).
Dans les comités AA, le président est avant tout au service de ce comité pour coordonner son fonctionnement, pallier éventuellement dans un groupe les absences de serviteurs, être référent du groupe dans les structures d'accueil ou d'intervention...

Souhait n°2
La conférence souhaite que, par souci d'humilité (fondement essentiel de notre rétablissement), les termes de « responsable » et de « responsable adjoint » se substituent aux termes de « président » et de « vice-président », excepté pour ce qui concerne l'UAA et les associations de services, où le terme de président est obligatoire.

Voté à l'unanimité

Question 2 Pays-de-la-Loire
La conférence peut-elle recommander qu'un Membre A.A. élu au service de délégué puisse avoir la possibilité d'émettre un souhait quant à son affectation à une commission ?

Question 5 Paris-Intra-Muros
La conférence peut-elle réfléchir à un mode d'affectation des délégués aux commissions plus propice à l'intérêt des délibérations en commission ?

Après l'étude de ces questions et à l'unanimité, la commission confirme le mode d'affectation des délégués en commission décrit dans le complément du manuel des services page 19 et la finalité du rôle de délégué donnée page 11 : « servir l'intérêt commun en servant l'ensemble de la conférence et non une commission spécialisée ».

Question 4 Ile-de-France
Dans le respect de la quatrième tradition, la conférence peut-elle suggérer aux groupes concernés une réflexion allant dans le sens de ces questionnements ?

Pour compréhension, ces questionnements, développés dans l'argumentaire, portent sur les groupes ne proposant que des réunions ouvertes (page 27-28 du dossier de préparation).
Les AA se réunissent pour partager sur la maladie alcoolique. Ils devraient pouvoir trouver une réunion fermée pour partager en toute confiance et anonymat dans l'esprit du programme AA.

Souhait n°3
La conférence souhaite que dans les groupes ne pratiquant que des réunions ouvertes, la conscience de groupe soit saisie sur la pertinence de cette pratique.
Voté à l'unanimité

Question 5 Ile-de-France
Afin de l'aider à choisir, la conférence peut-elle envisager des moyens pour mettre d'avantage l'accent sur ce sujet au moment de la création d'un nouveau groupe ?

Pour compréhension, le sujet, développé dans l'argumentaire fait référence aux réunions ouvertes et fermées (page 27-28 du dossier de préparation).
La conférence suggère au nouveau groupe de se référer à la brochure FP16 « Le groupe des AA, là où tout commence » pour l'aider dans son mode de fonctionnement.

Question 1 Nord-Pas-de-Calais
Serait-il possible de préciser, à la suite des décisions de la conférence 2015 au sujet de la nouvelle charte, qu'une association de service de groupe n'a pas de raison d'être dans une région dotée elle-même d'une association de service sauf cas particulier et notamment précisés par certains critères ?

La commission se prononce pour le rattachement de tous les groupes à l'association de service de leur région. Seules les associations de service régionales restent fédérées par l'UAA. Un groupe restant constitué en association de service locale devra ainsi assurer sa responsabilité civile et pénale.

Résolution n°4
La conférence recommande au conseil des services généraux de modifier les statuts de l'UAA et la charte de manière à ne plus faire référence aux associations de service locales.
Votée à l'unanimité

Question 2 Ile-de-France
La conférence pourrait-elle envisager de confirmer la non organisation d'une convention régionale ou territoriale l'année où le territoire organise le congrès national ?

Souhait n°4
La conférence souhaite que les régions du territoire organisateur du congrès national se dispensent de mettre en place toute forme de manifestation cette année-là.
Voté à l'unanimité

Souhait n°5
La conférence souhaite que toutes les manifestations AA aient leur sens et leur raison d'être en donnant principalement la priorité à l'ouverture vers l'extérieur par des actions d'information publique (avant et/ou pendant la manifestation) et ainsi à la transmission du message.

Voté à l'unanimité

Question 2 Nord-Pas-de-Calais
La conférence pourrait-elle réfléchir à une pratique plus modeste, voire moins fréquente, des manifestations afin de la rendre accessible au plus grand nombre ?

Souhait n°6
La conférence souhaite que les régions organisatrices d'un congrès national recherchent tous les moyens d'en réduire le coût par la recherche et le choix
- de toutes formes de structures d'accueil moins prestigieuses et donc moins onéreuses,
- d'une période de l'année plus adaptée aux possibilités des structures autres qu'un palais des congrès.

Voté à l'unanimité

Question 1 Paris-Intra-Muros
La conférence peut-elle réfléchir à la périodicité des congrès nationaux, voire envisager leur suspension ?

Une périodicité bisannuelle et l'ouverture à toutes les régions d'une candidature à l'organisation du congrès anniversaire d'une dizaine (année zéro) aurait pour intérêt :
- une durée de recherche de structure plus allongée et plus perfectible
- une rotation des serviteurs au sein du comité de préparation, l'organisation ne revenant sur le territoire que tous les 10 à 12 ans
- la possibilité de déposer les candidatures avant le CSG de l'année N-3
- la motivation de toutes les régions pour l'organisation d'un événement marquant (anniversaire d'une dizaine)

Résolution n° 5
La conférence recommande au conseil des services généraux l'organisation d'un congrès AA tous les 2 ans (années paires) dans l'ordre NE, SO, NO, SE, CPI, excepté les années 0 (zéro) où toutes les régions de tous les territoires pourront faire acte de candidature.
Cette résolution annule et remplace toute résolution précédente de même nature.

Adoptée par 4 voix pour et 2 voix contre.

Motivation des votes contre :
- Christian G : risque d'être pris comme une perte de confiance. Peut-être, suffirait-il de diminuer temporairement la prévision de participation et de choisir des structures en conséquence.
- Bernard C : risque de démotivation des amis au sein d'un territoire qui ne serait concerné que tous les 10 ans.

6. Election des modérateurs et rapporteur de la commission SPG pour la conférence 2019

Sont élus à l'unanimité :
Modérateurs : Daisy C (Bretagne) et Caroline P (Nord-Pas-de-Calais)
Rapporteur : Alain B (Poitou-Charentes)

Questions ou remarques après la lecture du rapport

Sylviane G., déléguée Bourgogne : Ma question concerne la résolution n° 1 permettant au délégué adjoint d'assister à chaque conférence durant toute la durée de son mandat. Cette résolution s'applique-t-elle bien à toutes les régions, même celles qui ont plus d'un délégué titulaire ou s'applique-t-elle uniquement à la Franche-Comté ?
Dominique B., administrateur territorial nord-ouest : Oui, elle s'applique à toutes les régions.

Résultats des votes en assemblée plénière – 55 votants

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que le délégué adjoint, représentant sa région, puisse assister à chaque conférence pendant toute la durée du mandat défini par cette dernière.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier, suite à une demande émanant d'une région, la possibilité de réviser le nombre de délégués octroyé à celle-ci (cf. résolution n°1 de 2012) selon les critères suivants :
- Superficie de la région
- Eloignement et situation géographique des groupes
- Infrastructure et conditions climatiques hivernales.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 51 oui

Résolution n°3
La conférence recommande au conseil des services généraux d'engager une réflexion sur les critères d'éligibilité des administrateurs de classe B (administrateurs des services généraux et territoriaux) et des responsables des comités nationaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 53 oui

Résolution n°4
La conférence recommande au conseil des services généraux de modifier les statuts de l'UAA et la charte de manière à ne plus faire référence aux associations de service locales.

Résolution adoptée par 50 oui et 1 non

Résolution n°5
La conférence recommande au conseil des services généraux l'organisation d'un congrès AA tous les 2 ans (années paires) dans l'ordre NE, SO, NO, SE, CPI, excepté les années 0 (zéro) où toutes les régions de tous les territoires pourront faire acte de candidature.
Cette résolution annule et remplace toute résolution précédente de même nature.

37 oui et 13 non

La parole est donnée à la minorité :
Cathy D., Déléguée Midi-Pyrénées : Pour le congrès de Toulouse, le budget établi devait s'équilibrer en se basant sur une fréquentation des amis revue à la baisse (600 inscrits au lieu des 700 prévus lors des congrès précédents) et une diminution conséquente des envois courriers. Pourquoi ne pas fonctionner sur ce modèle ?
Annie S., administratrice territoriale nord-est : Il est dommage de se priver d'un congrès annuel, d'autant que certaines régions sont pauvres en réunions. Dans la mesure où le congrès s'autofinance, il n'y a pas vraiment de raison d'en changer la fréquence. En prenant en compte le souhait n°6, ça devrait permettre de respecter le budget.
De plus, chaque territoire n'organiserait un congrès que tous les 10 ans, ce qui pourrait démotiver les amis.
Didier B., administrateur des services généraux : Le congrès est une occasion de se montrer, de faire connaître Alcooliques anonymes à l'extérieur du mouvement, si la fréquence est moins importante, nous serons encore moins vus. Ça ne règle en rien le coût des structures. Il convient peut-être de modifier l'organisation de nos congrès et de rechercher de nouvelles structures en conséquence.

Un nouveau vote est demandé :
Résolution rejetée par 38 non et 6 oui

Souhait n°1
Dans l'esprit de notre littérature de service, la conférence souhaite que les règlements injonctifs régionaux ou locaux soient remplacés par des pratiques de fonctionnement limitées uniquement à des suggestions.

Souhait adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, 48 oui

Souhait n°2
La conférence souhaite que, par souci d'humilité (fondement essentiel de notre rétablissement), les termes de « responsable » et de « responsable adjoint » se substituent aux termes de « président » et de « vice-président », excepté pour ce qui concerne l'UAA et les associations de services, où le terme de président est obligatoire.

45 oui et 8 non

La parole est donnée à la minorité :
Anne-Corinne L, déléguée Limousin : Il est très compliqué de comprendre le fonctionnement avec le manuel du service.
Anne F., déléguée Ile de France : Le mot Responsable me fait plus peur que le mot Président.
Suzy B., déléguée Paris intra-muros : Ce n'est pas en changeant les mots que l'on changera les comportements. On a déjà beaucoup changé de dénomination. Un responsable qui manque d'humilité en manquera tout autant en tant que "responsable" qu'en tant que "président". De plus, cela représente un coût important de réédition avec le nouveau terme.

Un nouveau vote est demandé :
Souhait adopté par 34 oui et 11 non

Souhait n°3
La conférence souhaite que dans les groupes ne pratiquant que des réunions ouvertes, la conscience de groupe soit saisie sur la pertinence de cette pratique.

50 oui et 3 non

La parole est donnée à la minorité :
Bernard D., délégué Paris intra-muros : La conférence a déjà connu un certain nombre de souhaits envers les groupes (groupes homosexuels, d'hôpital…), mais ça n'a rien changé.
Laurent S., délégué Paris intra-muros : Je m'interroge sur qui saisit les groupes.

Pas de modification de vote :
Souhait adopté par 50 oui et 3 non

Souhait n°4
La conférence souhaite que les régions du territoire organisateur du congrès national se dispensent de mettre en place toute forme de manifestation cette année-là.

43 oui et 5 non

La parole est donnée à la minorité :
Bernard D., délégué Paris intra-muros : Le souhait est mal rédigé. Que veut dire « toute autre forme de manifestation » ?
Alain M, modérateur conférence : Dans le souhait, il n'est pas indiqué « autre ».

Un nouveau vote est demandé :
Souhait adopté par 42 oui et 7 non

Souhait n°5
La conférence souhaite que toutes les manifestations AA aient leur sens et leur raison d'être en donnant principalement la priorité à l'ouverture vers l'extérieur par des actions d'information publique (avant et/ou pendant la manifestation) et ainsi à la transmission du message.

50 oui et 1 non
La parole est donnée à la minorité :
Michel L., délégué Pays de la Loire : C'est l'ouverture vers l'extérieur qui me gêne.

Pas de modification de vote :
Souhait adopté par 50 oui et 1 non

Souhait n°6
La conférence souhaite que les régions organisatrices d'un congrès national recherchent tous les moyens d'en réduire le coût par la recherche et le choix
- de toutes formes de structures d'accueil moins prestigieuses et donc moins onéreuses,
- d'une période de l'année plus adaptée aux possibilités des structures autres qu'un palais des congrès.

50 oui et 2 non

La parole est donnée à la minorité :
Suzy B., déléguée Paris intra-muros : Les régions organisatrices ne sont pas responsables des budgets des congrès, ce sont les services généraux qui le sont. Le conseil des services généraux délègue aux régions la recherche d'une structure, c'est au CSG d'accepter ou pas les propositions.

Pas de modification de vote :
Souhait adopté par 50 oui et 2 non

Rapport de la commission PUBLICATIONS & ARCHIVES / INTERNATIONAL

Auditeurs libres

Michèle A (Editions AA francophones européennes), Patrick B (Belgique), Martine B (PACA), Martine V (Ile de France), Paul Belvèze.

Prière de la sérénité
Appel des participants
Votants en commission : 8
Election d'un rapporteur : Odette L. est élue à l'unanimité

1- Lecture par le modérateur de la page « travail en commission »
Extrait du CMS Edition 2016-2017 (2ème section, chap. 2)

2- Lecture par le responsable du comité national publications & archives du rapport d'activité du comité national (p 41 et 42 du dossier de préparation)

Un élément est à rajouter sur ce rapport, la mise en ligne de la Prière de la sérénité a été effectuée avec l'utilisation d'un « d » minuscule pour le mot dieu, conformément au français de France.

3- Etude des questions attribuées à la commission

A- MIDI-PYRENEES
Question 1
Lors de la conférence 2017, nous avons demandé s'il serait possible d'intégrer au catalogue Littérature un slogan existant dans le catalogue anglophone « This too shall pass ! » traduit par « Cela aussi passera ».
Le Comité Littérature et Archives nous a précisé que cette même question avait obtenu une réponse en 2013.

Or, la réponse apportée (rapport de la conférence 2013, page 22) est « le Bureau Littérature et Archives va effectuer des recherches sur ce slogan et s'assurer de son approbation à une autre conférence, puis vous tiendra informé du résultat ».
N'ayant pas eu d'information quant au résultat, nous réitérons la question.
Au catalogue Littérature anglophone, il existe le slogan « This too shall pass ! ». Pourrions-nous l'intégrer au catalogue Littérature francophone sous la traduction « Cela aussi passera ! » ?

Ce slogan est utilisé dans le langage anglophone mais sa traduction ne semble pas refléter le sens qu'il peut avoir dans l'esprit anglais.
Il est rappelé qu'à ce jour seuls 5 slogans sont référencés par le mouvement des Alcooliques anonymes.
Après des recherches menées par le comité, Il s'avère que ce slogan n'est inscrit dans aucun catalogue anglophone, AA.org et GSO GB (General Service Office of Great Britain), aussi la commission ne souhaite pas son inscription au catalogue littérature.
Vote : 7 oui / 1 non.
La parole est donnée à la minorité : Cathy D (Midi-Pyrénées) : « J'utilise beaucoup cette formule, je regrette qu'elle ne figure pas dans notre catalogue littérature ».
Pas de changement de vote.

Question 2
En 1980, sous la référence n° 24, et en 1986, sous la référence n° 26, il existait dans notre catalogue Littérature un petit texte appelé « Ma nouvelle règle d'or ».

Je penserai de vous ce que j'aimerais que vous pensiez de moi
Je parlerai de vous comme j'aimerais que vous parliez de moi
J'agirai envers vous comme j'aimerais que vous agissiez envers moi.
****
Avant de raconter une histoire sur quiconque,
Je me poserai les questions suivantes :
Est-ce vrai ?
Est-ce gentil ?
Est-ce nécessaire ?
****
L'homme récolte ce qu'il a semé

Ce document n'ayant été approuvé par aucune conférence, il a été retiré de notre catalogue.
La conférence pourrait-elle se prononcer sur l'édition de « Ma nouvelle règle d'or » sous format de notre carte de visite, ou de notre Prière de la Sérénité ?

Les délégués trouvent que certains des propos révèlent plus une nature égocentrique chez celui qui les exprime plutôt qu'une expression spontanée et vraie.
La commission ne souhaite pas l'inscription au catalogue littérature du document appelé « Ma nouvelle règle d'or ».
Décision approuvée à l'unanimité.

B- NORMANDIE
Argumentaire commun aux questions 1 à 3 : le jeton « Appelle avant » figurant au catalogue littérature depuis peu, présente à nos yeux deux erreurs : l'écriture AA ne respecte pas la charte graphique et aucun numéro de téléphone AA n'y figure.

Question 1
Ce jeton a-t-il été validé par l'une des 3 conférences francophones pour figurer en l'état sur notre catalogue de littérature ?

Question 2
En cas de renouvellement, la conférence pourrait-elle recommander que l'écriture de AA apposée sur cet objet respecte la charte graphique ?

Question 3
En cas de renouvellement, la conférence pourrait-elle recommander qu'y figure le numéro national, à savoir 09.69.39.40.20 ?

Il est rappelé en préambule que les objets n'ont pas à être validés par la conférence pour être inscrits au catalogue littérature. Les remarques faites par la région Normandie sur la charte graphique et l'absence de numéro de téléphone sont pertinentes. Le jeton est un objet pratique à offrir à un nouveau et son concept est à conserver mais, avec des modifications.

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que la mise au catalogue littérature du jeton « Appelle avant » tel qu'il est dans son état actuel : charte graphique AA non respectée et absence de numéro de téléphone, ne soit pas renouvelée.

Proposition de résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux d'effectuer une étude pour la réalisation d'un nouveau jeton « Appelle avant » respectant la charte graphique AA et comportant un n° de téléphone.

Proposition de résolution adoptée à l'unanimité

C- CORRESPONDANTS REGIONAUX JUSTICE

Question 1
Question émanant de plusieurs correspondants régionaux justice, lors de leur réunion du 14 octobre 2017 :
Depuis plusieurs années dans de nombreux établissements pénitenciers nous distribuons la brochure « Ça vaut mieux que de poireauter en prison » (référence FP33 à 0,50€ au catalogue littérature).
Si le contenu (des témoignages) est apprécié, son titre déclenche moqueries et/ou incompréhension.
Serait-il possible de le changer (par/pour exemple : « Ça vaut mieux que de perdre son temps en prison ») ?

Pour certains amis qui se rendent en prison, le titre de cette brochure ne suscite pas de remarques particulières, par contre les détenus se disent très concernés et intéressés par son contenu.
Pour information, toute publication francophone éditée par AAWS (AA World Service) est destinée à l'ensemble de la communauté francophone mondiale, et dans ces conditions, essaie d'avoir une traduction intelligible par l'ensemble de la communauté.

En réponse à la question des correspondants régionaux justice, la commission Publications et Archives rappelle que le titre de la brochure « Ça vaut mieux que de poireauter en prison » ne peut être modifié car il est protégé par le copyright de AAWS.

4- Etude des documents rapportés de la RES (Réunion Européenne de service) et traduits en français.

Pour rappel, tous ces documents ont été adressés à l'ensemble des délégués affectés à la commission.

Document n°1 : **Accueillir un nouveau dans le groupe**

Document donnant un ensemble de bonnes pratiques pour accueillir le nouveau et lui permettre d'atteindre le rétablissement : attrait, bienveillance, etc.

Résolution n°3
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Accueillir un nouveau dans le groupe » soit mis sur le site AA France, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Proposition de résolution adoptée à l'unanimité

Document n°2 : **Le mot dieu**

La commission rappelle que la littérature contribue à la santé financière de notre mouvement et que ce feuillet, très simple et très explicite, peut intéresser de très nombreux amis. Cette brochure permet aux athées et aux agnostiques de se rétablir selon nos traditions et plus particulièrement la 3ème.

Résolution n°4
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Le mot dieu » soit inscrit dans le catalogue littérature, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Proposition de résolution adoptée à l'unanimité

Document n°3 : **Réunion de travail AA, la conscience du groupe**.

Les délégués estiment que tous les groupes devraient posséder ce document. Ce dernier donne des informations complémentaires sur l'importance de la tenue régulière des réunions de travail, des inventaires de groupes, etc.

Résolution n°5
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Réunion de travail AA, la conscience du groupe » soit inséré dans le colis littérature destiné à l'ouverture d'un groupe, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Proposition de résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°6
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Réunion de travail AA, la conscience du groupe » soit mis sur le site AA France, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Proposition de résolution adoptée à l'unanimité

Document n° 7 : **Une réunion dans la poche**

Ce livret contient tous les documents nécessaires permettant à 2 ou plusieurs AA de faire une réunion.

Résolution n°7
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Une réunion dans la poche » soit inscrit au catalogue littérature AA France, sous réserve que les services du GSO I (General Service Office of Ireland) accordent le droit de traduire ce document.

Proposition de résolution adoptée à l'unanimité

Document n° 8 : **Violence et comportement personnel**

La commission estime que ce document devrait se trouver dans le cahier de modération des groupes. Il donne de bonnes suggestions sur les attitudes à adopter face à la violence quelle qu'elle soit y compris le harcèlement sous toutes ses formes.

Résolution n°8
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Violence et comportement personnel » soit mis sur le site AA France, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Proposition de résolution adoptée à l'unanimité

5- Etude de brochures figurant au catalogue des éditions francophones non diffusées en France

Document 1 : **« Votre bureau des services généraux des AA »**

Ce document explique clairement le fonctionnement du Bureau des services généraux, les actions du personnel qui y travaille, les services rendus aux groupes : changements des coordonnées, mise à jour des réunions, envois postaux, gestion des commandes littératures, etc.

Résolution n°9
La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier la réalisation d'un document s'inspirant du modèle : « Votre bureau des services généraux des AA » publié par AA.org sous la référence FF-6.

Proposition de résolution adoptée à l'unanimité

Document 2 : « **Y-a-t-il un alcoolique dans votre milieu de travail** ? »

Les membres de la commission estiment que ce document est indispensable à notre littérature de 5ème tradition.

Résolution n°10
La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier la réalisation d'un document s'inspirant du modèle : « Y-a-t-il un alcoolique dans votre milieu de travail ? » publié par AA.org sous la référence FP-54.

Proposition de résolution adoptée à l'unanimité

6- Elections des modérateurs et rapporteur pour la conférence 2019

Modérateurs : Odette L et Pascal H
Rapporteur : Alain D
Elus tous les trois à la majorité des 8 votants

7- INTERNATIONAL

Cf. le compte rendu P42 et 43 du dossier de préparation à la conférence et l'intervention de Lotus A, déléguée à l'international, prononcée en plénière.

Lotus nous fait part de son expérience à la RES (réunion européenne de service qui s'est déroulée à York (Angleterre) en octobre 2017 : enthousiasme et admiration face à l'ampleur du mouvement des AA, retour aux fondamentaux. Elle participera à la prochaine RMS (réunion mondiale de service) à Durban en 2018 et c'est pour elle un grand honneur que d'avoir été élue par la RES pour être rapporteur à la RMS.

Rapport lu et approuvé par l'ensemble des délégués - 8 oui

Résultats des votes en assemblée plénière – 56 votants

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que la mise au catalogue littérature du jeton « Appelle avant » tel qu'il est dans son état actuel : charte graphique AA non respectée et absence de numéro de téléphone, ne soit pas renouvelée.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux d'effectuer une étude pour la réalisation d'un nouveau jeton « Appelle avant » respectant la charte graphique AA et comportant un n° de téléphone.

Résolution adoptée par 54 oui et 1 non

Résolution n°3
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Accueillir un nouveau dans le groupe » soit mis sur le site AA France, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui

Résolution n°4
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Le mot dieu » soit inscrit dans le catalogue littérature, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 56 oui

Résolution n°5
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Réunion de travail AA, la conscience du groupe » soit inséré dans le colis littérature destiné à l'ouverture d'un groupe, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 56 oui

Résolution n°6
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Réunion de travail AA, la conscience du groupe » soit mis sur le site AA France, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 56 oui

Résolution n°7
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Une réunion dans la poche » soit inscrit au catalogue littérature AA France, sous réserve que les services du GSO I (General Service Office of Ireland) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution adoptée par 55 oui et 1 non

Résolution n°8
La conférence recommande au conseil des services généraux que le document : « Violence et comportement personnel » soit mis sur le site AA France, sous réserve que les services du GSO GB (General Service Office of Great Britain) accordent le droit de traduire ce document.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui

Résolution n°9
La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier la réalisation d'un document s'inspirant du modèle : « Votre bureau des services généraux des AA » publié par AA.org sous la référence FF-6.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 56 oui

Résolution n°10
La conférence recommande au conseil des services généraux d'étudier la réalisation d'un document s'inspirant du modèle : « Y-a-t-il un alcoolique dans votre milieu de travail ? » publié par AA.org sous la référence FP-54.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui

Rapport de la commission POLE COMMUNICATION

Auditeurs libres

De nombreux amis ont assisté aux travaux de la commission.

Le nombre de votants est de 8. La majorité simple requise est de 5.

Ordre du jour

1. Prière de la sérénité - Présentation des participants (tour de table) - Décompte des votants
2. Organisation du temps en commission – temps à consacrer à chaque sujet (modérateurs)
3. Questions des délégués sur les rapports d'activité des comités (les rapports sont dans ce dossier et ne sont pas nécessairement relus intégralement en séance, des précisions pourront toutefois y être apportées en fonction de l'actualité récente des comités)
4. Débats, questions et interventions des délégués sur les différents sujets signalés comme à traiter par les modérateurs (en suivant l'ordre du jour)
5. Examen des questions posées par les régions. Rédaction des réponses. Rédaction éventuelle de résolutions et/ou souhaits par la commission
6. Election des deux modérateurs et du rapporteur 2019
7. Relecture et approbation du compte-rendu de la commission par les délégués
8. Questions diverses – Parole aux auditeurs libres (si temps restant) – Serment de Toronto

Questions des délégués sur les rapports d'activité des comités du pôle communication.

A. Permanences et Internet.

Réponses aux questions des délégués sur le rapport d'activité

Un tour de France des permanences de jour est publié dans le JSG depuis le numéro 148. Dans le n°150, la parole est donnée à la permanence de Mâcon (71) en Bourgogne. Des statistiques de fréquentation de la permanence téléphone du N° Cristal 09 69 39 40 20 sont données dans chaque JSG. Pour les amis des régions qui se posent des questions sur la possibilité de créer une page régionale sur le site AA France, il est rappelé que des outils et les aides existent et restent accessibles sur le site dans l'espace pour les membres. Un « Comment faire une page régionale ? » va se substituer à un document plus ancien intitulé « Pages régionales : mise en œuvre à l'usage des comités régionaux ».

Concernant les pages régionales déjà accessibles en ligne (5 régions), il faut rappeler la nécessité de faire vivre ces pages en apportant de nouveaux articles. Des exemples : un coup de projecteur sur une action de transmission auprès de professionnels, une initiative impliquant plusieurs groupes…
La mise en place d'un comité de rédaction avec un responsable et un agenda rythmé serait préférable au dévouement individuel qui s'épuise.

Différence entre les pages régionales du site AA France et les pages « Nouvelles des régions » du JSG :

- Les premières sont accessibles au public et aux professionnels qui souhaitent s'informer sur les AA dans leur région.
- Les secondes sont rédigées à l'intention des groupes, des serviteurs.

La responsable du comité évoque quelques difficultés de mise en œuvre des projets prévus en 2017, liées au retrait du prestataire développeur WEB.

Après un état des lieux, la recherche d'un nouveau prestataire est en cours. Le CNPI devrait garder la maîtrise de l'outil, prérequis au cahier des charges. La fonction essentielle du site (trouver une réunion AA à proximité) a été maintenue.

Il arrive que des brochures récentes fassent figurer l'ancien numéro de la permanence téléphonique (0820). Une vérification est prévue. Le comité remercie les amis qui signalent les documents non-conformes.

Point sur les projets validés en 2017.

- La carte interactive avec localisation des actions en milieu de justice est réalisée et mise en ligne. Celle concernant les interventions en établissement de soins reste à finaliser.
- Les outils de back-office (ce qui se passe « en cuisine » et donc invisible à l'écran), par exemple la base de données des groupes, disponibles pour le BSG permettent la mise à jour sans interruption.
- L'inscription au congrès par internet n'est pas encore opérationnelle et il n'est peut-être pas judicieux de rendre cette voie obligatoire du fait des réticences de certains amis face à l'outil informatique. Cela évoluera sans doute. Inutile de brusquer ces amis.
- Idem pour les commandes de littérature. S'ajoute aussi la pluralité des donneurs d'ordre : celui qui commande n'est pas forcément celui qui assure le paiement. De plus, cela nécessiterait une licence spécifique de vente à distance. Vu le volume des ventes de littérature, il n'est peut-être pas urgent de se précipiter dans cette voie. Le bon de commande en PDF interactif reste une bonne idée pour faciliter le traitement des commandes par le BSG.

Présentation du site internet.

- Parmi les nouveautés dans l'espace pour les membres : les archives. Numérisation d'anciens numéros de documents internes (par exemple, le Bulletin des Services Généraux, ancêtre du JSG).
- Parmi les nouveautés dans l'espace pour les membres, les slogans en graphie moderne (Calibri), la prière de la Sérénité…
- Dans la recherche de groupe : Réunion fermée remplacée par « Réunion Réservée »
- Concernant les archives, un délégué pose la question du ralentissement de la navigation sur le site dû à un nombre trop important de documents.
- Pourquoi ne pas envisager la création d'un extranet dont l'accès serait prévu pour les membres alcooliques anonymes. La responsable du comité rappelle que nous avons connu une époque avec un site public et un site interne. Une nouvelle étape dans l'adaptation de nos outils et nos besoins est peut-être à prévoir.

Visite de la page congrès dans l'espace public.

L'évolution des demandes des comités de préparation des congrès conduit à une présentation plus fournie des informations et des supports de communication : affiche, programme, bulletin d'inscription, accès, solutions d'hébergement, etc.

A noter que le comité de préparation du congrès de La Baule a fait le choix de maintenir une diffusion papier du programme et du bulletin d'inscription à tous les groupes par l'intermédiaire des délégués et des régions (pas d'envois postaux).

Suggestion : mettre en place des ateliers d'initiation à la consultation de notre site internet. « Les branchés » aident les amis peu familiers avec internet.

Examen de tableaux statistiques sur la fréquentation du site.

Il apparaît que 2/3 des visites sont effectuées par de nouveaux utilisateurs. Notre site est apprécié par les pays francophones.

Question sur le référencement de notre site : afin de favoriser la position du site AA depuis les moteurs de recherche (par exemple chaque fois que les mots alcool, dépendance figurent dans la recherche). Le comité a déjà contacté un prestataire.

Les permanences :

Conformément au souhait N° 1 « *la conférence souhaite que les fiches récapitulatives de permanence soient systématiquement adressées au comité national permanences et internet via le correspondant »,* le retour des fiches est amélioré. Voir le bilan sur le JSG 149 page 30.

- La procédure d'appel à la solidarité inter-régionale fonctionne plutôt bien. Si bien qu'aucune « nuit blanche » n'a été à déplorer depuis plusieurs années.
- Sur les 60.000 appels par an, nous sommes en capacité de répondre à 78% des communications (en déduisant les doublons).
- Validation du « Guide pratique de la permanence de jour »
  Après relecture et corrections, ce guide est validé à l'unanimité. Il sera accessible prochainement dans l'espace membre.

Inventaire des numéros locaux, des adresses mail et des forums de partage.
Souhait n°2 de 2017 : « *la conférence souhaite que les groupes et les différentes entités de service disposant d'un numéro de téléphone local et d'un email, en fasse régulièrement l'inventaire en s'appuyant sur l'état des lieux réalisé par le comité national ».* Une seule région a réalisé ce souhait et en a transmis le résultat au comité. Les délégués savent que d'autres régions ont réalisé cet inventaire mais elles n'ont pas fait encore remonter le résultat.

- Après une revue des numéros de téléphone locaux par le CNPI, les numéros ne répondant pas malgré plusieurs tentatives ne sont plus publiés sur le site.
- Il en est de même pour les adresses mail de groupe.
- Le comité propose de publier uniquement l'adresse mail d'Alcooliques anonymes France et se charge alors de rediriger les sollicitations vers les groupes.

La commission approuve à l'unanimité (8 voix sur 8) cette proposition (voir Résolution n°1)

- Les forums de partage en ligne agréés par l'OIAA qui fonctionnent et qui respectent nos traditions dont la principale, l'anonymat, sont signalés sur notre site http://www.alcooliques-anonymes.fr/reunions-en-ligne/

B - Relations publiques.

- Suite à la démission du responsable de ce comité, l'administrateur référent, assure l'intérim. Un appel à candidature est paru dans le JSG 150 (page 21). Les amis qui composent le comité assument une bonne part des tâches et des responsabilités : une personne pour la communication sur le congrès et 2 personnes ont la charge des pages Facebook et Twitter. Il conviendrait de doubler ces serviteurs afin d'assurer la rotation.
- Lors de la conférence 2017, il avait été demandé de procéder à un test d'ouverture aux commentaires sur la page Facebook AA. Ce test a été réalisé. Une synthèse est en voie de rédaction. Il serait bon de pouvoir mesurer la quantité des messages et sollicitations qui passent par les réseaux Facebook et Twitter.

Par exemple, suite à une annonce Twitter de création de groupe, un journaliste a pris contact. Cela a donné lieu à un article dans la presse locale.

- Le comité CNRP renouvelle l'appel aux groupes afin qu'ils alimentent les pages avec des nouvelles et des photos et sont invités à adresser leurs remarques ou commentaires sur ces publications à : bsg@aafrance.fr .

Un auditeur libre évoque des commentaires d'amis sur le contenu des pages Facebook et Twitter, pour lesquels certaines images nuisent plutôt à la transmission de notre message. Par exemple, l'utilisation de smiley ou de masques d'animaux superposés sur des visages d'amis en réunion. Un comité de rédaction garant du respect de nos traditions pourrait aider à éviter les dérives. La question de la cohérence de nos supports de communication se pose (respect de la charte graphique par exemple). La discussion reste ouverte pour améliorer les outils et impliquer de plus en plus d'amis. (Cf. le document « Dispositions pratiques à adopter pour la publication d'évènements régionaux sur le site officiel et sur les réseaux sociaux »)
Une demande de concertation est réitérée par la responsable du CNPI envers le CNRP.

Projets pour 2018.

- Renforcer l'implication sur les réseaux sociaux.
- Le compte Instagram est créé et son utilisation reste à définir.
- La région PIM a fait le choix d'ouvrir un compte LinkedIn pour faciliter les contacts avec les milieux professionnels.
- La brochure institutionnelle qui prendra la suite de « 50 ans d'espoir et d'action » est déjà bien avancée. Un tirage de 10.000 exemplaires est prévu.
- Le film pour les établissements pénitentiaires est prêt à être diffusé. Il est précisé que la contribution de l'administration pénitentiaire concerne le support. Le film reste propriété du producteur : Alcooliques anonymes.
- Faut-il actualiser le film pour les jeunes afin de changer le 0820 pour le 09 69.
  Coût de mise à jour : 2.000€. **(Voir Résolution n°3)**
  - Guide pratique sur l'info publique. Un document unique regroupera tous les « comment faire » actuellement en circulation.

*« **Inciter** les amis et les groupes à réduire les témoignages désespérants et à privilégier les témoignages qui respirent l'enthousiasme et l'abstinence heureuse. »*

Propositions additionnelles :

- relancer régulièrement une campagne de communication sur Facebook. Ce type de campagne permet de cibler des personnes qui ont manifesté un intérêt pour l'alcool-problème, la dépendance**… (voir résolution n°2)**
- alimenter notre chaîne YouTube avec de nouveaux clips pour expliquer ce que nous sommes, ce que nous faisons. Un bon scénario écrit par un groupe d'amis AA et un simple smartphone ne coûtent rien et sont efficaces en termes de communication.

Résolutions proposées par la commission à la conférence.

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que les adresses mail de groupe figurant sur le site www.alcooliques-anonymes.fr soient enlevées et remplacées par le formulaire de contact de la page « Alcool : Besoin d'aide ? ».

Texte de la résolution adopté à l'unanimité 8 sur 8.

Résolution n°2

La conférence recommande au conseil des services généraux de lancer pour une durée d'un an des campagnes de communication nationale Facebook, en alternant les canaux ordinateur et mobile. Le budget à allouer serait de 800 €.

Texte de la résolution adopté à l'unanimité 8 sur 8.

Résolution n°3

La conférence recommande au conseil des services généraux de ne pas réactualiser le film « AA pour les jeunes » avec le n° Cristal.

Texte de la résolution adopté à l'unanimité 8 sur 8.

Examen et réponses aux questions posées par les régions.

Bretagne

Question 1

La conférence pourrait-elle recommander la création d'un onglet archivage régional sur l'espace "pour les membres" du site national internet ?

Question 2

La conférence pourrait-elle confier au conseil des services généraux et à son comité national de service "permanences internet" la mise en place d'un onglet *archivage régional* sur l'espace "pour les membres" du site national internet ?

- Réponse commune aux questions 1 et 2

Argumentaire proposé par le CNPI et approuvé par la commission.

Un site internet est un outil de communication et non un outil d'archivage. Le site internet a été conçu pour intégrer un outil de consultation de documents adapté à un usage limité.

Le site est un outil de communication vers le public tout d'abord, puis il a été ouvert aux membres.

Rien techniquement ne s'oppose à étendre l'usage de ce module, cependant ce ne sera sans doute pas sans conséquence en termes de performance du site, ce qui fait déjà l'objet d'une question à la conférence.

Des conséquences en termes de développement (de coût) sont aussi possibles en fonction des spécifications détaillées qui seraient retenues.

Par ailleurs, qui aurait la charge de gérer l'espace et les documents à mettre en consultation ?

Le BSG ? Le CNPI ? Le webmaster ?

Cette charge de travail est à examiner de près.

Actuellement il y a entre 500 et 600 documents en ligne sur le site. Si les régions souhaitaient y intégrer leurs documents d'archive, on peut rapidement arriver à 3000 (sur une base d'une trentaine de documents régionaux par an. à multiplier par 3 ou 4 ans d'archivage, soit 120 documents par région y compris les documents des districts. Ce qui fait 2 640 documents supplémentaires pour 22 régions)

La commission pense qu'il est du rôle des régions d'archiver leurs propres documents.

Il faudrait vérifier son contenu (pour ce qui ne se publie pas sur internet), lui faire subir quelques traitements annexes s'il est trop lourd, le protéger dans certains cas.

Si cela se faisait, il faudrait mettre en place des règles précises avec les régions pour définir qui transmet les documents pour le site et à qui. A une époque, la région Ile de France avait posé informellement la même question et avait abandonné l'idée sur la base de ces arguments de responsabilité.

Est-ce une demande de toutes les régions ?

Nous savons que certaines régions ont réfléchi à la question et ont choisi leurs propres solutions régionales :

- échange de mails sans centralisation des documents,
- sites internes pour certaines,
- clouds divers (ou forum) pour d'autres.

Limousin

La conférence peut-elle recommander au comité communication, lorsqu'un groupe possède un numéro de téléphone propre, de transmettre en priorité ce numéro ?

C'est-à-dire : sur le site internet, de l'indiquer systématiquement et exclusivement comme coordonnées du groupe, et non couplé avec celui de la permanence ou autre.

Sur les consignes aux permanents, de leur demander clairement de transmettre en priorité les coordonnées du groupe de leur ville aux appelants.

Réponse à la question 1

Argumentaire proposé par le CNPI et approuvé par la commission.

Nous attirons l'attention des membres de la commission sur les résultats de la revue des numéros de téléphone : bon nombre de numéros de groupes sonnent dans le vide, proposent un message d'accueil qui n'est pas adapté, ne répondent pas spontanément.

Le numéro cristal quant à lui répond à environ 80 % des appels et le même message d'accueil AA est diffusé quel que soit le lieu d'appel en cas de ligne occupée.

Par ailleurs, la publication par défaut du numéro national pour tous les groupes fait partie des fonctionnalités du site retenues par les délégués de la commission au moment de sa présentation aux conférences 2015 et de 2016.

Aucune région en dehors du Limousin aujourd'hui, n'a émis d'objection à cette publication automatique.

Sans oublier que la majorité des groupes n'a pas d'autre numéro que le 09 69 39 40 20 et que les groupes ayant un numéro local le font cohabiter a priori harmonieusement avec le numéro national.

Le site est un prolongement des publications AA où seul le numéro national est mentionné. Si on va jusqu'au bout du raisonnement, la région Limousin devrait-elle refaire l'affiche, les cartes de 5ème Tradition, le carton jaune, les brochures pour y remplacer le numéro national par ceux de ses groupes ?

La commission insiste sur l'unité du mouvement qui s'exprime à travers un numéro unique (cf. conférence 2015- 2016).

Argumentaire proposé par le CNPI et modifié par la commission.

Nord – Pas-De-Calais

La conférence pourrait-elle se pencher sur cette question du redécoupage des régions AA en gardant présent à l'esprit que cette question n'émane aucunement des groupes ?

Réponse à la question 3

Argumentaire proposé par le CNPI et modifié par la commission.

La conférence s'est penchée, d'un point de vue SPG, sur la question du redécoupage géographique des régions AA (suite à des questions posées par des régions, donc émanant des groupes). Mais ce n'est pas la même chose que la question de la présentation des informations sur le site national accessible au public.

L'affichage public et la structure interne sont 2 choses différentes.

La France étant aujourd'hui découpée en 13 régions administratives et sans présupposer quoique ce soit quant au devenir des régions AA, 2 commissions de la conférence 2017 ont souhaité que le grand public reçoive une information à sa portée via le site national, donc suivant les régions administratives existantes.

PACA (Provence – Alpes-Côte d'Azur)

L'UAA France, possédant déjà un nom de domaine, pourrait-elle prendre en charge la mise en place d'un service de messagerie pour l'ensemble des adresses mail des groupes, afin de préserver l'anonymat et l'unité ?

Réponse à la question 1

Argumentaire proposé par le CNPI et modifié par la commission.

A plus d'un titre, cette question rejoint les 2 questions de Bretagne.

De nombreuses questions sont à se poser si la conférence acceptait :

Est-ce souhaitable que ce soit l'UAA qui centralise l'ensemble des adresses mails de tous les groupes de France ainsi que les mails des services régionaux ?

Est-ce au BSG ? au CNPI ? au Webmaster de le gérer ?

Cette question relèverait donc de la responsabilité des comités régionaux.

La plupart des régions ont créé des adresses (Gmail, La Poste, etc.) et en sont satisfaites.

Paris Intra-Muros

La conférence peut-elle demander aux services généraux de prendre toute mesure pour améliorer le système de recherche des réunions sur le site Internet AA France ?

Réponse à la question 7

Après discussion, la commission formule le souhait suivant.

Souhait n°1

La conférence souhaite que le comité CNPI étudie la faisabilité technique et budgétaire de l'ajout de la fonction « Recherche par nom de groupe » dans le module « Recherche de réunion » du site www.alcooliques-anonymes.fr.

Texte du souhait adopté à l'unanimité 8 votes sur 8.

Réponse à la question 8

La conférence peut-elle demander aux services généraux de prendre toute mesure pour que la recherche de documents sur l'espace « membre » soit plus fonctionnelle ?

Concernant l'amélioration fonctionnelle de la recherche de documents sur l'espace « membre », la commission demande au comité CNPI d'étudier la faisabilité d'une telle recherche par mots-clefs avec les ressources actuelles de notre site internet.

Réponse à la question 9

La conférence peut-elle demander aux services généraux de faire ajouter une fonction de géolocalisation sur le site Internet AA France lorsque les utilisateurs se connectent avec leur smartphone ?

Souhait n°2

La conférence souhaite que le comité CNPI étudie la faisabilité technique et budgétaire de l'ajout de la fonction de géolocalisation pour la recherche de réunion, lorsque l'utilisateur se connecte à partir d'un smartphone.

Texte du souhait adopté à l'unanimité 8 votes sur 8.

Languedoc – Roussillon

Réponse à la question 1

Pourquoi ne pas intégrer sur notre site une vidéo de bienvenue en langue des signes française (LSF), permettant ainsi à un public doublement isolé (surdité / alcoolisme) de se sentir accueilli et accompagné face à la maladie alcoolique ?

Il n'est pas prévu de faire des vidéos d'accueil sur notre site. Notre site est accessible en lecture pour tous.

Réponse à la question 2

Dans le but de transmettre le message et d'avoir une plus grande visibilité, la conférence pourrait-elle se prononcer favorablement sur le principe de l'attribution d'un budget en vue d'être utilisé pour ce type de diffusion média sur les écrans de pharmacie ?

Concernant le principe de l'attribution d'un budget en vue d'être utilisé pour une diffusion de messages sur les écrans de pharmacie, la commission rappelle que ces espaces publicitaires sont à vocation commerciale. Le principe AA « l'attrait plutôt que la réclame » doit aussi rester présent à notre esprit.

Election des deux modérateurs et du rapporteur 2019
Marie-Jeanne C. (Normandie) et Michel R. (Auvergne) sont élus à l'unanimité.
Anne F. (Ile de France) est élue rapporteur à l'unanimité.

Questions ou remarques après la lecture du rapport

Christophe R., délégué Languedoc-Roussillon : Un petit regret qu'il n'y ait pas noté dans le rapport un souhait antérieur qui demandait de supprimer tous les numéros de téléphone locaux.
Catherine G.M., responsable du comité national permanences et internet : Les numéros locaux sont dédiés aux 11 permanences de jour et de province.

Résultats des votes en assemblée plénière – 56 votants

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que les adresses mail de groupe figurant sur le site www.alcooliques-anonymes.fr soient enlevées et remplacées par le formulaire de contact de la page « Alcool : Besoin d'aide ? ».

Résolution adoptée par 51 oui et 1 non

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux de lancer pour une durée d'un an des campagnes de communication nationale Facebook, en alternant les canaux ordinateur et mobile. Le budget à allouer serait de 800 €.

49 oui et 1 non

La parole est donnée à la minorité :
Debbie L., déléguée adjointe votante Corse : « L'attrait plutôt que la réclame », ça fait budget publicitaire.

Pas de modification de vote :
Résolution adoptée par 49 oui et 1 non

Résolution n°3
La conférence recommande au conseil des services généraux de ne pas réactualiser le film « AA pour les jeunes » avec le n° Cristal.

51 oui et 1 non
Dominique V., délégué Ile de France : Pourquoi dépenser 800 € pour Facebook et rien pour le film ?

Pas de modification de vote :
Résolution adoptée par 51 oui et 1 non

Souhait n°1
La conférence souhaite que le comité CNPI étudie la faisabilité technique et budgétaire de l'ajout de la fonction « Recherche par nom de groupe » dans le module « Recherche de réunion » du site www.alcooliques-anonymes.fr.

Souhait adopté par 51 oui et 1 non

Souhait n°2
La conférence souhaite que le comité CNPI étudie la faisabilité technique et budgétaire de l'ajout de la fonction de géolocalisation pour la recherche de réunion, lorsque l'utilisateur se connecte à partir d'un smartphone.

Souhait adopté par 52 oui et 1 non

Rapport de la commission POLE COLLABORATION AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS (Santé – Justice – Services sociaux – Collectivités)

Auditeurs libres :

Marion ACQUIER-BACHELART (Administratrice classe A), Monika S. (Administratrice territoriale Suisse), Clément C. (délégué adjoint PIM), Anne-Marie C. (déléguée adjointe Languedoc-Roussillon), Paul BELVEZE (Administrateur classe A, Président UAA), Marie M. (déléguée adjointe Normandie), Pierre R. (délégué adjoint Aquitaine), Pierre T. (délégué adjoint Auvergne), Paule C. (déléguée adjointe Lorraine), Bernard D.(délégué adjoint Midi-Pyrénées), Daniel (Modérateur), Martine (stand littérature), Sandrine Charnier (candidate Administratrice Classe A).

La commission débute par la prière de la sérénité.
Présentation des délégués et auditeurs libres.
Décompte des membres votants : 9. Majorité simple à 5.
Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés.
Tour de table de régions axé sur trois domaines d'actions : santé, justice, relations avec les services sociaux, les entreprises et les collectivités.

Synthèse :

- Manque de serviteurs, manque de dynamisme pour pouvoir assurer certaines actions
- Constat fait sur les permanences : beaucoup d'efforts pour peu de résultats, cela use les amis
- Manque d'infos sur les comment faire, la rédaction des conventions…
- Création de CIL (Comité Information locale) très bénéfique, cela permet de toucher de nouveaux serviteurs et de mutualiser les groupes. Redynamise des régions
- A chaque fois qu'une action nouvelle se met en place il y a des résultats.
- Constat : peu d'actions sont menées au niveau des entreprises

Le RSG :
Il y a de moins en moins de RSG et on parle de plus en plus de référents de groupe. Il existe une fiche aide-mémoire du RSG (disponible sur le site AA France) qui peut aider à préparer sa réunion de Région et de District. Certaines régions ont créé un fascicule sur le RSG, d'autres régions vont s'en inspirer. Suggérer la minute du RSG en début de réunion.

Suite au rapport d'activité du comité santé, le responsable du comité santé rappelle que 3 régions n'ont toujours pas remonté les informations demandées et retardent de ce fait la finalisation de la carte interactive d'actions existantes.

Dans le milieu carcéral, les interventions peuvent passer par l'Administration Pénitentiaire ou par le médical (SMPR, service médical psychologique régional ou le CSAPA, centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie) et permettent de découvrir le milieu fermé avec peu de formalités.
Suite à leur présentation à la commission CMP, les divers documents proposés par le comité justice seront mis sur le site AA France.

Actions à mener en 2018 :

Comment remettre les groupes au centre des actions de 5ème Tradition :

- En créant des CIL (Comité d'informations locales) plusieurs groupes se mettent en commun pour réaliser des actions 5ème tradition.
- Proposer aux amis craignant pour leur anonymat d'interchanger les actions de 5ème Tradition locales avec des groupes voisins.
- Faire circuler le planning de 5ème Tradition dans les groupes pour susciter l'attrait des nouveaux. D'une façon générale, associer les nouveaux aux actions.
- Inciter les représentants de groupes à remonter les informations d'actions dans les districts et les comités régionaux via la fiche « aide-mémoire » du RSG (site AA France/membres).
- Témoigner des actions menées auprès des amis du groupe et dans les supports de communication.
- Suggestion de mise en place d'un calendrier d'actions sous la forme 12 mois/12 actions ou de journées dévolues à tel ou tel type d'actions par un ensemble de groupes.
- Relancer le covoiturage permettant ainsi de retisser des liens entre groupes.

Ces actions peuvent être menées sans tenir compte des frontières géographiques des structures.
Ne pas oublier d'associer Alanon à certaines actions.

Question n°11 de Paris intra-muros :
La conférence peut-elle se prononcer sur la pertinence, la composition et le financement d'un « kit de sortie » à l'usage des détenus prochainement libérables ?
La commission reconnait qu'il est nécessaire d'accompagner les détenus à leur sortie mais laisse aux régions le soin d'assurer selon leurs propres modalités cet accompagnement.

Question n°10 de Paris intra-muros :
Peu de médecins connaissent réellement notre mouvement. Au mieux, ils ont lu notre brochure « AA pour la santé » qui n'évoque ni le programme, ni le rôle que nous accordons à la spiritualité dans le rétablissement. Les retours de certains de leurs patients peuvent leur faire penser que AA est un mouvement confessionnel. De nouveaux efforts de communication vers les médecins pourraient être tentés mais auparavant il serait utile de mieux appréhender leur connaissance de notre mouvement et leurs réticences.
La conférence pourrait-elle suggérer d'établir un questionnaire qui serait adressé à un grand nombre de médecins par nos administrateurs classe A nous permettant d'avoir une meilleure connaissance de leur perception de notre mouvement, et de pouvoir ensuite réfléchir à une communication qui leur soit plus adaptée ?

La commission CMP propose à la conférence, à l'unanimité des votants (9 oui pour 9 votants) la résolution suivante :

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que soit établi par nos Administrateurs de classe A un questionnaire adressé à un grand nombre de médecins nous permettant d'avoir une meilleure connaissance de leur perception de notre mouvement pour pouvoir réfléchir à une communication qui leur soit plus adaptée.

La commission CMP propose à la Conférence, à l'unanimité des votants (9 oui pour 9 votants) la résolution suivante :

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux que soit établi, afin qu'il soit présenté à la conférence 2019, le guide de 5ème Tradition commun à tous les comités.

Elections des modérateurs et rapporteur de la conférence 2019
Dominique R. et Marc V. sont élus à l'unanimité (9 voix sur 9) modérateurs de la commission CMP.
Alain F. est élu à l'unanimité (9 voix sur 9) rapporteur de la commission CMP.

Le rapport a été relu et validé par les délégués.

Questions ou remarques après la lecture du rapport

Christophe R., délégué Languedoc-Roussillon : Je n'ai pas compris la résolution n° 2 et surtout le guide commun de 5ème tradition.

Annie S., administratrice territoriale nord-est : Au lieu de faire un guide pour la justice, il a été décidé de faire un guide commun à tous les comités nationaux avec une partie commune et une partie spécifique pour chaque comité.

Catherine G.M., responsable du comité national permanences et internet : Le site AA France n'existe pas, c'est le site alcooliques-anonymes.fr – espace pour les membres.

Résultats des votes en assemblée plénière – 56 votants

Résolution n°1
La conférence recommande au conseil des services généraux que soit établi par nos Administrateurs de classe A un questionnaire adressé à un grand nombre de médecins nous permettant d'avoir une meilleure connaissance de leur perception de notre mouvement pour pouvoir réfléchir à une communication qui leur soit plus adaptée.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 54 oui

Résolution n°2
La conférence recommande au conseil des services généraux que soit établi, afin qu'il soit présenté à la conférence 2019, le guide de 5ème Tradition commun à tous les comités.

Résolution adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 55 oui

Rapport plénière agenda – Thème de la conférence 2019

Avant la conférence, le thème de la prochaine conférence a fait l'objet d'une consultation des régions, via leurs délégués.
Vingt-six thèmes ont été proposés par les régions (annexe 3).
Les cinquante-six membres votants de la conférence ont exprimé leurs choix (trois choix au maximum), en remettant leur bulletin dans l'urne prévue à cet effet.
Le thème ***Evoluer sans se renier*** est retenu par 51 suffrages.

Les délégués sont porteurs du souhait adopté par la conférence 2007 : *la conférence souhaite que les structures régionales et les groupes partagent au cours de l'année précédant la conférence sur le thème choisi.*

Rapport des ateliers

En 2016, suite à la pétition des minoritaires pointant l'essoufflement de notre fraternité, nous avons essentiellement examiné les causes extérieures.
En 2017, nous ne sommes pas revenus sur ce point.

Lors d'une réunion, les membres du comité de préparation ont évoqué 14 sujets de réflexion et, après vote, en ont retenu 4 :

1. 2020 : une association plus moderne (ou plus adaptée au 21e siècle) et plus attractive

2. Quel message voulons-nous transmettre et comment le transmettre

3. Evoluer sans se renier

4. Améliorer et développer nos communications

Ces sujets sont cohérents et progressifs : il faut faire un état des lieux (2), voir ce que nous changeons (ou pas) (3), comment nous faisons connaitre (4) que nous avons évolué vers une association adaptée à notre époque (1).

Il est donc temps, en 2018, de nous pencher sur nous-même, d'examiner honnêtement notre responsabilité sur l'état de AA France en choisissant pour thème d'atelier **« AA France se regarde en face ».** Le travail de cet atelier devant se poursuivre dans les groupes et lors des prochaines conférences, le comité de préparation souhaite que les groupes, districts, régions proposent leurs idées d'évolution afin que la conférence 2019 puisse en discuter.

La conférence a travaillé en ateliers. Les travaux de ces ateliers ont fait l'objet d'un compte-rendu en atelier plénier dont la modération a été confiée, par le comité de préparation, à Marion Acquier-Bachelart, administratrice classe A, et Bernard H, administrateur territorial sud-est sortant.

La synthèse brute figure en annexes 4. Elle va faire l'objet d'un travail d'exploitation par le conseil des services généraux. Il sera mis à disposition des groupes afin de les aider dans ce travail de réflexion commune sur l'avenir de notre fraternité.

Carrefour Européen Francophone d'Echanges (CEFE) Salle Saint-Thomas Modérateur : Didier B Secrétaire technique : Maryline D		
Belgique	Patrick B	Administrateur régional Brabant Bruxelles
Belgique	Didier L	Administrateur régional Liège
Suisse	Monika S	Administratrice territoriale
Suisse	Henri L	Vice-président AASRI
France	Lotus A	Déléguée à l'international
Editions AA	Michèle A	Trésorière des Editions AA francophones européennes
France	Didier B	Administrateur des services généraux
France	Anne-Marie O	Administrateur des services généraux, présente à la réunion CEFE lors de la conférence AASRI.
France	Annie S	Administrateur territorial nord-est, présente à la réunion CEFE lors de la conférence AASRI.
France	Elisabeth S	Administrateur territorial sud-ouest, présente à la réunion CEFE lors de la conférence AA Belgique.
France	Dominique B	Administrateur territorial nord-ouest, présent à la réunion CEFE lors de la conférence AA Belgique.

Ordre du jour
1. Rapport des Editions AA francophones européennes
2. L'avenir du Bureau des isolés

En 2018, ce carrefour d'échanges entre les pays francophones européens s'est réuni lors de la conférence d'AASRI (Suisse Romande et Italienne) les 10 et 11 mars, puis lors de la conférence de AA Belgique du 16 au 18 mars. Il s'agit ici de la 3ème réunion, qui s'appuie entre autres sur les réflexions menées lors des deux premières et sur leurs comptes rendus.
Il s'agit d'une réunion de travail dont les participants sont listés ci-dessus.

La réunion débute par la prière de la sérénité et par l'appel des participants
Anne-Marie O est absente excusée.
Auditeurs libres : Jean-Christophe (responsable du comité Justice) et Georges L (secrétaire technique)

1. Rapport des Editions AA francophones européennes

Parole à Michèle A (Trésorière des Editions AA francophones européennes) qui nous fait lecture de son rapport, point par point. Divers partages et remarques s'en suivent.
Sur le Chapitre 1-2 nous notons :
- 12 membres font partie de l'ASBL. Ils sont en recherche d'autres membres car le conseil d'administration ne se renouvelle pas assez et qu'il est important d'appliquer la rotation.
Les membres doivent d'abord être membres de l'ASBL pour pouvoir en être administrateurs. Pour ce faire adresser sa demande à Agnès (administratrice) ou aux délégués suisses. Autre cas être administrateur du CSG et alors représenter son pays.

- Le but premier des éditions est de vendre au prix le plus bas la littérature AA. Les rééditions sont revues et corrigées avant de nouvelles rééditions. Sur le stock de 2012 une brochure comporte des inexactitudes. Des autocollants ont été mis à disposition en attendant les corrections.
- Un déménagement a été nécessaire à beaucoup de points de vue, notamment au niveau des livraisons. Le siège social est maintenant rue des Pieds d'Alouettes à Naninne (Belgique).
- Refus de passer de l'ASBL en AISBL
- Le CA peut en cas de boni rétrocéder des finances.
- Il est possible d'envoyer directement des articles sur le site des éditions ASBL. Une adresse mail spécifique a été créée : partage@gmail.com - Adresse parue dans le JSG - qu'il serait judicieux de faire paraître sur le site. Les abonnements sont en diminution. Solliciter les amis pour des partages autres que ceux de témoignage d'abstinence.

Relatifs au chapitre 3 des remarques aussi sur :
- Concernant la phrase « Le projet de Calendrier perpétuel (à finaliser par les Editions) devrait être prêt pour la conférence suisse 2018 » corriger par 2019 et peut-être pour le congrès de la Baule.
- Des ouvrages réalisés par la France ; « Avant de lire les concepts » et « AA et les jeunes » sont proposés au Québec.
- Les couvertures des ouvrages changent assez souvent. AAWS écoulent leurs stock jusqu'à épuisement et nous ne bénéficions des nouvelles qu'à ce moment-là.
- Suggestion lors de prochaines éditions de rajeunir le langage ou la traduction de livre, comme celui des « réflexions quotidiennes ».

2- L'avenir du Bureau des isolés

Quand est-on isolé ? Soit quelqu'un en centre pénitencier, soit quelqu'un de tout seul géographiquement, par exemple en mer.
Le principe de ce bureau est d'établir une correspondance/réunion avec un thème défini à l'avance 3 ou 4 fois par an. Des difficultés pour continuer cette correspondance quand l'isolé n'est plus joignable. Il manque de correspondants et d'isolés et souvent plus de nouvelles à cause de l'anonymat. En pièces jointes : exemple d'une réunion entre isolés. L'information est à mettre sur le site pour faire connaître le bureau à l'extérieur.
Les frais d'envoi sont pris en charge par la Belgique.
Une différence est à noter entre la correspondance personnelle que l'on peut entretenir avec un détenu et ce type de correspondance qui protège l'anonymat des deux personnes et fonctionne comme une réunion avec un thème choisi à l'avance. Le but n'étant pas de faire venir la personne en réunion.

3- Questions diverses

Forum européen des services
Ses candidats : en France Alain M a été élu et le CSG fait appel à candidature pour un autre serviteur pour fin mai. Côté suisse, ils ont un candidat, et en Belgique aussi. Six serviteurs en tout pour organiser le forum. Il en ressort que les élus devraient se mettre en relation pour arrêter une date de création du comité.
A noter un site : www.migromagazines.ch (fait par des jeunes AA).

La séance se termine par la prière de la sérénité.

Approbation du rapport de la conférence des services généraux 2017

Vote à main levée pour l'approbation du rapport de conférence 2017 à la majorité simple.

Question posée : « La conférence approuve-t-elle le rapport de la conférence 2017 ? »

Résultat du vote : approuvé à l'unanimité des 55 votes exprimés.

Allocution du Docteur Paul BELVEZE,
Président de l'association Union Alcooliques anonymes

Bonjour mes amis,

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Paul BELVEZE, médecin addictologue, à la retraite, et président de l'Union Alcooliques anonymes. Mais surtout votre serviteur.

Cela fait maintenant 6 ans que j'œuvre à vos côtés et je dois dire que j'ai beaucoup appris ; vous m'avez beaucoup apporté tant professionnellement que personnellement. Aussi c'est toujours avec beaucoup de joie et d'émotion que je suis là aujourd'hui parmi vous.

J'ai bien compris au travers des questions posées à la conférence et lors de nos échanges, que vous souhaitiez, maintenant, que nous, administrateurs de classe A, intervenions davantage auprès de nos pairs. C'est avec plaisir que je vais me mettre au travail avec Marion et Sandrine.

J'en profite pour remercier Elisabeth Courtois, également administratrice de classe A qui termine son mandat et dont les obligations ne lui ont pas permis d'être présente parmi nous.

Merci à vous tous, pour vos soutiens, vos partages et votre bonne humeur.

Votre dévoué président serviteur.

Rapport du conseil des services généraux
(Rapport moral de l'association Union Alcooliques anonymes)

Bonjour mes amis,
Je m'appelle Didier et je suis alcoolique.
Il me revient, pour la première fois en qualité d'administrateur du conseil des services généraux et de vice-président de l'association Union Alcooliques Anonymes de vous présenter le rapport moral de notre fraternité.

Si cette année a été « normale » pour les membres du conseil des services généraux et pour nos deux salariées du bureau des services généraux, si l'on excepte le fait d'avoir à m'accueillir et à changer d'administrateur, de référent, d'interlocuteur et de tisser de nouveaux liens, ce fut pour moi une révélation et un choc. Je ne m'attendais pas à avoir à enregistrer autant d'informations et j'avoue avoir plié plus d'une fois sous la charge. Mes premiers mois ont été compliqués parfois angoissants et plus d'une fois j'ai cru ne jamais parvenir à assurer mon service. Heureusement, j'ai intégré une équipe d'amis et de serviteurs fidèles et toujours présents. C'est un plaisir de travailler avec eux et je les remercie d'être toujours à mes côtés lorsque je fais appel à eux.

Le rôle du conseil des services généraux :
Le conseil des services généraux est le principal organe de service de la conférence : il est responsable de la mise en œuvre de la politique des services généraux selon les orientations données par celle-ci. Il joue aussi essentiellement les décisions de la conférence, ce qu'il s'est attaché à faire durant toute cette année en prenant garde de ne pas faire acte de gouvernement. Outre ce rôle essentiel, il gère les affaires courantes de notre Mouvement et prend différentes décisions tout au long de l'année. Dans l'esprit du 10e Concept (9e paragraphe) il bénéficie d'une autorité équivalente à la responsabilité qui est la sienne.

Depuis la conférence de 2018, en plus de votre serviteur,

- Dominique B, en qualité d'administrateur territorial Nord-Ouest
- Lotus A, en qualité de déléguée à l'international
- Jean-Christophe P, en qualité de responsable du comité national justice
- Jean-François L, en qualité de responsable du comité national publications et archives

ont rejoint le conseil des services généraux.
Jean C avait été nommé responsable du comité national relations publiques, mais a donné sa démission pour motifs personnels. J'assure pour le moment l'intérim du service de responsable de ce comité dans l'attente d'un remplaçant. Un appel à serviteur est lancé.

Le conseil a compté onze membres cette année, trois administrateurs de classe A, trois administrateurs des services généraux et cinq administrateurs territoriaux. Il s'est réuni quatre fois depuis la dernière conférence, en juin, septembre, décembre et mars, deux fois en conseil et deux fois en conseil élargi, avec la participation des responsables des comités nationaux, avant et après la conférence. Depuis la dernière conférence, ce ne sont pas moins de vingt-trois réunions du conseil et de ses comités qui se sont tenues, dont quatre réunions pour la préparation de la conférence. Le calendrier est disponible sur le site dans la partie « membres ». Le conseil a décidé d'offrir à ses membres la possibilité de se réunir par visioconférence pour faciliter et améliorer les contacts entre les membres des différents comités et leur permettre de se réunir à moindre coût autant que de besoin. Nous essayons de mieux intégrer nos administrateurs de classe A dans les travaux du conseil sans trop les assommer d'informations. Une réflexion est en cours dans ce sens. Nous leur avons par ailleurs demandé de nous proposer un questionnaire à destination de leurs pairs afin de mieux savoir comment Alcooliques anonymes est perçu auprès des professionnels de santé.

Nous avons à remplacer un administrateur territorial Sud-Est, pour succéder à Bernard H et un administrateur de classe A pour succéder à Elisabeth COURTOIS. A ce sujet, nous pouvons avoir quatre administrateurs de classe A au sein de notre conseil. Nous vous invitons à voir si, à l'occasion de vos actions de cinquième tradition, vous n'avez pas été amenés à rencontrer des personnes acquises à notre cause qui pourraient utilement travailler avec nous et à leur proposer de nous rejoindre.

Le point de géolocalisation des membres du conseil des services généraux : Cachan, Brioude, Le Mans, Charleville-Mézières, Paris ; Melun, Angers, Bucilly, Pamiers, Vichy et Paris.

Nous avons eu la chance de participer à un congrès très chaleureux à Labège, tout près de Toulouse. De nombreux amis avaient fait le déplacement. Au mois de novembre prochain, nous nous retrouverons à La Baule pour un congrès dont le thème sera « Acteur de ma vie », toutes les informations sont disponibles sur le site. Puis à Montluçon en 2019, le comité est en place et très actif. Le thème sera « Un pas, une vie ». Et enfin, en 2020, c'est la ville de Dammarie-les-Lys, en Seine-et-Marne qui nous accueillera. La première réunion du futur comité de préparation se tiendra le 2 juin.
La question de la tenue des congrès en France, et notamment pour les congrès à Paris ou la proche banlieue, va être abordée pendant ce week-end et la conférence sera très certainement amenée à faire des choix pour les années à venir.

Notre amie Lotus, déléguée à l'international, a participé à sa première Réunion européenne de service à York en octobre 2017, réunion au cours de laquelle elle a été élue rapporteur pour la prochaine Mondiale de service qui se tiendra à Durban, en Afrique du Sud en octobre 2018.

Sylvie ROUGIER et Aldrick ESCAVOCAF œuvrent chaque jour pour que notre Bureau des services généraux de la rue de Campo-Formio permette aux groupes de continuer à transmettre le message. Elles demandent que les régions et les délégués respectent les délais pour le retour des matrices et des bulletins d'inscription à la conférence et aux groupes d'essayer de ne pas passer leurs commandes de littérature dans les temps précédant la conférence, compte tenu de la charge de travail de cette époque. Je les remercie tout particulièrement pour leur dévouement et la qualité de leur travail dans des conditions qui ne sont pas toujours aisées et pour les relations que nous entretenons depuis ma prise de fonction.
Pour les congés d'été, le BSG sera fermé du vendredi 27 juillet au soir au lundi 20 août au matin.

Quelques nouvelles des groupes. Depuis le début de l'année 2017, 32 groupes ont fermé et 14 nouveaux groupes ont vu le jour. Aujourd'hui, on compte 561 groupes en France dont 497 groupes en langue française. La répartition figure dans le dernier JSG. A l'automne 2012, on comptait 595 groupes dont 544 groupes francophones. Nous avons donc perdu 10% de nos groupes francophones en six ans. Même s'il faut rester optimiste et faire confiance à notre Puissance supérieure, il nous revient de réfléchir à cette situation, en reprenant la dynamique qui avait été initiée à la conférence de 2016, et de trouver des réponses pour y porter remède. Les ateliers qui vont se tenir ce soir et demain soir vont être l'occasion d'y réfléchir.

Je remercie pour leur présence nos invités Michèle A, Patrick B et Didier L de Belgique, ainsi que Monika S et Henri L de Suisse.

Voilà. C'est la première fois que je me livre à cet exercice de rédaction d'un rapport moral. Ce n'est pas une tâche aisée parce qu'elle revêt un côté très administratif et que souvent l'administratif c'est froid et que ça ne reflète pas la réalité des liens forts qui nous unissent et que je n'apprécie pas trop l'administratif pour ces raisons. Croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour faciliter la tâche des groupes dans la transmission du message et que nous nous inscrivons bien dans la pyramide inversée. Nous n'avons pas le pouvoir d'agir à la place des groupes, nous ne pouvons que leur faciliter la tâche en mettant à leur disposition les outils dont ils peuvent avoir besoin, libre à eux de les utiliser.

Je vous souhaite une belle conférence, pleine d'amour, de sérénité, de partage, d'idées. Avec ces ingrédients, nul doute qu'elle sera porteuse de superbes fruits.
Je vous remercie pour votre présence.

Rapport de la déléguée à l'International

Réunion Européenne de Service (RES)

Les Principes au-dessus des personnalités

La 19ème réunion européenne de service s'est déroulée à York, Angleterre, du 13 au 15 octobre 2017 à l'hôtel ParkInn. 32 pays européens étaient représentés par 49 délégués. Trois structures, la Roumanie, la Bulgarie et la Biélorussie participaient pour la première fois à une RES, et 2 structures, la Grèce et la Turquie, revenaient après une longue période d'absence.
Vendredi avant la réception officielle et l'ouverture de la RES, une visite guidée du BSG à York a été proposée suivie de la possibilité d'assister à une réunion de rétablissement dans un groupe local à proximité.
Les plénières de ce weekend étaient modérées par Michal S. de la République Tchèque. Chaque délégué avait eu un temps de parole extrêmement limité par sujet, autant en comité que pour la lecture des points saillants.

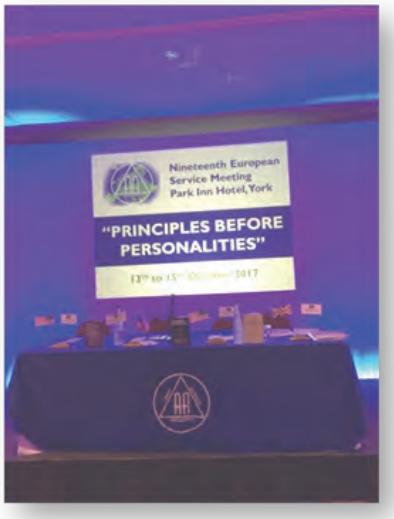

Mary C. du bureau International du BSG de New York, a ouvert la RES avec un partage chaleureux et personnel sur notre 12ème tradition, le thème principal étant « Les Principes avant les Personnalités » débutant sur le premier paragraphe de la 12ème Tradition : « Le sacrifice constitue la substance spirituelle de l'anonymat»
Roger B., secrétaire général du BSG à York nous a donné l'orientation des réunions et ateliers avant la présentation de chaque délégué. La lecture du rapport de la Réunion Mondiale de Service (RMS) a été faite par le délégué de l'Europe Germanophone, élu rapporteur entre les réunions européennes et mondiale 2015/2017.
Parmi les 14 pays qui ont opté pour la délégation à l'International afin d'assurer une transmission plus complète à leurs structures, certains envoient deux délégués aux deux réunions. Les autres pays ont un délégué européen et un délégué mondial qui restent en lien entre les réunions. La plupart des délégués européens sont administrateurs du CSG de leur structure.

La soirée de vendredi a fini par la lecture des points saillants des 32 pays avec un temps alloué de trois minutes par délégué. Nos rapports complets ont été préalablement envoyés au BSG à York et distribués à notre arrivée.
Ces rapports mettent en évidence de grandes disparités entre les pays européens quant au nombre de groupes par habitants :

- En Grande Bretagne, on trouve 5.100 groupes pour 65 millions de personnes, presque 10 fois plus de groupes qu'en France,
- En Irlande, 900 groupes pour une population de 4.7 millions
- En république Tchèque, 67 groupes pour 10 millions d'habitants avec une croissance spectaculaire en groupes AA les dernières années.
- En Bulgarie, 25 groupes (seulement 4 groupes il y a 10 ans) pour 7 millions d'habitants,
- En Finlande, 660 groupes pour une population de seulement 5 millions d'habitants. La Finlande et le pays en Europe avec la plus forte densité en groupes AA.

Certains pays ont une structure complètement développée et fonctionnent de manière autonome depuis des décennies, d'autres sont en développement et ont besoin de parrainage de pays à pays (entre autres la Roumanie, la République tchèque, la Biélorussie, la Slovénie).

Presque tous les pays parlent de leur permanence téléphonique, certains fonctionnent par rotation jour et nuit 7 jours sur 7, d'autres seulement durant la journée. De nombreux pays témoignent avoir des réunions online (sur Skype notamment) ce qui est un atout pour les jeunes et les membres isolés.

La littérature et gadgets AA comme porte-clefs, stylos et calendriers des différents pays européens étaient disposés sur une grande table. Chacun pouvait se servir afin d'amener des idées et des nouveautés dans le but de les partager dans sa structure. Une petite brochure à couverture rigide de la structure Irlandaise intitulée « Meeting in a pocket » (Réunion dans une poche) a particulièrement attiré mon intention. Elle ne mesure que 9x7 cm et contient la prière de la Sérénité, le préambule, Notre Méthode, les prières des 3ème, 7ème et 11ème étapes, les Traditions et les promesses. Comme son nom l'indique : La réunion dans une poche.

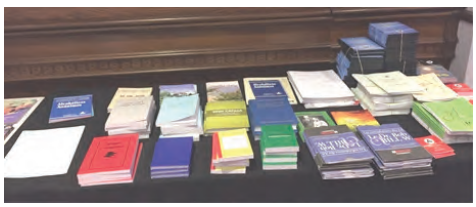

Pendant les poses, les délégués avaient l'occasion de se rencontrer autour d'un café et faire connaissance. L'ambiance était légère et joyeuse malgré la densité du programme du week-end.

A 07h30, une réunion de méditation sur la prière de la 11ème étape suivie de partages spirituels a ouvert la journée de samedi. Partager le silence facilite le partage de mots. Les réunions des comités ont suivi cette séance.
Afin de couvrir au mieux la France et nos 22 régions, les questions du comité ont été distribuées aux 5 administrateurs territoriaux un mois avant mon départ, et leurs réponses ont donné la base de ma présentation. Presque tous les pays ont procédé ainsi.

Les sujets et l'essence des résultats du comité « Rétablissement » auquel j'ai participé

- **Partagez votre expérience par rapport aux groupes spécifiques pour les jeunes.**
  Les pluparts des pays européens ont des groupes spécialement destinés aux jeunes membres, car ceux-ci ressentent un fort besoin de se trouver en rétablissement entre eux. Les pays de l'Est ont beaucoup de problèmes avec l'alcoolisme chez les jeunes, et l'âge moyen en AA y est bien plus bas que dans le reste de l'Europe. Ils ont des groupes d'étude du Big Book spécifiques pour les jeunes, ainsi que des réunions Skype en développement. Certains pays ayant peu ou pas de réunions pour les jeunes membres, souvent poly-consommateurs, témoignent que ceux-ci sont attirés vers NA, réputé plus « jeune ». D'autre rapportent que ces groupes ne survivent pas dans le temps, notre problème commun étant l'alcoolisme et non nos âges ou spécificités.
- **Groupes spécifiques hommes et femmes.**
  Ils sont bien représentés dans presque tous les pays, et certains proposent même une convention annuelle spécifique hommes ou femmes. Les pays avaient en commun que presque tous ces groupes ou réunions se trouvaient dans les grandes villes. Tout groupe AA est ouvert à tout alcoolique désirant se rétablir selon notre troisième Tradition mais les groupes spécifiques sont majoritairement fréquentés par les membres ciblés.
- **Groupes pour minorités sexuelles.**
  L'appellation « minorités sexuelles » a été corrigée pour LGBT, (Lesbien Gay Bisexuel Transsexuel). Ces groupes ou réunions existent dans peu de pays, et sont généralement en faible nombre. Les pays anglophones ont la plus forte représentation.
- **Groupes dans d'autres langues.**
  Ceux-ci existent dans tous les pays européens, et ne dépendent pas nécessairement de la structure nationale où ils sont implantés. Un délégué a partagé sur l'existence d'un groupe pour athées et agnostiques et a apporté une brochure AAWS intitulé « The God word » (Le mot Dieu).
  Le groupe français situé à Montpellier en langue des signes a attiré l'attention d'un pays qui souhaite transmettre ces informations à sa structure.

- **Partager votre expérience par rapport aux jeunes membres dans le service (Comment sont-ils inclus ?)**
  Partout le retour a été très positif, les jeunes désirent s'engager dans la vie du groupe, et sont des atouts pour transmettre le message notamment en IP. Ils sont globalement actifs dans le service, et spécifiquement dans trois secteurs : transmettre le message aux écoles, Internet et réseaux sociaux.
- **Comment restez-vous anonymes dans la presse, radio, TV et internet par rapport aux noms, prénoms, visages et voix ? Les médias, respectent-ils l'anonymat des membres AA ?**
  Tous les pays n'ont pas un Comité Relations Publiques ou un Service Média. Le document français « Médias, mode d'emploi » a attiré l'attention de trois délégués dont deux représentant des pays ayant des structures relativement nouvelles et des difficultés de communication.
  Globalement, les médias respectent l'anonymat quand il leur est expliqué. Contrairement à la France, plusieurs pays demandent systématiquement aux journalistes de vérifier les articles avant publication.
- **Que se passe-t-il si un membre AA parle en son nom publiquement et brise son anonymat ?**
  Presque tous les pays ont partagé des anecdotes de bris d'anonymat par des individus ou groupes. Un rappel de nos Traditions suffit généralement. Il était également partagé que dans tous les pays des bris d'anonymat, où l'appartenance avec AA est clairement évoquée, sont causées

régulièrement par des célébrités à la télévision ou dans la presse. Pas de témoignages de dégâts irréversibles, si ce n'est pour la personne ou le groupe concerné.

- **Avez-vous dans votre structure des personnes non-alcooliques et si oui, quelles sont leurs fonctions ?**

  Nos membres classe A parlent pour nous là où l'on ne peut pas le faire nous-mêmes. Certains pays ne se servent pas assez de leurs membres classe A et ressentent un besoin de les impliquer d'avantage.
  Ces membres sont souvent des médecins généralistes, alcoologues ou addictologues, prêtres, journalistes, psychologues ou psychiatres, ce qui facilite la transmission du message auprès de l'alcoolique qui souffre encore et auprès du grand public.
  Un des délégués est membre classe A. Elle était très intéressée par le clip télévisé sur YouTube du Président UAAF, ce réseau étant très utilisé par les jeunes membres.

L'orientation des autres comités

Le comité Unité

- Comment inciter les membres à participer activement à la structure de leur pays ?
- Quelles informations peut-on attendre d'un site AA ?
- Comment coopérez-vous avec des groupes qui ne font pas partie de la structure ?
- Comment coopérez-vous avec le milieu médical quand les acteurs ne comprennent pas les principes AA ?

Le comité Service

- Partagez votre expérience : comment mieux partager RES au niveau des groupes ?
- Partagez vos expériences : temps de sobriété recommandé (Est-il bien respecté ?). Que se passe-t-il si un groupe choisit un membre avec une courte période d'abstinence comme RSG ?
- Avez-vous des forums de service ?
- Quel rôle détient dans le service un membre avec beaucoup d'années de sobriété ?

Le travail en atelier de l'après-midi sur le thème principal (Les Principes au-dessus des personnalités) s'est décliné en trois groupes :

- Préparer le nouveau au service
- Parrainage en AA
- Comprendre « Les principes au-dessus des personnalités »

Il en ressort que nous ne pouvons pas passer le message quand il n'y a pas de message à passer. Quand les membres ne sont pas parrainés et n'utilisent pas le programme, la structure stagne.
Dans certains pays, il existe des listes de parrains/marraines disponibles en même titre que les listes de la 12ème étape.

L'une des structures les plus récentes (1989) témoigne que la mortalité due à l'alcool est haute, et que les groupes AA ainsi que le parrainage sont en hausse notamment dans les cliniques psychiatriques, hôpitaux et prisons.

Plusieurs pays témoignent avoir des forums de service, notamment les pays scandinaves et balkans, qui se rencontrent annuellement selon un calendrier déterminé de rotation. Plusieurs pays ont des relations privilégiées et étroites, en raison de leur proximité géographique et culturelle.
Plusieurs pays témoignent inviter un ou deux délégués européens ou mondiaux lors de leur conférence afin d'échanger expériences, force et espoir. D'autres échangent des invitations pour participer à leurs congrès respectifs.

Un pays a partagé dans son rapport que le phénomène « Binge drinking » chez les jeunes de 16 ans est considérablement en hausse. Les Juges pour enfants ont proposé un projet de loi afin de hausser l'âge minimum légal de consommation d'alcool à 18 ans pour s'aligner avec les autres pays européens.

Avant la clôture dimanche, j'ai eu l'honneur d'être élue rapporteur pour la Réunion Mondiale de Service 2018 et devrai transmettre un compte rendu à la Réunion Européenne de Service 2019. Quatre délégués 2ème terme ont ensuite partagé sur l'anonymat dans le service suivi d'un temps de partage en plénière.

La 19ème Réunion Européenne de Service a clos avec un grand cercle, récitant prière de la sérénité en 32 langues, un moment particulièrement émouvant.

Ce weekend de service a été très riche en émotions et partages, et nous rappelle que AA n'a qu'un seul but : Transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore, quelle que soit sa langue, où qu'il en soit.

Lotus A
Déléguée à l'international

Validé par Bernard H
Administrateur référent

Présentation et élection des candidats

Modalités d'élection des administrateurs

Les différentes modalités d'élection d'un administrateur des services généraux et d'un administrateur territorial sont décrites dans le ***Complément au manuel du service*** (CMS) et rappelés à l'assemblée avant de procéder à l'élection concernée.

Concernant l'élection d'un administrateur territorial, un tirage au sort est effectué pour la désignation de 50% du collège électoral. Ce tirage au sort a lieu hors assemblée plénière, par les modérateurs de la conférence, en présence de deux scrutateurs eux-mêmes tirés au sort en assemblée plénière parmi les délégués 3ème année. Le collège électoral formé est affiché à la vue de chacun et rappelé avant le début du scrutin.

Les deux scrutateurs tirés au sort parmi les délégués 3ème année, sont : Cathy D. (Midi-Pyrénées) et Bernard D. (Paris intra-muros).

Présentation et vote de confirmation d'un administrateur de classe A
Candidate : Sandrine CHARNIER

Bonjour,

Je m'appelle Sandrine Charnier, je suis psychologue et je me permets, aujourd'hui, de vous soumettre ma candidature en tant qu'administrateur de classe A. Cette décision est le fruit d'une réflexion de longues années d'expérience en tant que psychologue- psychothérapeute à la Maison des Addictions {CSAPA - Centre de Soin Ambulatoire et de Prévention en Addictologie) de Nancy.

Aussi, je vais vous raconter mon histoire. Il y a maintenant, 18 ans, j'ai toqué à la porte du centre Michel Fontan à Charleville Mézières à la recherche d'un stage professionnalisant. Pourquoi l'alcoologie ? Rien ne me prédestinait à cette voie : mes parents n'ont jamais rencontré de problèmes avec l'alcool, mon frère non plus, mes grands-parents non plus à ma connaissance ; peut-être en recherchant un peu plus loin, trouverais-je une personne ? Je me sentais attirée par cette voie, rien de plus. Le Docteur Belvèze m'a accueillie dans son service pendant de grands mois, et ce fut pour moi, La Révélation. Il m'a fait partager sa passion pour le soin, l'entraide, l'écoute et le non jugement. Depuis, ces instants, je n'ai eu de cesse de cultiver ce qu'il m'a transmis.

C'est donc tout naturellement que j'ai postulé à la Maison des Addictions de Nancy (CSAPA - Centre de Soin Ambulatoire et de Prévention en Addictologie) où j'exerce depuis maintenant 17 ans.

Mais, depuis plusieurs années, quelque chose me trotte dans la tête. Pourquoi certains de mes patients ont-ils besoin d'autre chose que la psychothérapie dans leur chemin vers l'abstinence ? Très narcissiquement, je me suis sentie blessée. Ce que je leur offrais n'était pas suffisant ! Pire, d'autres personnes me rapportaient un réconfort auquel je n'étais pas liée !

Aussi, j'ai commencé à les écouter d'une oreille. Je suis allée à un premier congrès des Alcooliques Anonymes à Nancy (l'anniversaire des 40 ans des groupes de Nancy, en 2010). Et, j'en- ai conclu que, certes l'association était intéressante, mais quelle était la place des professionnels dans tout cela ! Et, pendant quelques années, cette idée est restée dans un coin de ma mémoire sans volonté de ma part de développer.

Mais, c'était dans un coin de ma mémoire et telle une araignée, ce souvenir a tissé sa toile jusqu'à venir tout doucement me questionner à nouveau.

J'ai pris de nouveau le temps avec mes patients de les écouter, mais cette fois de mes deux oreilles, et mis de côté ma blessure de psychologue. Et, là j'ai été touchée par ce qu'ils m'ont rapporté : l'entraide, le soutien, le non-jugement. Finalement, Alcooliques anonymes et moi, professionnelle de l'addictologie

avions le même dessein !! Alcooliques anonymes ne venait pas me remplacer mais nous nous complétions. Finalement, les révélations arrivent à tout âge et à tout moment de notre parcours...

Je me suis donc rendue au congrès du 56ème anniversaire d'Alcooliques anonymes à Nancy. J'étais partie pour n'y assister que la matinée et j'y suis restée toute la journée ! En plus du Docteur Belvèze, j'y ai trouvé un sentiment qu'on ne trouve pas dans les centres d'alcoologie : l'entraide humaine. Et, lorsque le Docteur Belvèze m'a évoqué la possibilité de proposer ma candidature en tant qu'administrateur de classe A, j'aurais bien sauté les yeux fermés !

Mais, voilà ! J'ai besoin de prendre le temps avant de prendre une décision, de m'assurer où je vais et pourquoi j'y vais afin de pouvoir m'investir pleinement et ne pas faire marche arrière.

Je me suis donc rendue à plusieurs réunions ouvertes. Pourtant, ce ne fut pas facile d'y aller. Souvent, j'entends évoquer par mes patients la difficulté de pousser une porte. Eh bien, pour un professionnel, c'est la même chose ! J'ai essayé de me trouver toutes sortes d'excuses : le froid, la neige, l'heure tardive, la fatigue... Et, après avoir bataillé avec moi-même, j'ai franchi cette porte. Ma volonté était de m'y rendre sans me positionner en tant que psychologue mais en tant qu'Etre Humain. Je ne voulais pas être présente pour faire ce que je fais tous les jours mais pour comprendre, et c'est ainsi que j'ai été accueillie, à bras ouverts.

Aujourd'hui, je peux dire aux personnes qui viennent me consulter : le suivi psychologique est important mais ne peut être suffisant. Alcooliques anonymes vous offrent un plus que vous n'aurez jamais avec moi. Et, ce plus, pour certains, peut faire toute la différence.

Et enfin, je ne me sens plus seule !

C'est dans ce sens que je vous propose ma candidature : donner de mon temps pour soutenir les Alcooliques anonymes tout en apportant quand les circonstances le nécessitent un regard de psychologue formée en addictologie.

Je vous remercie pour votre écoute.
Sandrine Charnier

Sandrine Charnier est confirmée par la conférence pour un mandat d'administrateur classe A
Par 49 oui et 5 non sur 55 votants (un bulletin blanc).
Son mandat débute le 23 avril 2018, pour se terminer à l'issue de la conférence 2022.

Présentation et vote de confirmation d'un administrateur des services généraux
Candidate : Maryline D.

Chers Amis,

Je m'appelle Maryline, je suis alcoolique et je suis très heureuse de me présenter devant vous pour solliciter de votre part la confirmation de mon élection par le conseil des services généraux en qualité d'Administrateur des services généraux.

J'ai presque 66 ans, je suis mariée, mère de 2 grands enfants, grand-mère de 3 petits-enfants. J'habite dans les Landes où je fréquente toujours mon groupe d'attache.
On peut considérer que je suis à la retraite. Ma carrière professionnelle ayant été assez brève. C'est dire que j'ai du « temps »…ou du moins que je peux en consacrer à notre mouvement.

Je suis dans ma 14ème année d'abstinence continue et une expérience dans le service de la même durée, sinon plus, puisque j'ai poussé la porte des AA en mai 1996. Dès mon arrivée dans le mouvement, ma marraine m'a suggéré de prendre du service dans le groupe. J'ai continué, en appliquant sans le savoir la

« théorie du compas », avec du service en district, puis en région, puis, puis… Le détail est dans mon parcours de service.

La pratique du service est toujours une découverte dont je ne me lasse pas. C'est à chaque fois l'occasion d'élargir mon horizon, de rencontrer d'autres amis et toujours de revenir à la source : la connaissance de soi pour mieux être avec l'autre.

Ma candidature au service d'administrateur des services généraux est une suite logique à mon engagement dans le mouvement. Et il s'est trouvé aussi, encore une fois l'amie pour m'encourager à me présenter. Ce service correspond bien à mes compétences et à mes qualités de travail et d'organisation. Je mets surtout à votre disposition toute ma bonne volonté et ma reconnaissance envers ce mouvement que j'aime.

Merci de m'avoir écoutée.

Maryline D. est confirmée par la conférence pour un mandat d'administrateur des services généraux
Par 51 oui et 4 non sur 55 votants.
Son mandat débute le 23 avril 2018, pour se terminer à l'issue de la conférence 2022.

Présentation et élection d'un administrateur territorial Sud-Est
Candidate : Martine B.

Bonjour à tous,

Je m'appelle Martine, et je suis alcoolique, abstinente depuis 21 ans. Ma région PACA a donné son accord pour que je me présente au service d'administrateur pour le territoire Sud-Est.

J'y avais pensé bien sûr, mais j'y avais renoncé, principalement par crainte des déplacements que ce service implique, car pour moi il est important de rester en contact avec les régions du territoire. Et puis, Bernard, notre actuel administrateur, est venu me chercher. Nous nous connaissons bien, puisqu'il est l'administrateur référent du comité national des publications et des archives, auquel je collabore depuis deux ans. Je ne lui ai pas donné ma réponse immédiatement ; j'ai d'abord partagé avec mes amis privilégiés dans le service de ma région.

Bernard ayant accepté de me parrainer dans cette nouvelle expérience, et mes amis de PACA s'étant engagés à m'accompagner dans certains de mes déplacements, j'ai finalement accepté et je suis ravie de retrouver la conférence (j'en ai six à mon actif : après avoir achevé mes mandats de déléguée suppléante puis titulaire, j'y suis retournée deux fois comme secrétaire technique).

Si vous avez lu mon laïus dans le dossier de préparation, vous savez que j'ai fait des études secondaires littéraires, que je suis latiniste et helléniste, qu'après mon bac en 67 et une année de licence en lettres modernes (à Nanterre en 68, mais si), je me suis dirigée vers le droit et que j'ai obtenu une licence en droit privé à option notariale, bagage qui m'a permis de toujours trouver du travail.

En ce qui concerne mes services en Aa, je suis tombée dans la marmite quand j'étais petite, que ce soit dans mon groupe, à l'intergroupe du golfe de Saint-Tropez, en région. Je vous renvoie aux détails dans le dossier de préparation.

Le fait d'avoir été secrétaire de région avec 18 mois d'abstinence seulement, et ce pendant 5 ans, m'a donné l'envie de connaître les structures et d'aller plus loin, en sorte que je n'ai jamais quitté la région, même si je n'y ai plus de service. J'ai été à l'origine de la création de l'association de services dont je suis à ce jour secrétaire.

Participer aux réflexions du CSG me permettra d'approfondir encore ma connaissance des structures du mouvement auquel je dois la vie, et, je l'espère, de contribuer à ma toute petite mesure à son maintien dans le respect des traditions et des concepts.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

COLLEGE ELECTORAL

50% = délégués du territoire SUD-EST	
Auvergne	Michel R.
Corse	Debbie L.
Languedoc-Roussillon	Dominique R.
	Christophe R.
PACA	Corinne T.
Rhône-Alpes	Jean-Claude P.
	Christian G.
7	
25% = TIRAGE AU SORT délégués des 4 autres territoires	
Bretagne	Jacques V.
Picardie	Claudie C.
Paris intra-muros	Laurent S.
Aquitaine	Karim F.
4	
25% = TIRAGE AU SORT membres du conseil des services généraux	
	Annie S.
	Didier B.
	Paul BELVEZE
3	
14 votants	
Majorité des 2/3 = 10	

Martine B. est élue par la conférence pour un mandat d'administrateur territorial Sud-Est
Au premier tour de scrutin par 14 oui sur 14 votants.
Son mandat débute le 23 avril 2018, pour se terminer à l'issue de la conférence 2022.

Présentation du congrès 2018

Congrès du 58ème anniversaire AA France – La Baule 2018 - 17 et 18 novembre.

Le congrès est présenté par Marc, délégué des **Pays de la Loire** et Jacques, délégué de **Bretagne** membres d'un comité de préparation qui rassemble des serviteurs de ces deux régions co-organisatrices.

Un diaporama est projeté présentant l'implantation des groupes AA, les thèmes des réunions et différents aspects pratiques : les lieux, les différents moyens d'accès, les solutions d'hébergement. L'attrait touristique n'est pas oublié.

Un flyer avec les renseignements de transport et d'hébergement, les tarifs d'inscription et le programme est distribué aux participants de la conférence. Des enveloppes contenant les flyers-programmes sont confiées aux délégués des régions pour une diffusion de la main à la main à tous les amis, l'expédition par la poste ayant été abandonnée afin de réduire les coûts.

Toutes les informations seront disponibles au fur et à mesure de leur parution sur le site www.alcooliques-anonymes.fr, page EVENEMENTS / CONGRÈS LA BAULE 2018. Et notamment le bulletin d'inscription interactif.

Les membres du comité de préparation ont le souhait d'associer le maximum d'amis à la réussite de ce congrès qui a pour thème principal « Acteur de ma vie ». 900 invitations seront envoyées en juin vers des professionnels de la santé, de la justice, des institutions sociales et des médias afin que ce congrès joue pleinement son rôle d'ouverture à nos alliés naturels.

Marc et Jacques donnent rendez-vous à tous en novembre à La Baule. De nombreux délégués expriment leur enthousiasme et promettent de venir. Ils seront bien accueillis.

Parole aux invités

Michèle A., trésorière des Editions AA francophones européennes

Chères Amies, Chers Amis,

Je m'appelle Michèle et je suis alcoolique.
Je vous remercie de m'avoir invitée à votre conférence des Services Généraux en tant que membre et trésorière de l'ASBL des Editions AA francophones européennes. C'est avec joie et bonheur que j'ai effectué un tour de France de vos accents ensoleillés et de partages riches en émotion. J'ai assisté à la Commission publications et Archives/international. En tant que membre et trésorière des Editions AA francophones européennes, j'ai été très intéressée par les différents documents et brochures présentés. J'ai pu également découvrir vos attentes, recevoir des explications sur la charte graphique et bien d'autres points. Je reporte ces renseignements au Conseil des Editions afin de permettre de répondre à vos besoins à commencer par l'édition du calendrier perpétuel dans les limites du possible pour le Congrès de La Baule, le changement du numéro de téléphone, l'édition des brochures en rupture…
Je remercie également la déléguée à l'international pour toutes les explications, son expérience et sa présentation des différentes réunions auxquelles elle assiste. J'ai enfin compris le fonctionnement de ces différentes réunions.
J'ai passé une conférence riche en découvertes et émotions, une conférence sereine et fraternelle et je vous en remercie.
A bientôt

Monika S., administratrice territoriale AASRI

Bonjour mes aamis,

Je m'appelle Monika, je suis administratrice territoriale et fais partie des services généraux AASRI. J'aimerais vous dire merci. J'ai passé deux jours très intéressants avec vous tous. J'ai pu participer à la commission CMP (collaboration avec les milieux professionnels) et je repars avec plein d'idées et enrichie de vos expériences et de votre façon de fonctionner. Comme je l'ai déjà dit, votre persévérance pendant ces ateliers, votre calme et la richesse de vos échanges m'ont beaucoup plu. Merci de m'avoir permis de vivre cela, mais surtout un grand merci pour votre accueil chaleureux et l'organisation de cette conférence. Je suis arrivée avec un peu de retard et je repars avec un peu d'avance puisque je vous quitte dans quelques minutes. Comme à chaque rencontre AA, je repars avec beaucoup d'énergie et cette chaleur humaine que nous savons si bien nous transmettre.
Je vous remercie du fond du cœur et vous dis à bientôt.

Henri L., vice-président AASRI

Bonjour les amis,

Je m'appelle Henri et je suis un alcoolique.
Je suis le nouveau vice-président des Alcooliques Anonymes de Suisse Romande et Italienne (AASRI), et ce depuis un peu plus d'un mois. A ce jour, je participe à ma troisième conférence puisque je me suis rendu en Belgique une semaine après notre propre conférence. Comme je suis curieux de nature, j'aime savoir et comprendre comment les choses se passent en dehors de la Suisse. Pour dire un petit mot sur moi, je suis né en Belgique où j'ai commencé ma carrière de buveur. J'ai émigré en Suisse non pas pour ses banques, mais pour fuir mon problème. C'est en Suisse que j'ai posé le verre en 1991. Notre maladie ne connaît pas les frontières puisqu'un belge d'origine est vice-président de Suisse romande et italienne et qu'il participe à une conférence française.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas AASRI : nous avons une cinquantaine de groupes dont plusieurs en langue allemande, anglaise ou espagnole en plus de 5 groupes de langue italienne. Quantitativement parlant, nous ne pesons pas grand-chose face à la France ou la Belgique, mais nous existons et restons actifs dans la Francophonie et dans les Editions. Vu les dimensions du pays, le service en Suisse nous donne l'occasion de connaître tout le monde, avec ses avantages et ses inconvénients.
Je suis présent à votre conférence car nous venons de vivre ce que vous avez vécu en 2016 (sauf erreur). En début de conférence, nous avons choisi de faire une introspection et de tout mettre sur la table. Le programme alternatif fut choisi en lieu et place des commissions habituelles. Notre entité connaît une baisse du nombre de ses membres sans savoir le chiffre exact puisque nous ne pratiquons pas de sondage. Nous connaissons également une baisse des rentrées financières. Tout cela interpelle beaucoup de monde et nous allons tenter d'y remédier. Le mode n'est pas encore choisi puisque le CSG ne s'est pas encore réuni. Ce que je peux déjà vous dire, c'est que le CSG suisse a reçu mandat pour travailler sur le sujet. Une lourde tâche nous attend. C'est pourquoi je participe aux trois conférences francophones.
Je vous remercie pour votre accueil et vous souhaite une bonne conférence.

Patrick B., administrateur régional Brabant Bruxelles

Bonjour les amis,

Je m'appelle Patrick B ; je suis administrateur Brabant référent littérature et publications. J'ai choisi la commission publications, archives et international tout simplement parce que je m'occupe de celle-ci à notre conférence en Belgique. Je désirais voir et entendre votre méthode de travail, vos motivations et souhaits. Je repars pleinement satisfait et heureux de ce que j'ai entendu.
Je vous remercie de votre accueil chaleureux et plein de fraternités.
Bonnes 24 heures.

Didier L., administrateur régional Liège
Impressions sur le déroulement de la conférence

Je m'appelle Didier, je suis alcoolique et abstinent.
Je suis administrateur des affaires internes AA Belgique. J'ai dans mes attributions, le comité d'admission et de structure, le comité congrès, le bureau de la conférence et le bureau des mises en candidature.
Je vous remercie pour votre invitation à participer à votre conférence et pour l'accueil que vous nous avez réservé.
J'ai participé principalement à la commission relative au CSG et j'ai trouvé les partages très sereins et empreints de beaucoup de bon sens.
J'ai pu constater tant par la lecture de la farde de préparation que lors des partages en et hors commission, que nous avions les mêmes soucis pour motiver des serviteurs afin d'assurer la pérennité du mouvement.
Le thème de l'atelier du vendredi soir était du reste très révélateur des problèmes rencontrés et qui semblent communs aux trois pays de la francophonie.
Lors de la réunion du CEFE, nous avons réactualisé le projet du forum européen d'échange qui je le pense permettrait de développer des idées communes pour tenter de faire face à la défection de serviteurs et à la simplification de nos structures respectives.
Je ne vais pas être plus long, je vous remercie encore pour cette invitation à la conférence.
Avec toute mon AAmitié

Parole aux serviteurs sortants du conseil des services généraux

Elisabeth COURTOIS, administratrice classe A, absente excusée (texte lu par Paul BELVEZE)

Chers amis,

"Quand je suis arrivée, tous les oiseaux chantaient..." une prochaine fois je vous le chanterai... Si vous insistez seulement car il faudra prévoir les parapluies !
Par la voix de Paul, votre président récidiviste, je veux vous dire "Merci ", je veux vous dire "chapeau" aussi.
Ce finalement court mandat en AA qui s'achève pour moi, m'aura appris Beaucoup sinon tout de votre fraternité, de moi aussi.
Vous êtes une grande famille.
Vous m'êtes une famille en plus.
Vous êtes un corps solide aux membres multiples et variés, d'où son infinie richesse toujours renouvelée.
Le cœur est présent ; la porte toujours ouverte, l'accueil chaleureux et la rassurance de votre président m'ont toujours aidée dans les embuches, qui, ces derniers temps, m'arrivent en escadrilles et m'ont empêchée d'assurer aussi bien que je l'aurais voulu le mandat que vous m'avez confié.
Bref, pendant ces quatre années, vous m'avez chouchoutée, supportée, pardonné mes défections ou maladresses.
Si vous en êtes d'accord, je reviendrai vous voir quand les tempêtes seront calmées.
Pour l'heure , je suis au chevet de maman et sa sœur,- presque nonagénaire l'une et tout à fait l'autre - sous le soleil du midi mais en pensées, je suis aussi parmi vous.
J'embrasse tout particulièrement Anne-Marie , qui vous dit "au revoir" aujourd'hui également. Toutes les deux, nous avons une complicité naturelle et je souris au souvenir des fous rires partagés quand nos cerveaux surchauffaient parfois lors des conseils !
Ainsi d'alliée naturelle du mouvement AA, je suis devenue administratrice par la volonté de vous tous ou presque : quelle confiance ! Je redeviens aujourd'hui alliée avec quelque chose en plus : l'abstinence ! Donc Alliée Abstinente: c'est ma façon d'être solidaire.
Je vous embrasse et vous porte en moi comme un oiseau blessé...

Anne-Marie O., administratrice des services généraux

Mon heure est arrivée de quitter les bons moments comme les mauvais mes amis, et de sauter dans l'inconnu d'une nouvelle vie, une deuxième retraite en quelque sorte…

J'ai vraiment besoin de partager avec vous mon ressenti et d'être honnête.

Il y a 4 ans, j'étais élue au Service de AA France comme administratrice des services généraux pour rejoindre l'équipe qu'est le conseil des services généraux**.** Je quitte ce service non pas sans émotions et malgré tout avec quelques inquiétudes me concernant… la peur du vide… la peur de l'inconnu… comment vais-je combler ce temps ? Vers quoi vais-je me retourner ? Ceci dit je m'y suis préparée… tout en ne prenant pas vraiment de décision hâtive. Mais la rotation oblige… et puis il faut laisser la place à d'autres. Si on m'a proposé de prendre ce service et si j'ai accepté c'est aussi parce qu'il y avait cette rotation et que je savais contrairement à d'autres associations que je n'allais pas y rester ad vitam aeternam… Ceci dit il faut partir… laisser ma place oui, à des amis jeunes, moins jeunes… dynamiques ayant le souci de faire évoluer le mouvement… ayant une ouverture d'esprit… afin de faire bouger… ne pas s'enraciner tout en respectant nos étapes, nos traditions, nos concepts, qui sont la bible de notre mouvement. Mais ne devons-nous pas nous adapter à ce monde qui change ? Ne devons-nous pas évoluer ? L'attrait plutôt que la réclame… Ce sont les questions que je me pose, mais j'avoue être inquiète sur le devenir de notre fraternité…

Au début de mon mandat, il a fallu que je fasse ma place, prendre ma place… il a fallu s'adapter… et ça ne se fait pas en 24h. J'ai assumé les missions qui m'ont été confiées durant ces 4 années…. et je n'ai rien à me reprocher… si ce n'est mon tempérament parfois volcanique… mais ils s'y sont habitués… (Mes rires, mes larmes, mes impulsions faisaient partie du paquet) j'ai fait du mieux qu'il me semblait. Certes, il y a eu surement des imperfections mais c'est dans l'erreur que l'on progresse me disait-on… et je l'ai appris à mes dépens. J'ai eu des périodes de doute à la limite de la démission mais il y a toujours eu des amis bienveillants pour écouter sans jugement et sans prendre parti de qui que ce soit et me soutenir… Merci à eux et ils se reconnaitront.

En 2014, je vous exprimais ceci :

Pour moi, le service passe par la simplicité dans la relation de travail au sein d'une équipe, d'être respectée dans ma façon de penser et de faire les choses, cela passe également par la communication, la concertation, l'échange, la tolérance, l'honnêteté et par-dessus tout d'être en confiance. Sans ces éléments, je ne peux pas travailler sereinement et servir en AA. C'est toujours d'actualité et peut-être encore plus aujourd'hui…

Des incompréhensions…. des problèmes d'égo… il y en a eu tout comme dans les groupes… mais j'en ressors grandie… Certes ce n'est pas un monde de bisounours… mais j'ai résisté et survécu… il ne faut pas se voiler la face… à partir du moment où nous sommes dans le service, nous sommes exposés et parfois le sentiment de pas avoir droit à l'erreur….

Je dois beaucoup au mouvement des Alcooliques anonymes et c'est ce qui m'a motivée à m'investir au sein de cette fraternité. Je ne regrette pas cet engagement même si parfois j'ai eu le sentiment d'être contrôlée et pas libre de mes actes mais quelle école… ce n'est que mon ressenti, je précise.

Pas toujours facile à vivre mais heureusement ma puissance supérieure faisant… j'ai continué à servir…

Comme disait une amie « Je quitte mon service riche de toutes les rencontres que j'y ai faites, de tout ce que j'y ai appris sur moi, mes limites » et c'est le cas pour moi également. Je remercie nos chers administrateurs de classe A pour leur écoute (il faut admettre que parfois il leur faut un certain courage pour nous écouter) merci pour votre investissement et vos partages… analyses et vos questionnements…

Le relais est pris et j'en suis très heureuse bon vent à toi Maryline… J'ai confiance et ne suis pas inquiète tout comme pour le comité SPG que je laisse avec un certain regret mais je suis heureuse d'avoir servi dans ce comité qui demande à s'agrandir… Il y a du travail sur la planche. Merci à ces amis qui m'ont fait progresser… et puisque je suis dans les remerciements, je voudrais dire un merci particulier à Sylvie et Aldrick, nos salariées, pour leur investissement, disponibilité, écoute… Il faut qu'elles composent avec tous et dieu sait qu'il faut parfois du courage également… face à des caractères bien trempés… des revendications non justifiées… Bref la vie … La vie en AA et la vie tout court…

Merci à vous mes chers administrateurs ici présents bon vent à vous également, certes, vous allez me manquer.

Quant aux autres amis… Je n'ai pas voulu vous brosser un tableau sombre car ce n'est pas dans ma nature d'être pessimiste… et je continue à dire et à penser qu'il faut que vous n'ayez pas peur, allez-y, faites-vous parrainer et venez rejoindre l'équipe des services généraux ça vaut vraiment le coup…. quel enseignement et si c'était à refaire, je referais. Mon regard vis-à-vis des membres du CSG aura une vue différente.

Pour ma part, je continuerai à faire passer le message et d'aider l'alcoolique qui souffre encore.

Bernard H., administrateur territorial sud-est

Bonjour à tous, je m'appelle Bernard et je suis alcoolique.

Je ne serai pas très long car je n'aime pas faire des discours, je préfère l'action, mais voici venu le moment de tourner la page de cette belle parenthèse de ma vie. C'est avec un réel plaisir que je transmets le flambeau à mon amie Martine, elle sait qu'elle peut compter sur moi pour partager cette expérience avec elle. C'est une des richesses de notre mouvement que de mettre en pratique le principe de la rotation, permettre à tous d'assurer un service à tous les étages de la pyramide, c'est aussi continuer à grandir avec le mouvement. Grandir c'est aussi accepter de sortir de sa zone de confort pour aller à la rencontre des autres, et le service d'administrateur territorial est riche en rencontres. Mon carnet d'adresses s'est fortement enrichi et, plus que des contacts, certains sont devenus de véritables amis.

Je retourne en Auvergne, non pas pour y prendre ma retraite mais pour poursuivre mon aide à la transmission du message. Il y a quelques années, un ami me demandait ce que j'allais faire si je n'étais pas élu, et je lui répondais « faire le café dans mon groupe ». Aujourd'hui, je vous dirais que je reste disponible pour servir là où le mouvement me sentira utile.

C'est la deuxième fois que j'ai l'occasion de m'exprimer à ce micro. La première fois, c'était il y a quatre ans pour me présenter à vous (enfin, à ceux qui siégeaient à votre place) et la deuxième fois c'est aujourd'hui, pour vous dire au revoir. Quatre années se sont écoulées à la vitesse du TGV, je n'ai pas vu passer le temps ! Entre lecture de comptes-rendus, réponses aux mails, aux coups de fil, préparation de réunions, déplacements, etc., les journées sont bien remplies, les week-ends aussi.

En arrivant au conseil je n'avais pas d'objectif précis, je souhaitais mettre mes compétences au service et c'est ainsi que le conseil m'a demandé d'être le référent Littérature, Archives et International, j'y ai pris beaucoup de plaisir et je m'y suis fortement enrichi.

Je quitte cette position dans la pyramide mais je reste dans le mouvement, dans le service. J'ai accumulé au cours de ces 4 années un peu plus d'expériences et de connaissances et je souhaite partager tout cela encore un peu.

Mais nous allons nous revoir, sans aucun doute, à la Baule en novembre, puis l'année prochaine à cette même conférence comme modérateur et je l'espère aussi à Montluçon.

A très bientôt.

Election des modérateurs et des membres du comité de préparation de la conférence 2019

- ⇨ Un modérateur issu du conseil des services généraux dont c'est la dernière conférence, élu par le conseil des services généraux élargi selon la procédure du 3ème héritage.
- ⇨ Un modérateur issu des groupes parmi les délégués dont c'est la dernière conférence (délégué 3ème année), élu selon la procédure du 3ème héritage par les délégués votants.

Lors de sa réunion du 3 mars 2018, **le conseil des services généraux élargi a élu Bernard H.**
Election, selon la procédure du 3ème héritage, d'un candidat parmi les délégués 3ème année sortant. Seuls les 40 délégués votent. Majorité des 2/3 : 27.
Trois candidats se présentent à la conférence : **Jean-Claude P. (Rhône-Alpes), Yves D. (Normandie), Karim F. (Aquitaine).**

	Jean-Claude P	Yves D	Karim F
1er tour	12	15	13
2ème tour	13	15	12
Pas de retrait			
3ème tour	14	14	12
Karim est exclu (un minimum de 14 voix est nécessaire pour se maintenir après le 3ème tour)			
4ème tour	21	19	
5ème tour	20	20	
Chapeau	**Elu**		

Se portent volontaires en tant que membres du comité de préparation de la 48ème conférence 2019 :

- Un délégué des régions Paris/Ile de France : **Anne F.**, déléguée 1ère année Ile de France (pas de délégué 2ème année dans ces régions).

- Deux délégués 2ème année des autres régions (sauf régions Normandie et Rhône-Alpes puisque ce furent des délégués de ces 2 régions en 2018) :
  Se présentent 4 candidats : **Alain D. (Nord-Pas de Calais), Jean-Alain S. (Lorraine), Corinne P. (PACA) et Philippe L. (Bretagne).**

	Alain D	Jean-Alain S	Corinne P	Philippe L
1er tour	20	19	16	25
	Elu			**Elu**

La 47ème conférence des services généraux se termine par le serment de Toronto et la prière de la sérénité

Montant du chapeau en assemblée plénière :	353.26 €
Montant des chapeaux du bar :	167.63 €
Ventes au stand littérature :	1 086.10 €

La 48ème conférence des services généraux se tiendra les 26, 27 et 28 avril 2019
à La Clarté Dieu à Orsay (91)

Elle aura pour thème « **Evoluer sans se renier** »

Rappel du souhait agenda adopté par la conférence 2007 : La conférence souhaite que les structures régionales et les groupes partagent au cours de l'année précédant la conférence sur le thème choisi.

Documents étudiés par la Commission Finances

- Comparaison du compte de résultat avec le budget 2017
- Ventilation des contributions par régions au 31 décembre 2017
- Ventilations des ventes de littérature par régions au 31 décembre 2017
- Utilisation des dollars de sobriété au 31 décembre 2017
- Règles et méthodes comptables
- Bilan et compte de résultat 2017
- Budget simplifié pour l'exercice 2018

Pièces financières complémentaires

Afin de ne pas alourdir ce rapport, des pièces annexes complémentaires sont consultables dans le dossier de préparation de la conférence disponible sur www.alcooliques-anonymes.fr – ACCES POUR LES MEMBRES – MEMBRES - LA CONFERENCE

UNION ALCOOLIQUES ANONYMES

COMPARAISON COMPTE de RÉSULTAT avec BUDGET 2017

CHARGES	MONTANTS(€)	BUDGET	%	PRODUITS	MONTANTS(€)	BUDGET	%
ACHATS	**37 795**	***35 000***	*108%*	**PRODUITS d'EXPLOITATION**	**284 448**	***270 450***	***105%***
Achat de littérature	37 795	*35 000*	*108%*				
(y compris frais d'expédition et douane)				**VENTE de LITTÉRATURE**	**82 596**	***91 950***	***90%***
				Vente de littérature	68 311	75 000	***91%***
CHARGES EXTERNES	**138 222**	***136 050***	*102%*	Abonnement revue J.S.G.	2 907	3 500	***83%***
Loyer des locaux	27 560	28 000	*98%*	Abonnement à Partage	6 301	6 800	***93%***
Loyers et maintenance matériel bureau	7 996	8 100	*99%*	Remise sur vente de littérature	1 709	2 700	
Frais de Conférence	11 863	14 000	*85%*	Frais de port sur littérature	3 368	3 950	***85%***
Entretiens et réparations(locaux, matériels)	12 050	3 500	*344%*				
Fournitures de bureau et informatique	3 000	3 000	*100%*	**CONTRIBUTIONS RECUES**	**184 814**	***178 500***	***104%***
Fournitures d'eau et d électricité	2 334	2 250	*104%*	Contributions normales	132 111	137 500	***96%***
Assurances	9 498	8 800	*108%*	Contributions exceptionnelles	17 563	12 500	***141%***
Honoraires	10 567	11 000	*96%*	Chapeau de la Reconnaissance	11 783	13 000	***91%***
Frais des Comités Nationaux	11 197	15 500	*72%*	Participation à la Conférence	15 177	15 000	***101%***
Frais de Conseil des Services Généraux	12 137	14 200	*85%*	Forums Territoriaux	172	500	***34%***
Frais postaux, téléphone, internet	24 793	27 500	*90%*	Congrès de Toulouse	8 009	0	
Frais et services bancaires	195	200	*98%*				
Divers	30	0		**DIVERS**	**17 038**	***0***	
				Remboursement frais dégâts des eaux	11 968		
				Autres produits	70		
Réalisation film justice	**5 000**			Participation DAP film justice	**5 000**		
CHARGES DE PERSONNEL	**98 594**	***98 800***	*100%*				
Salaires	67 772	67 000	*101%*				
Charges sociales	26 770	27 500	*97%*				
Impôts et taxes sur salaires	4 051	4 300	*94%*				
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	**2 761**	***3 500***	*79%*				
AUTRES CHARGES	**-672**	***0***					
CHARGES FINANCIERES	**1**	***0***		**PRODUITS FINANCIERS**	**743**	900	***83%***
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**3 340**	***0***		**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**1 300**	**2 000**	***65%***
TOTAL DES CHARGES	**280 041**	**273 350**	***102%***	**TOTAL DES PRODUITS**	**286 490**	**273 350**	***105%***
RÉSULTAT de l'EXERCICE (excédent)	**6 450**						
TOTAL	**286 490**	***273 350***		**TOTAL**	**286 490**	***273 350***	

Ventilation des contributions par région en 2017

Région ou Groupe	Normales	Except.	Reconn.	Confér.	Dollars	Total	31/12/2016	Bonus/Malus
Alsace	1 500,00	1 100,00	200,50	320,00	295,00	3 415,50	3 771,50	-356,00
Aquitaine	6 870,09	0,00	306,07	708,60	969,50	8 854,26	10 777,69	-1 923,43
Auvergne	2 288,00	341,00	285,00	450,00	462,00	3 826,00	4 924,00	-1 098,00
Bourgogne	5 429,30	1 286,43	394,20	175,00	616,00	7 900,93	8 827,61	-926,68
Bretagne	14 861,55	0,00	906,15	1 380,00	2 052,00	19 199,70	16 940,00	2 259,70
Centre	2 682,88	220,00	253,00	187,00	600,00	3 942,88	3 695,12	247,76
Champagne - Ardenne	1 566,50	0,00	261,55	500,00	411,00	2 739,05	2 718,50	20,55
Franche - Comté	2 633,39	608,22	196,30	510,00	411,00	4 358,91	6 133,45	-1 774,54
Languedoc - Roussillon	3 020,10	0,00	244,67	50,00	584,00	3 898,77	4 924,30	-1 025,53
Limousin	195,00	400,00	55,00	0,00	39,50	689,50	846,00	-156,50
Lorraine	3 354,70	0,00	151,90	60,00	201,50	3 768,10	3 495,60	272,50
Midi - Pyrénées	9 129,41	900,00	413,97	1 027,00	933,50	12 403,88	9 005,22	3 398,66
Nord - Pas-de-Calais	7 142,00	0,00	529,25	880,00	1 606,70	10 157,95	9 495,00	662,95
Normandie	3 509,00	2 736,21	1 341,00	1 029,00	1 278,00	9 893,21	9 960,79	-67,58
Pays de la Loire	10 786,69	765,23	544,81	1 650,00	1 273,00	15 019,73	15 711,07	-691,34
Picardie	1 200,00	0,00	122,10	500,00	205,00	2 027,10	1 302,50	724,60
Poitou - Charentes	1 802,50	0,00	0,00	0,00	0,00	1 802,50	3 490,40	-1 687,90
Paca	14 462,17	556,09	881,24	1 550,00	2 210,50	19 660,00	19 689,00	-29,00
Rhône - Alpes	5 595,18	2 613,82	579,90	690,00	641,00	10 119,90	10 552,98	-433,08
Ile - de - France	23 013,55	207,00	2 578,11	2 430,00	5 573,90	33 802,56	36 006,31	-2 203,75
Paris intra muros	9 568,84	2 000,00	1 491,80	1 000,00	2 798,70	16 859,34	14 683,34	2 176,00
Corse	213,00	0,00	46,00	80,00	157,00	496,00	1 395,60	-899,60
DomTom	1 287,00	0,00	0,00	0,00	67,00	1 354,00	757,00	597,00
Divers	0,00	479,31	0,00	0,00	0,00	479,31	481,01	-1,70
Congrès national	0,00	8 008,63	0,00	0,00	0,00	8 008,63	-2 071,14	10 079,77
Anglophones	0,00	3 350,00	0,00	0,00	0,00	3 350,00	1 350,00	2 000,00
Forum territoriaux	0,00	171,64	0,00	0,00	0,00	171,64	758,90	-587,26

31 décembre 2017	132 110,85	25 743,58	11 782,52	15 176,60	23 385,80	208 199,35	199 621,75	8 577,60
31 décembre 2016	135 377,46	13 115,55	12 758,87	15 339,00	23 030,87	199 621,75		
Bonus/Malus	-3 266,61	12 628,03	-976,35	-162,40	354,93	8 577,60		

Pour mémoire :						31 décembre 2016	31 décembre 2015	Bonus/Malus
31 décembre 2016	135 377,46	13 115,55	12 758,87	15 339,00	23 030,87	199 621,75	187 973,41	11 648,34
31 décembre 2015	140 478,64	-1 019,95	11 075,02	14 269,70	23 170,00	187 973,41		
Bonus/Malus	-5 101,18	14 135,50	1 683,85	1 069,30	-139,13	11 648,34		

	31 décembre 2015	31 décembre 2017	Bonus/Malus
Différence 2017/2015	208 199,35	187 973,41	20 225,94
	187 973,41		

Ventilation des ventes de littérature par région en 2017

Région ou Groupe	Littérature vendue hors port	*Montant hors port au 31/12/2016*	Bonus/*Malus*
Alsace	1 164,00	*667,50*	496,50
Aquitaine	2 641,10	*3 682,00*	*-1 040,90*
Auvergne	1 862,90	*1 760,90*	102,00
Bourgogne	718,50	*807,70*	*-89,20*
Bretagne	4 526,70	*6 864,50*	*-2 337,80*
Centre	2 102,40	*523,30*	1 579,10
Champagne - Ardenne	428,00	*462,50*	*-34,50*
Franche - Comté	926,30	*934,20*	*-7,90*
Languedoc - Roussillon	2 652,60	*2 456,60*	196,00
Limousin	654,60	*687,30*	*-32,70*
Lorraine	222,50	*804,50*	*-582,00*
Midi - Pyrénées	2 677,90	*2 162,80*	515,10
Nord - Pas-de-Calais	1 394,80	*3 098,10*	*-1 703,30*
Normandie	3 309,90	*2 473,70*	836,20
Pays de la Loire	3 835,70	*3 509,00*	326,70
Picardie	1 427,00	*1 506,80*	*-79,80*
Poitou - Charentes	2 299,30	*2 915,50*	*-616,20*
Paca	6 615,80	*6 968,10*	*-352,30*
Rhône - Alpes	3 278,10	*1 673,90*	1 604,20
Ile - de - France	4 700,60	*8 320,50*	*-3 619,90*
Paris intra muros	13 940,10	*14 053,00*	*-112,90*
Corse	0,00	*0,00*	*0,00*
DomTom	546,50	*1 055,50*	*-509,00*
Hors UAA et Divers	574,50	*805,50*	*-231,00*
Congrès Conférence	4 325,80	*3 859,30*	466,50
Anglophones	0,00	*184,00*	*-184,00*
Ventes sur dollars	1 485,40	*3 751,39*	*-2 265,99*

31 décembre 2017	68 311,00	75 988,09	*-7 677,09*
31 décembre 2016	*75 988,09*		
Bonus/*Malus*	*-7 677,09*		

Pour mémoire :	31 décembre 2016	31 décembre 2015	
31 décembre 2016	*75 988,09*	74 088,27	1 899,81
31 décembre 2015	*74 088,27*		
Bonus/*Malus*	1 899,81		

	31 décembre 2017	31 décembre 2015	Bonus/*Malus*
Différence 2017/2015	68 311,00	*74 088,27*	*-5 777,28*
	74 088,27		
	-5 777,28		

UTILISATION DES DOLLARS de SOBRIÉTÉ - ANNÉE 2017

Solde réserve $ de sobriété au 01/01/2017			21 187,11
SOLDE RESERVE $ DE SOBRIETE AU 31/12/2017			**21 959,19**
REGIONS	Versements	Littérature financée $	
Alsace	295,00	*-71,22*	**223,78**
Aquitaine	969,50	*-50,28*	**919,22**
Auvergne	462,00	*-30,11*	**431,89**
Bourgogne	616,00	*-8,23*	**607,77**
Bretagne	2 052,00	*-87,23*	**1 964,77**
Centre	600,00	*-69,48*	**530,52**
Champagne Ardennes	411,00	*-7,74*	**403,26**
Corse	157,00	*-3,60*	**153,40**
Franche Comté	411,00	*0,00*	**411,00**
Ile de France	5 573,90	*-214,14*	**5 359,76**
Languedoc Roussillon	584,00	*-57,96*	**526,04**
Limousin	39,50	*-62,10*	**-22,60**
Lorraine	201,50	*0,00*	**201,50**
Midi Pyrénées	933,50	*-36,54*	**896,96**
Nord Pas de Calais	1 606,70	*-59,87*	**1 546,83**
Normandie	1 278,00	*-67,70*	**1 210,30**
PACA	2 210,50	*-108,20*	**2 102,30**
Paris Intra Muros	2 798,70	*-111,69*	**2 687,01**
Pays de la Loire	1 273,00	*-87,61*	**1 185,39**
Picardie	205,00	*-17,13*	**187,87**
Poitou Charentes	63,00	*-135,74*	**-72,74**
Rhône Alpes	578,00	*-29,14*	**548,86**
DOM TOM	67,00	*-58,76*	**8,24**
Hors AA France	0,00	*-27,20*	**-27,20**
Colis littérature : Ouvertures de groupe	0,00	*-55,53*	**-55,53**
	23 385,80	***-1 457,20***	**21 928,60**
COMITES NATIONAUX		Rbt frais	
Pôle institutions			**-137,80**
Justice		*-137,80*	**-137,80**
Santé			
Pôle Communication			**-853,28**
Médias		*-853,28*	
Permanences, 09 69 et internet			
Littérature & Archives			**-500,00**
Parrainage Pays à Pays		*0,00*	**0,00**
			-1 628,88
REUNIONS DES CORRESPONDANTS		Rbt frais	
Pôle Institutions			**-2,29**
Justice			
Santé		*-2,29*	
Pôle Communication			0,00
Médias			
Permanences et Internet			
Littérature & Archives	0,00	*0,00*	**0,00**
			-2,29
COMMUNICATION ET EVENEMENTS			
Congrès de Toulouse	-8,11	*-989,19*	**-989,19**
Gestion et développement du site Internet et autres outils de communication		*-2 500,00*	**-2 500,00**
			-3 489,19
PERMANENCES			
Développement du numéro national 09 69	-112,73	*-9 570,95*	**-9 570,95**
			-9 570,95
ACTIONS DIVERSES			
Réalisation fim justice	-205,40	*-6 508,08*	**-6 508,08**
Divers		*-94,93*	**-94,93**
			-6 603,01
TOTAUX	**44 572,91**	***-22 613,72***	**21 959,19**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ALCOOLIQUES ANONYMES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 359 109 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 6 450 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/03/2018 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 783	1 568	215	215
Immobilisations corporelles	37 315	28 065	9 250	14 751
Immobilisations financières	15 208		15 208	16 340
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**54 306**	**29 632**	**24 674**	**31 306**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises	26 064		26 064	26 757
Avances et acomptes versés sur commandes				2 892
Créances				
Usagers et comptes rattachés	81		81	3 845
Autres	40 774		40 774	55 629
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	265 033		265 033	235 196
Caisse	2 483		2 483	811
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**334 435**		**334 435**	**325 130**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				167
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION				**167**
TOTAL GENERAL	**388 741**	**29 632**	**359 109**	**356 603**

Legs nets à réaliser :	
acceptés par les organes statutairements compétents	
autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre :	

Bilan passif

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	43 734	43 734
Ecarts de réévaluation		
Réserves	254 006	254 660
Résultat de l'exercice	**6 450**	**-653**
Report à nouveau		
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**304 190**	**297 741**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**304 190**	**297 741**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 254	9 090
Autres	42 063	45 150
TOTAL DETTES	**50 317**	**54 240**
Produits constatés d'avance	**4 602**	**4 622**
TOTAL GENERAL	**359 109**	**356 603**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	54 919
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	77 519	28,46	86 565	31,14	-9 047	-10,45
Production vendue	189 891	69,71	180 384	64,89	9 507	5,27
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	5 000	1,84	11 050	3,97	-6 050	-54,75
Reprises et Transferts de charge	11 968	4,39			11 968	
Cotisations						
Autres produits	70	0,03	21	0,01	48	225,79
Produits d'exploitation	**284 448**	**104,42**	**278 020**	**100,01**	**6 427**	**2,31**
Achats de marchandises	35 585	13,06	55 224	19,86	-19 639	-35,56
Variation de stock de marchandises	693	0,25	-10 111	-3,64	10 804	-106,85
Achats de matières premières	1 518	0,56	881	0,32	637	72,33
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	139 109	51,07	136 728	49,18	2 381	1,74
Impôts et taxes	4 051	1,49	3 974	1,43	77	1,94
Salaires et Traitements	66 885	24,55	64 905	23,35	1 980	3,05
Charges sociales	26 770	9,83	26 554	9,55	216	0,81
Amortissements et provisions	2 761	1,01	3 548	1,28	-787	-22,18
Autres charges	-672	-0,25	10		-682	NS
Charges d'exploitation	**276 699**	**101,57**	**281 712**	**101,34**	**-5 013**	**-1,78**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**7 749**	**2,84**	**-3 692**	**-1,33**	**11 440**	**-309,90**
Opérations faites en commun						
Produits financiers	743	0,27	938	0,34	-196	-20,88
Charges financières	1				1	
Résultat financier	**741**	**0,27**	**938**	**0,34**	**-197**	**-21,02**
RESULTAT COURANT	**8 490**	**3,12**	**-2 753**	**-0,99**	**11 243**	**-408,38**
Produits exceptionnels	1 300	0,48	2 103	0,76	-803	-38,18
Charges exceptionnelles	3 340	1,23	3		3 337	NS
Résultat exceptionnel	**-2 040**	**-0,75**	**2 100**	**0,76**	**-4 140**	**-197,16**
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	6 450	2,37	-653	-0,24	7 103	NS

UNION ALCOOLIQUES ANONYMES

BUDGET SIMPLIFIÉ POUR L'EXERCICE 2018

CHARGES	Résultats 2017	BUDGET 2018	PRODUITS	Résultats 2017	BUDGET 2018
ACHATS	**37795**	**35 000**	**PRODUITS d'EXPLOITATION**	284448	262 200
Achat de littérature	37795	35 000			
			VENTE de LITTÉRATURE	**82596**	**82 700**
			Vente de littérature	68311	70 000
CHARGES EXTERNES	**138222**	**125 830**	Abonnement revue J.S.G.	2907	3 500
Loyer des locaux	27560	28 000	Abonnement à Partage	6301	6 000
Loyers et maintenance matériel bureau	7996	8 500	Remise sur vente de littérature	1709	
Frais de Conférence	11863	13 500	Frais de port sur littérature	3368	3 200
Entretiens et réparations (locaux, matériels)	12050	3 700			
Fournitures de bureau et informatique	3000	3 200	**CONTRIBUTIONS RECUES**	**184814**	**179 500**
Fournitures d'eau et délectricité	2334	2 400	Contributions normales	132111	135 000
Assurances	9498	8 940	Contributions exceptionnelles	17563	16 000
Honoraires	10567	10 600	Chapeau de la Reconnaissance	11783	13 000
Frais des Comités Nationaux	11197	15 180	Participation à la Conférence	15177	15 000
Frais de Conseil des Services Généraux	12137	15 610	Forums Territoriaux	172	500
Frais postaux, téléphone, internet	24793	16 000	Congrès de Toulouse 2017	8009	
Frais et services bancaires	195	200	congrès La Baule 2018		0
Divers	30	0	**DIVERS**	**17038**	**0**
Réalisation film justice	5000		Rembt frais dégats des eaux	11968	
			Autres produits	70	
			Participation DAP	5000	
CHARGES DE PERSONNEL	**98594**	**100 100**			
Salaires	67772	68 300			
Charges sociales	26770	27 500			
Impôts et taxes sur salaires	4051	4 300			
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	**2761**	**3 200**			
AUTRES CHARGES	**-672**				
CHARGES FINANCIÈRES	**1**		**PRODUITS FINANCIERS**	**743**	**930**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**3340**		**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**1300**	**1 000**
TOTAL DES CHARGES	**280041**	**264 130**	**TOTAL DES PRODUITS**	**286491**	**264 130**
RÉSULTAT de L'EXERCICE (excédent)	**6450**	0			
TOTAL DES CHARGES	**286 491**	**264 130**	**TOTAL des PRODUITS**	**286 491**	**264 130**

Rapport d'activités 2017 des Editions AA francophones européennes

CHAPITRE 1 - MISSION

L'association a pour objet l'information, la formation, la recherche et, en général, de contribuer à la diffusion de toutes connaissances dans le domaine de l'aide à la stabilisation des alcooliques, favorisant ainsi la réalisation du but des Alcooliques Anonymes en Belgique ou à l'étranger.
Dans ce but, elle propose notamment d'éditer et de vendre, tant en Belgique qu'à l'étranger, d'acheter et de distribuer tous livres, périodiques, brochures ou dépliants, objets, produits dérivés, ainsi que toute littérature, généralement quelconque, se rapportant au but précité. Elle peut accomplir tous les actes juridiques nécessaires ou utiles à la réalisation dudit objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet statutaire.

CHAPITRE 2 - ACTIVITES 2017

1. GENERALITES

Lors de l'Assemblée générale 2017, Régis M, Bernard M, Francine D, René D et Thierry M sont devenus membres de l'ASBL.
Les vérificateurs aux comptes ont été reconduits par vote secret en assemblée générale.
Après l'Assemblée de 2017, Le bureau du Conseil a été constitué. Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2017.
Le Conseil a reçu la candidature d'un ami belge, Didier G, candidature recevable, pour devenir membre de l'ASBL. Il a été élu par le Conseil et sera présenté à l'Assemblée générale de 2018.
Nous avons été représentés aux conférences francophones 2017 par René en Suisse, par Roland en Belgique et par Richard en France. Pour les conférences 2018, Paul nous représentera en Suisse, Michèle en France et Roland en Belgique.

2. DECISIONS

2.1 MODIFICATIONS STATUTAIRES

Le Conseil s'est accordé pour souligner le caractère francophone européen des Editions et a donc accepté à l'unanimité de proposer une dénomination plus exacte : Editions AA francophones européennes.
Deux autres modifications des statuts sont proposées :

- modification du siège social de l'ASBL
- fixer au plus tard au jour de l'Assemblée générale, le paiement de la cotisation de l'année en cours

2.2 CONFERENCES FRANCOPHONES

Le CA demande que tous les sujets traitant des Editions soient discutés aux réunions du Carrefour européen francophone d'échanges (CEFE) des conférences, ceci afin de permettre aux 3 pays de la francophonie d'y prendre part. Une conférence ne peut pas décider, à elle seule, pour la gestion des Editions.
Les comptes des Editions seront présentés à titre d'information aux 3 Conseils des services généraux.

2.3 DEMENAGEMENT

Le CA a marqué son accord pour le déménagement du siège des Editions vers Naninne à l'unanimité moins une voix.

Suite à la recherche d'un local mieux adapté à nos besoins, une opportunité s'est présentée à Naninne (région de Namur), bâtiment entièrement rénové, de plain-pied, en zone industrielle à quelques centaines de mètres de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg. Un gain appréciable est la possibilité de se faire livrer sur palette directement à l'intérieur des locaux mais également pour livrer en France sur palette.
La part des Editions dans les frais de location et de gestion du local bruxellois était de 18 %. Le CA a donné son accord pour que cette participation passe à 35 % (65 % à charge des CSGAA lesquels déménageant également à Naninne).

2.4 AISBL

A propos de l'idée de transformer notre ASBL en AISBL (Association Internationale sans but lucratif), sujet qui était en suspens depuis quelques temps, il est apparu que rien ne justifiait de retenir cette formule pour notre association, d'autant que certaines contraintes semblent lourdes : coût supplémentaires, prise d'un arrêté royal, ... En conclusion, le CA a rejeté cette formule à l'unanimité.

3. FINANCES (informations générales)

Sur base des résultats financiers 2016, des commissions ont pu être accordées aux 3 pays et 10 % de l'avance de fonds accordée par chaque pays a pu être remboursée.
Les 3 pays pratiqueront un prix identique (ou équivalent) pour la vente du livre "Partage 40 ans" (4€ en France et en Belgique - 5 Francs en Suisse), chaque BSG restant libre de faire une action en faveur de ses abonnés à la revue Partage.
Le nouveau logiciel comptable permet d'avoir un état du stock, avec pour objectif de disposer d'un "prévisionnel des rééditions". A noter au passage que le stock a diminué en 2017.

4. PARTAGE

Un comité de rédaction (équipe Partage) s'est progressivement constitué tout au long de l'année. Ce comité s'articule autour de trois administrateurs des Editions et d'une équipe de relecteurs- correcteurs volontaires, issus des trois pays.
Le rôle des trois BSG est de réceptionner les articles et de les transmettre à ce comité.
Pour faciliter les échanges divers, une adresse mail unique a été mise à disposition : article.partage@gmail.com. Cette adresse permet notamment à l'équipe de recevoir les articles et les candidatures de relecteurs ; elle est utilisée pour dialoguer avec les lecteurs et les rédacteurs. Pour servir cette communication, les textes de certains messages type ont été prévus et ont été validés par le CA.
En prolongement, le comité de rédaction dispose d'un édito dans chaque numéro.
L'organisation de la procédure pour la réalisation de chaque numéro de la revue a été progressivement implémentée tout au long de l'année. Elle va de la réception des articles à l'envoi du contenu d'un numéro à l'imprimeur en passant par la relecture et le choix des articles. Cette organisation s'appuie sur des outils bureautiques permettant la concertation et le travail à distance.
Les règles de correction des articles ont été réexaminées par le CA dans le sens du respect des écrits des auteurs. Au-delà des éventuelles et nécessaires corrections de coquilles orthographiques et grammaticales ou autres petites maladresses de tournure de phrases, des règles de typographie sont appliquées par les relecteurs, dans l'objectif de donner une cohérence d'ensemble à la revue qui bénéficie au confort de lecture.
Le CA a souhaité que chacun des trois pays (CSG) dispose d'une page dans chaque numéro pour y faire paraître les annonces de son choix (exemples : congrès ou conventions). Ces pages d'annonces peuvent être prolongées par des annonces des Editions (exemple : nouvelle publication) ou du mouvement AA dans son ensemble (exemple : congrès mondial).
Ayant constaté une relative stagnation, voire une diminution, du nombre d'abonnements, le CA a

commencé cette année à réfléchir à la question de l'attrait et de la promotion de Partage.
Il a, entre autres, discuté de la piste de l'attractivité visuelle de la revue et a commencé à avancer des hypothèses à ce sujet qui consisteraient à envisager de s'adjoindre une compétence graphique pour la mise en page. En privilégiant la voie de la prudence puisque cette hypothèse ne serait pas nécessairement sans conséquence sur les prix de revient du numéro.
Si les choses se sont légèrement améliorées au fil de l'année et des appels répétés du comité de rédaction à ce sujet, le principal souci reste toujours le manque d'articles et leur variété, tant en auteurs qu'en sujets. Le principal sujet d'article demeure celui du témoignage personnel de rétablissement.
Un stand Partage a été tenu aux congrès de l'année.

5. IMPRESSIONS ET REIMPRESSIONS

Des devis sont demandés pour la réalisation du livre les "Meilleurs articles de Bill". Nous possédons un texte (Journal trimestriel du BSG de New York, octobre 2016 - document confidentiel) qui annonce que AA Grapevine, en son Conseil du 17 septembre 2016, approuve la demande des CSGAA (Belgique) pour reproduire et distribuer 4 livres dont "Les meilleurs articles de Bill". Il a été décidé de passer à la réalisation de ce livre.
Pour "Le langage du cœur", le CA adopte également l'idée de l'imprimer sur base de l'accord annoncé par AAGrapevine. Une impression de 1000 exemplaires est à prévoir.
A noter que le Box 459 a annoncé que ses publications en français subissaient un "relooking" et que les traductions avaient été examinées et révisées. Ces publications devraient être bientôt disponibles. Nous avons déjà reçu quelques matrices de livres et brochures "relookés" pour lesquels existent des licences de reproduction et distribution jusqu'en 2021 pour l'Europe francophone.
Il reste des exemplaires en stock de "Partage 40 ans" : on ne réédite pas.
Peu de brochures portent encore d'anciens numéros de téléphones mais la situation s'est largement améliorée.
La règle générale adoptée en matière d'impression/réimpression est que le projet passe par 3 relecteurs, le 3ème délivrant le Bon à tirer. Pour l'adaptation et la refonte des livres et brochures, un circuit a été déterminé et sera supervisé par un administrateur.

CHAPITRE 3 - PROJETS 2018

- Le projet de Calendrier perpétuel (à finaliser par les Editions) devrait être prêt pour la conférence suisse 2018.
- Un plan de promotion de Partage devrait être imaginé par les Editions.
- Proposition de vente au Québec à transmettre à AAWS.
- Choix d'un prestataire pour l'infographie.
- Edition / Réimpression de :
  - "Meilleurs articles de Bill "
  - "Le langage du coeur "
  - "Réflexions quotidiennes"
  - "Sobriété émotionnelle à travers les étapes" (avec nouvelle couverture et graphisme)
  - "Avant de lire les concepts" (après modifications par le graphiste qui l'a conçu)
  - "Best of traductions"
  - "Vivre sans alcool"

ÉDITIONS AA FRANCOPHONES EUROPEENNES

Communication du conseil d'administration des Editions AA francophones européennes aux conférences nationales AASRI, Belgique francophone et France

L'assemblée générale de l'ASBL des Editions AA francophones européennes du 24 février 2018 a constaté que l'organisation mise en place par son conseil d'administration est efficiente, démocratique et prudente. Elle sert collégialement les intérêts des trois structures de service AA en Belgique francophone, France et Suisse romande et italienne.

Des représentants mandatés par les conseils des services généraux de leur pays siègent à cette ASBL en tant qu'administrateurs de droits. Les autres administrateurs sont également issus des trois pays.

L'assemblée générale du 24 février 2018 a approuvé unanimement le changement de dénomination en Editions AA francophones européennes.

Pour éviter à l'avenir toute interférence dans son fonctionnement, le conseil d'administration des Editions AA francophones européennes demande aux trois conférences nationales de bien vouloir abroger toutes les résolutions du passé qui pourraient encore subsister dans leur organisation interne, notamment celles de l'époque du CFE lequel était à l'origine de cette participation commune à l'impression de littérature pour les trois pays.

Soucieux toutefois d'entretenir un dialogue ouvert avec chaque organisation AA nationale, le conseil d'administration propose qu'à l'avenir, les suggestions concernant les travaux de l'ASBL des Editions AA francophones européennes soient évoquées lors des conférences nationales dans le cadre des réunions du carrefour européen francophone d'échanges (CEFE).

Le conseil d'administration des Editions AA francophones européennes
(Editions AAFE)
5 mars 2018

Choix du thème de la conférence 2019

Scrutin limité aux membres de votants de la conférence. Votre bulletin est anonyme.
Ci-dessous la liste des thèmes proposés par les régions
Cochez trois cases au maximum. Tout bulletin avec plus de trois choix sera considéré comme nul.
Remettez votre bulletin dans l'urne située à la cafétéria avant samedi 15h00

- ☐ AA et les autres groupes utilisant notre programme en 12 étapes
- ☐ Accueillir et donner envie de revenir
- ☐ Anonymes mais pas invisibles
- ☐ Évoluer sans se renier
- ☐ Garder les choses simples
- ☐ L'unité, la survie de AA et de ses membres
- ☐ La bienveillance chez les AA
- ☐ La confiance au niveau des structures de services
- ☐ La ou les libertés
- ☐ La rotation du service
- ☐ La tolérance
- ☐ L'abstinence, et après…
- ☐ Le désir d'arrêter de boire, l'unique condition
- ☐ Le district au plus près des groupes
- ☐ Le langage du cœur
- ☐ Le parrainage de service
- ☐ Le service
- ☐ Les principes au-dessus des personnalités
- ☐ Les relations avec les professionnels de santé et les institutions
- ☐ Libres et indépendants
- ☐ L'unité dans le service
- ☐ L'unité, la base de notre rétablissement
- ☐ Préparer notre avenir
- ☐ Quelle est la place d'AA dans la société d'aujourd'hui ?
- ☐ Revenir aux fondamentaux
- ☐ Servir et non gouverner

Les ateliers

AA FRANCE SE REGARDE EN FACE

	LA TRANSMISSION DU MESSAGE				NOTRE BIEN ETRE COMMUN			AUTRES POINTS
	Quel message et comment ?				La vie du mouvement			
	Contenu (quel message?)	**Cibles** (à qui?)	**Actions** (comment?)	**Canaux** (quels moyens?)	**Groupes**	**Structures**	**Actions**	
	1	2	3	4	5	6	7	8
À CRÉER	7	9	11	11	16	5	2	4
À CONSERVER	21	7	4	3	20	9	2	3
À AMÉLIORER	18	17	26	16	37	16	12	1
À SUPPRIMER	10	3	3	2	8	5	1	3

Comment procéder ?

Si vous souhaitez émettre une idée portant sur une action à améliorer ayant trait à la transmission du message :

Vous vous munissez d'un post-it jaune (A améliorer), vous inscrivez en haut à gauche TM (pour Transmission du message) et 3 (pour la rubrique Actions) puis vous donnez votre post-it à l'animateur qui le collera dans la colonne et à la ligne correspondantes.

Si vous souhaitez émettre une idée portant sur une action à supprimer ayant trait à notre bien-être commun :

Vous vous munissez d'un post-it rose (A supprimer), vous inscrivez en haut à gauche NBEC (pour Notre bien-être commun) et 7 (pour la rubrique Actions) puis vous donnez votre post-it à l'animateur qui le collera dans la colonne et à la ligne correspondantes.

A CRÉER							
LA TRANSMISSION DU MESSAGE				NOTRE BIEN ETRE COMMUN			AUTRES POINTS
Quel message et comment ?				La vie du mouvement			
Contenu (quel message ?)	**Cibles** (à qui ?)	**Actions** (comment ?)	**Canaux** (quels moyens ?)	**Groupes**	**Structures**	**Actions**	
1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**
Comprendre la maladie	Les jeunes	Alliés naturels en réunion ouverte	Réunions en ligne	Parrains/marraines d'accueil	Créer des sites régionaux dynamiques	Affichage visible des manifestations	Créer un chapeau électronique, paiement par téléphone
Message plus adapté à notre société	DRH des entreprises de plus de 2000 salariés	Bandes annonces visuelles	Campagne d'affichage sur les écrans de pharmacies	Débriefing de la 1ère réunion avec le nouveau	Créer une communication entre les régions	Dynamiser l'accompagnement à l'autonomie des groupes, se créer un district	Parrain obligatoire
Parler en réunions d'autres littératures	Hôpitaux	Infirmières	Réunions Skype	Lien avec les mairies	Responsable SPG FINANCES		Réunion nomade
Références de citations spirituelles (non AA)	Infirmiers à domicile	Rédaction d'un argumentaire scientifique des bienfaits de la méthode AA	Le téléphone local (pour le nouveau)	Pour l'information adresse du groupe : jour / heure ; utiliser les panneaux électroniques	Se calquer sur le nouveau découpage régional et en profiter pour se "réorganiser" (structures...)		Service obligatoire
Témoignages en début de réunions	Les 5 millions d'alcooliques	Laisser une affiche AA dans les lieux qui accueillent nos réunions	Permanence Internet en ligne style "chat" en live	Affichage réunion sur panneaux lumineux des villes	Suggérer à AA France de créer une ligne de conduite de modération		
Textes explicatifs de termes : rigoureuse honnêteté, lâcher prise, bienveillance...	Campagnes Facebook régulières, cibler les gens par mots-clefs utilisés dans les profils et échanges	Localisation des amis volontaires en vue de créer des nouveaux groupes	Référencement des documents internes avec mots-clefs (site interne) X2	Un groupe qui ne paie pas de loyer (salle prêtée par la mairie) doit-il donner une contribution à la mairie ?			
Un marque-page avec les slogans	Les médecins généralistes	Médecins	You Tube	Matériel informatique			
	Les Pompiers	Journées Information	Un livre de modération identique dans chaque région	Nouveaux thèmes de modération s'appuyant sur la littérature			
	Médecine du Travail	Site AA : montrer ce qu'est une réunion AA et qu'est-ce qui s'y passe	Vidéo témoignages sur internet	Parrainage d'accueil systématique			
		Utilisation You Tube par les administrateurs de classe A	Campagne 5ème tradition à la radio + TV + journaux financés par notre mouvement	Inciter les groupes de plus de 20 amis à créer un 2ème groupe			
		Voir chaque CSAPA au moins une fois	Créer une action ciblée en direction des jeunes , voir journaux, débats radio tv...réseaux sociaux	Pont avec autres fraternités en 12 étapes			
				Présenter son service aux amis du groupe			
				Réunions Skype			
				Serviteur 5ème tradition			
				Marché aux parrains			
				Liens virtuels			

A CONSERVER

LA TRANSMISSION DU MESSAGE				NOTRE BIEN ETRE COMMUN			AUTRES POINTS
Quel message et comment ?				La vie du mouvement			
Contenu (quel message ?)	**Cibles** (à qui ?)	**Actions** (comment ?)	**Canaux** (quels moyens ?)	**Groupes**	**Structures**	**Actions**	
1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**
Dieu	Hôpitaux	(Revenir à la base)	Echange	Parrainage	Anonymat	Rando-pharmacie	Gardons ça simple
Vivre un jour à la fois voire 12h si c'est trop vivre l'instant présent	Ne pas oublier de parler de AA à nos différents médecins	Parrainage d'accueil (téléphone)	Le carton jaune	Aller dans les autres groupes afin de ne pas risquer la sobriété de chaise	Conserver la matinée des RSG février et octobre pour le fonctionnement des districts	Rotation des services	Le merveilleux esprit du mot fraternité qui n'est pas un vain mot
Etre acteur de sa vie	Entreprises	La prière de la Sérénité	Information publique	Améliorer le réflexe téléphone ou SMS avec un jeune	Autonomie finances		Faut-il conserver la bougie ? quel apport de cette bougie ?
Fondamentaux de bill et bob : traditions concepts, application du manuel des services et de son complément, années d'abstinence s pour prendre du service	Entreprises et collectivités, cure, prison, hôpital, etc.	Garder le mouvement simple		Les étapes, traditions et concepts	Structure des régions à conserver sur l'ancien découpage des régions (proximité)		
La Puissance Supérieure (x2)	Maisons d'arrêt			Comité de groupe réunion mensuelle	Documentation papier, ne pas se contenter de l'informatique		
L'abstinence totale	Aux nouveaux			Faire du covoiturage	Les étapes, traditions et concepts		
Le Langage du Cœur	Patients services alcoologie			Inventaire de groupes district...	Parrainage de service		
Le programme				L'anonymat	Rotation services structures		
Le serment de Toronto				Le sentiment de ne jamais se sentir seul	Autofinancement		
Message Spirituel				Accueil			
Message ultime : notre but primordial....				Mini témoignages quand un nouveau arrive			
Ne parler que de soi				Parler des traditions et des étapes			
Notre méthode (à lire en début de réunion)				12 étapes 12 traditions 12 concepts			
Perdu la maitrise de nos vies; a-t-on déjà eu la maitrise de nos vies ?				Parrainage de service			
Programme de rétablissement				Parrainage dans tous services			
Remplacer le mot Prière par Pensée				Respect traditions			

SOMMAIRE

A CONSERVER (suite)							
LA TRANSMISSION DU MESSAGE				NOTRE BIEN ETRE COMMUN			AUTRES POINTS
Quel message et comment ?				La vie du mouvement			
Contenu (quel message ?)	**Cibles** (à qui ?)	**Actions** (comment ?)	**Canaux** (quels moyens ?)	**Groupes**	**Structures**	**Actions**	
1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**
Serment de Toronto				Respecter heures ouverture et fermeture			
Spiritualité				Rotation des services			
Traditions				Spiritualité			
Vivre bien sans alcool c'est possible				Témoignage AA lors d'un thème sur une tradition			
12 traditions illustrées							

SOMMAIRE

A AMELIORER							
LA TRANSMISSION DU MESSAGE				NOTRE BIEN ETRE COMMUN			AUTRES POINTS
Quel message et comment ?				La vie du mouvement			
Contenu (quel message ?)	**Cibles** (à qui ?)	**Actions** (comment ?)	**Canaux** (quels moyens ?)	**Groupes**	**Structures**	**Actions**	
1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**
Réunions sur les étapes	Personnel soignant (infirmiers cadres santé) Hôpitaux	Rappeler aux amis que notre but est de rester abstinent et d'aider d'autres à le devenir , transmission du message est l'affaire de tous	Accessibilité documents membres du site AA national	Travailler la 11ème étape, méditation et vivre l'instant présent	Améliorer la communication, inciter les groupes l'information sur le site AA France et la faire circuler	Accueillir le nouveau avec bienveillance	Savons-nous parler aux poly dépendants nous malades alcooliques
Accueil	Améliorer le message au sein de l'industrie cinématographique	Accompagner les nouveaux amis à la découverte du site AA	Développer notre message sur TOUS les réseaux sociaux	Accompagnement des nouveaux dans d'autres groupes	Améliorer le contact avec les hôpitaux, rôle des intervenants	Adapter le manuel du service à la mode française	
Audace	Améliorer le message du 0969, délais trop long pour l'appeler	Dans la transmission ne pas oublier notre souffrance dans l'alcool et dans nos débuts d'abstinence, importance du jeune abstinent	A-t-on utiliser tous les canaux, nouveaux organismes sociaux ?	Fêter les demi-années ou même les 1/4 d'années ou témoignages institutionnalisés	Recevoir les dossiers de préparation à la conférence 2 mois avant celle-ci pour permettre le partage en CR et dans les groupes	Améliorer la 12ème étape téléphonique	
Communication	Aux nouveaux	Actions auprès de lobbies, groupes influence judiciaire / politique	Communications Facebook, internet...	Changer "ouvert/fermé" par autre chose "public"? Ou réservé aux alcooliques ?	Réunions des services en visioconférence pour réduire des frais de déplacement	Améliorer les temps de réponse du site AA France	
Dire prière ou pensée des AA	Commissariat	Adapter la lecture de notre méthode	Amitié	La minute littérature ou la minute du RSG	Communication interne	Développer les QR code	
Etre à l'écoute	Communication avec les medias	Création rendez-vous à la sortie de l'hôpital de jour	Digitaux	Revenir aux fondamentaux ; Tradition : conscience de groupes respect de la rotation	Envoyer l'affectation des commissions aux délégués adjoints 4 mois avant la conférence	Matériel et outils pour les forums	
Eviter les sigles inexpliqués	Communiquer auprès des Alliés Naturels sur la modernité de notre mouvement	Pôle santé : donner une attitude ou plusieurs pour les intervenants en centre de soins quand le centre préconise une consommation modérée et les AA l'abstinence	S'assurer sur les panneaux lumineux de la ville l'annonce d'un groupe AA via la mairie	Améliorer la mise à disposition du document à mettre dans la chemise du groupe (formule d'ouverture, nouvelles consignes dans l'autonomie des groupes)	Expliquer la rupture d'anonymat lors de la prise de service : Préfecture, DSG... (frein à la prise de service)	Parrainage	
Explication de la spiritualité en AA	Contact entreprises et lieux de culte	Donner envie de revenir	La diversité des outils à notre disposition	Le stand de littérature dans le groupe	La communication et la liaison entre nous	Plus de témoignages de services (santé, prison, etc.)	
Exprimer spécificité sur autonomie	Information public/alliés naturels	Entreprises	Médias	Envoi de documents AA aux serviteurs concernés	Rotation des services avec 3 mois obligatoires d'aide	Proposer le co-voiturage	
Image des Aas	Informations vers les médecins et les infirmiers	Faire connaître les brochures existantes	Les réseaux sociaux	Plus de témoignages de services (santé, prison, etc..)	les redondances des services intergroupe et région	Relancer les évènements par les RSG à chaque réunion	
Les principes au dessus des personnalités	Insister : Dieu tel que je le conçois	Partenaires (CSAPA, MDU HDJ)	Le site internet	La présence et la rigueur dans les groupes	Lien entre acteur locaux et nationaux	Respect des traditions	

A AMELIORER (suite)

LA TRANSMISSION DU MESSAGE				NOTRE BIEN ETRE COMMUN			AUTRES POINTS
Quel message et comment ?				La vie du mouvement			
Contenu (quel message ?)	**Cibles** (à qui ?)	**Actions** (comment ?)	**Canaux** (quels moyens ?)	**Groupes**	**Structures**	**Actions**	
1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**
La pratique quotidienne des 12 étapes et des 12 traditions	Le message envers les médias	Implication des administrateurs de classe A vers les médias	Nouvelles technologies- les maîtriser pour mieux les utiliser	Inciter les groupes à travailler les étapes difficiles	La conférence dans sa démocratie et sa représentativité	Tour de table en réunion	
L'envie de revenir	Les jeunes	Infos Public	Parrainage	La bonne humeur (humour...)	Simplicité Transparence		
Les termes "réunion ouverte " et "réunion fermée"	Mairie : affichage électro	La littérature (protégée par copyright)	TV	La connaissance du programme pour chacun de nous	Approfondir dans le JSG ou ailleurs les 6ème et 7ème étapes		
Message de rétablissement	Milieu scolaire et étudiants	La Parole	Vente du 12 x 12	L'attrait	Communication		
Ne pas prendre position sur les médicaments	Sensibilisation auprès des jeunes	La simplicité des services en général	Entreprises	Minute-littérature en début de réunion	Parrainage de service		
Transparence dans l'explication de la spiritualité	Suivi patients hôpital pour qu'il ne restent pas seuls	Présenter AA en écoles et centres de formation santé et action sociale		Connaissance des réseaux sociaux			
Lire les étapes et les traditions		Présence sur les forums des assos		Le parrainage de service			
		Faire ma part		Le rôle du modérateur			
		5ème tradition		Le rôle du modérateur dans l'accueil du nouveau			
		Recherche réunion géolocalisation "Maps"		Covoiturage vers les autres réunions, anniversaires			
		Simplifier la littérature		Rappeler le sens de l'anonymat			
		Un livre pour les jeunes pour la 1ère réunion		La rotation des services dans les groupes			
		Accueil du nouveau (4 fois)		Passer la parole aux serviteurs			
		Parrainage de services		Rappel des traditions			
		Les nuits de permanence		Respect des traditions			
				Rôle des Serviteurs			
				Rotation des services			
				Services			
				Thérapie du café			
				Accueil du nouveau			
				Dynamiser les réunions			
				Etre à l'écoute			
				L'envie de revenir			
				Parler de notre littérature			
				Le café en fin de réunion			
				Parrainage			

SOMMAIRE

À SUPPRIMER							
LA TRANSMISSION DU MESSAGE				NOTRE BIEN ETRE COMMUN			AUTRES POINTS
Quel message et comment ?				La vie du mouvement			
Contenu (quel message ?)	**Cibles** (à qui ?)	**Actions** (comment ?)	**Canaux** (quels moyens ?)	**Groupes**	**Structures**	**Actions**	
1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**
"Bonjour Marcel, merci Marcel' trop caricatural	Forums des Associations des Mairies	Forums des Services	Le compte Facebook	"Réclame"	Complexité des structures	Les tentatives de performances dans les services	Certaines suggestions
12 étapes illustrées	Le terme "nouvel ami" pour le nouveau	Les adresses mail des groupes sur le site alcooliques-anonymes.fr	Supprimer le film sur les jeunes	Dire que le nouveau ne donne pas au chapeau à la 1ère réunion	Congrès National Annuel (2 ans)		Copinage
Brochures obsolètes (ex - AA pour la femme)	Maisons des Usagers des Hôpitaux	Pharmacies		Donner la parole au nouveau en dernier	Création d'un groupe AA à partir de 2 AA : → en concurrence avec les groupes existants → création à valider en district		Se donner la main debout pour la Prière de la Sérénité
Dieu				Le tutoiement systématique	Districts		
Je n'ai pas bu aujourd'hui et je vais bien				Minute de silence	Respecter la rotation des services		
La prière de St Francois				Nouveau : "le plus important"			
Le mot "Dieu"				Se tenir la main à la fin de la réunion			
Le terme "nouvel ami" pour le nouveau				Supprimer répondeurs groupes			
Le verbiage AA							
Lourdeurs procédurières							

SOMMAIRE

ALCOOLIQUES ANONYMES

UNION ALCOOLIQUES ANONYMES
29, rue de Campo Formio
75013 PARIS

01 48 06 43 68
bsg@aafrance.fr

Assemblée générale ordinaire annuelle
Des 20, 21 et 22 avril 2018

Procès-verbal

Les 20, 21 et 22 avril 2018, les membres de l'association dénommée **Union Alcooliques anonymes (UAA)** se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du secrétaire général de l'association en date du 25 janvier 2018.

L'assemblée générale, appelée « conférence des services généraux », est présidée par deux membres de l'association désignés par leurs pairs.

Après appel des présents, les présidents de séance déclarent que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions.

Ordre du jour

- ✓ Rapport du secrétaire général de l'UAA (rapport moral)
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2017 – Quitus au trésorier
- ✓ Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2018
- ✓ Modification des statuts de l'UAA et de la Charte
- ✓ Fin de mandat de trois administrateurs
- ✓ Elections de trois administrateurs

Le secrétaire général donne lecture du rapport moral. Il n'est pas fait de réserve sur ce rapport.

Première résolution
L'assemblée générale approuve les comptes de l'année 2017 et donne quitus au trésorier par vote à main levée par 55 voix sur 55 votants.

Deuxième résolution
L'assemblée générale approuve un budget 2018 en équilibre arrêté à la somme globale de 264 130,00 € par vote à main levée par 55 voix sur 55 votants.

Troisième résolution : modifications des statuts
Par vote à main levée de 50 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions sur 55 votants, la modification des statuts de l'UAA de manière à ne plus faire référence aux associations de service locales est adoptée.

Article 2 : Objet

- **3ème point remplacé par :** D'assurer l'unité du mouvement Alcooliques Anonymes en France et de garantir le respect de ses valeurs. A cet effet, l'Association est chargée de fédérer les Associations Alcooliques Anonymes régionales.

Article 4 : Composition

- **2ème point remplacé par :** De personnes morales : les Associations Alcooliques Anonymes régionales, fédérées par l'Union.

Article 6 : Membres

- **2ème point remplacé par :** Les personnes morales : Les associations Alcooliques Anonymes régionales fédérées qui satisfont aux critères définis à l'article 5 des présents statuts sont membres de plein droit de l'Union Alcooliques Anonymes.

Article 7 : Ressources

- **Remplacé par :** Les associations régionales et/ou les groupes reversent à l'Union une partie des contributions qu'elles perçoivent de leurs membres, dans les conditions fixées par le règlement intérieur, dénommé Manuel du Service.

Article 8 : Conseil d'Administration

- **3ème point remplacé par :** Des administrateurs territoriaux.

Article 12 : Règlement Intérieur dénommé Manuel du Service – Charte de l'Union des Alcooliques Anonymes

- **Remplacé par :** La Charte de l'Union des Alcooliques anonymes définit les relations entre l'Union et les associations régionales, ainsi que la procédure de rattachement à l'Union de ces dernières.

Troisième résolution : fin de mandat et élections d'administrateurs
Madame Elisabeth COURTOIS termine son mandat d'administrateur non-alcoolique le 22 avril 2018.
Il est procédé à l'élection d'un administrateur non-alcoolique en vue de son remplacement.
Est déclarée régulièrement élue : Madame Sandrine CHARNIER, la Roseraie, Bâtiment Baccara, 38 rue Sainte Colette, 54500 VANDOEUVRE LES NANCY, psychologue.
Cette résolution est adoptée par vote à bulletin secret par 49 oui et 5 non sur 55 votants (un bulletin blanc).
Madame Sandrine CHARNIER prend ses fonctions en date du 23 avril 2018 pour une durée de quatre ans.

Madame Anne-Marie O[redacted] termine son mandat d'administrateur le 22 avril 2018.
Il est procédé à l'élection d'un administrateur en vue de son remplacement.
Est déclarée régulièrement élue : Madame Maryline D[redacted], retraitée.
Cette résolution est adoptée par vote à bulletin secret par 51 oui et 4 non sur 55 votants.
Madame Maryline D[redacted] prend ses fonctions en date du 23 avril 2018 pour une durée de quatre ans.

Monsieur Bernard H[redacted] termine son mandat d'administrateur le 22 avril 2018.
Il est procédé à l'élection d'un administrateur en vue de son remplacement.
Est déclarée régulièrement élue : Madame Martine B[redacted], retraitée.
Cette résolution est adoptée par vote à bulletin secret par 14 oui sur 14 votants.
Madame Martine B[redacted] prend ses fonctions en date du 23 avril 2018 pour une durée de quatre ans.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal signé par le secrétaire général de l'association.

Secrétaire général
Didier B[redacted]